

Tous nos ouvrages sont consultables et téléchargeables sur le site www.ecole-et-nature.org
Pour favoriser leur partage nous plaçons ces publications sous licence Créative.
Par ailleurs, nous adoptons une politique de tarifs abordables
incitant à l'achat plutôt qu'à l'impression personnelle.

Licence Creative commons de nos ouvrages



Paternité
Pas d'Utilisation Commerciale
Partage des Conditions Initiales à l'Identique



Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public

Selon les conditions suivantes :



Paternité. Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre œuvre).

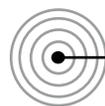


Pas d'Utilisation Commerciale. Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.



Partage des Conditions Initiales à l'Identique. Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

- A chaque réutilisation ou distribution de cette création, vous devez faire apparaître clairement au public les conditions contractuelles de sa mise à disposition.
La meilleure manière de les indiquer est un lien vers cette page web.
- Chacune de ces conditions peut être levée si vous obtenez l'autorisation du titulaire des droits sur cette œuvre.
- Rien dans ce contrat ne diminue ou ne restreint le droit moral de l'auteur ou des auteurs.



SOMMAIRE

INTRODUCTION

Remerciements	p. 2
Présentation de la journée	p. 3
Ouverture de la journée	p. 4
Intervention de Marie LEGRAND, vice-présidente de la Région Poitou-Charentes chargée de l'environnement	p. 6
Texte introductif à la réflexion	p. 9

REGARDS CROISÉS

Point de départ de la réflexion	p.12
Intervention de Yannick BRUXELLE et de Michel HORTOLAN, adhérents du Réseau École et Nature et du GRAINE Poitou-Charentes	
Politique, éducation, environnement, association, pour une éducation en humanité	p. 19
Intervention de Louis ESPINASSOUS, animateur nature, écrivain, conférencier	
Des associations d'éducation à l'environnement en mal de reconnaissance ?	p. 24
Intervention d'André MICOUD, sociologue, directeur de recherche honoraire CNRS	
Échanges avec les participants	p. 36

ATELIERS D'ÉCHANGE

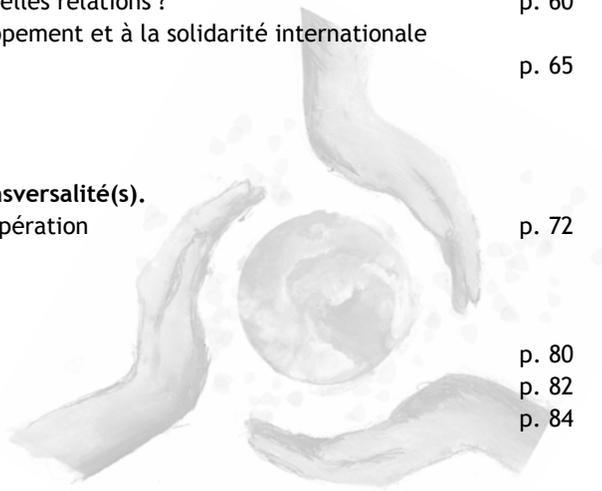
Atelier 1 - Quels poids des associations d'EE ?	p. 41
Atelier 2 - EE et regroupements associatifs, quelle forme ? Quelle efficacité ?	p. 48
Atelier 3 - EE et économie sociale et solidaire, quels choix économiques ?	p. 50
Atelier 4 - EE : associations et syndicats, comment mieux travailler ensemble ?	p. 54
Atelier 5 - EE, élus et institutions : quelles relations ?	p. 60
Atelier 6 - EE et éducation au développement et à la solidarité internationale (EADSI) : quelles convergences ?	p. 65

SYNTHÈSE

Éducation à l'environnement et transversalité(s). par Michel ADAM, ingénierie de la coopération	p. 72
---	-------

ANNEXES

Lexique	p. 80
Bibliographie	p. 82
Liste des participants	p. 84



REMERCIEMENTS

LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DU RESEAU ÉCOLE ET NATURE (REN) ET DU GRAINE* POITOU-CHARENTES REMERCIENT...

LES MEMBRES DU GROUPE D'ORGANISATION DE LA JOURNEE

- Olivier BLANC, co-président du REN
- Yannick BRUXELLE, adhérente du GRAINE Poitou-Charentes et du REN
- Chantal GAUDICHAUD, directrice du GRAINE Poitou-Charentes
- Roland GERARD, co-directeur du REN
- Michel HORTOLAN, adhérent du GRAINE Poitou-Charentes et du REN
- Emmanuelle JUTON, animatrice de réseau du GRAINE Poitou-Charentes
- Murielle LENCROZ, administratrice du REN
- Isabelle LÉPEULE, co-directrice du REN
- Élodie LE THIEC, administratrice du GRAINE Poitou-Charentes et du REN.

L'ANIMATEUR DE LA JOURNEE

- Francis THUBÉ, directeur de l'Ifrée

LES INTERVENANTS

- André MICOUD, sociologue, directeur de recherche au CNRS
- Louis ESPINASSOUS, animateur, écrivain, conférencier
- Michel ADAM, ingénierie de la coopération

LES INTERVENANTS DES ATELIERS D'ÉCHANGE

AINSI QUE L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS.

SONT ÉGALEMENT REMERCIÉS POUR LEUR SOUTIEN FINANCIER

- le Conseil régional de Poitou-Charentes
- la Direction régionale de l'environnement de Poitou-Charentes
- le ministère de la Santé, de la jeunesse et des sports.



AINSI QUE L'ÉQUIPE DU CREPS POITOU-CHARENTES POUR LA QUALITÉ DE SON ACCUEIL.

* GRAINE : groupe régional d'animation et d'initiation à la nature et l'environnement

PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE

Le congrès annuel du Réseau École et Nature est traditionnellement un temps de regroupement important pour sa vie associative en invitant les participants à mener une réflexion approfondie sur un thème de l'actualité de l'éducation à l'environnement vers un développement durable (EEDD) au niveau national et en procédant dans le cadre de son assemblée générale à la validation des projets menés et à venir.

Il s'adresse aux adhérents du réseau national et des réseaux régionaux et départementaux d'EEDD, ainsi qu'à tous les acteurs éducatifs impliqués dans ce champ : enseignants, éducateurs à l'environnement, animateurs scientifiques, animateurs socioculturels, techniciens de collectivités et des services de l'État...

Les présents actes relatent les travaux de la première journée du congrès. Cette journée s'est déroulée en présence d'une centaine de personnes. Les travaux relatifs à l'Assemblée générale (samedi 28 et dimanche 29 mars) font l'objet d'un compte-rendu disponible sur le site du réseau www.reseautercoleetnature.org/congres

Les objectifs de cette journée, intitulée « Éducation à l'environnement et politique : quelles places pour les associations ? », étaient de réfléchir à la place et à l'existence des associations d'éducation à l'environnement dans le contexte actuel, à leurs relations au politique, de favoriser le croisement des regards et des disciplines de recherche sur cette question, ainsi que d'établir des liens entre praticiens de terrain et chercheurs.

C'est pourquoi, il a été fait appel au cours de cette journée à deux intervenants pour un apport de leur regard sur le sujet le matin et aussi à des témoignages de nombreux praticiens de l'EEDD exerçant dans différents cadres lors des ateliers d'échanges de l'après-midi.

Programme de la Journée

9h15 : Ouverture

En présence des partenaires et présentation du contexte de la journée.

9h45 - 12h45 : Regards croisés

- Point de départ de la réflexion avec Yannick BRUXELLE et Michel HORTOLAN
- Intervention de Louis ESPINASSOUS, animateur nature, écrivain, conférencier
- Intervention de André MICOUD, sociologue, directeur de recherche CNRS
- Échanges avec les participants

12h45 : Déjeuner

Buffet bio

14h30 - 16h30 : Ateliers d'échange

16h30 : Pause

17h15 - 18h15 : Éducation à l'environnement et transversalité : en guise de 1ère synthèse

Par Michel ADAM, ingénierie de la coopération.

OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Bonjour, je dois dire que cela me touche beaucoup de vous accueillir ici au nom du GRAINE Poitou-Charentes. En effet, en 1991, Yannick BRUXELLE, adhérente du REN, avec d'autres, a mis en place le GRAINE. A cette même date, j'en suis devenue membre, cela fait 19 ans maintenant et je suis toujours là ! De plus, en 1999, alors présidente du GRAINE, les Rencontres nationales du réseau ont eu lieu en Poitou-Charentes. Aussi je suis très heureuse de vous accueillir ici et j'ai une pensée pour ceux qui n'ont pas pu être parmi nous aujourd'hui.

Bienvenue à tous, merci aussi aux amis de Poitou-Charentes pour leur accueil toujours aussi chaleureux, bienvenue à ceux qui ont pris le rail, la route, pour venir d'Alsace, d'Aquitaine, d'Auvergne, de Basse-Normandie, du Centre, de Franche-Comté, du Languedoc-Roussillon, du Limousin, de Lorraine, de Midi-Pyrénées, de PACA, des Pays de Loire, de Rhône-Alpes et même de Martinique ; on s'aperçoit que le REN est bien un réseau national !

Depuis 1983, date des 1ères Rencontres nationales, le réseau s'est donné comme objectif de mettre en relation l'ensemble des acteurs de l'EE en France.

Il y a un an, c'est le GRAINE Basse-Normandie qui a accueilli le Congrès. Ils nous ont transmis l'hermine que voici. Je la transmettrai peut-

être à une autre région l'année prochaine pour un autre congrès ! Nous allons continuer pour faire avancer ensemble cette idée qui nous tient à cœur et nous mobiliser tous pour que l'EE soit à la portée de tous.



Le réseau s'est aussi donné pour mission de créer des outils pédagogiques, vous en connaissez sans doute un certain nombre, des outils faits avec les acteurs de terrain et pour eux. L'autre mission qui est aussi importante, particulièrement aujourd'hui, c'est de porter la parole des acteurs dans tous les lieux où se prennent des décisions influant sur l'avenir des territoires, que ce soit l'espace communal, intercommunal,

départemental, régional et national. Nous pouvons appeler cela un travail politique. Nous vous invitons donc à écouter, mais aussi à parler, à participer, car l'EE est une aventure collective et émancipatrice. Alors participons !

*Lue par les deux porte-parole
du Groupe d'organisation :*

Nicole MARTY, co-présidente du GRAINE
Poitou-Charentes
et **Frédéric VILLAUME**, directeur du
GRAINE Rhône-Alpes, co-président du REN



Merci beaucoup pour cette première introduction. Nous sommes aujourd'hui à peu près une centaine. Cette journée sera suivie de deux autres qui sont les journées d'Assemblée générale du réseau et qui vont permettre aux adhérents de faire le point sur le projet associatif autour de cette idée d'une EE pour tous tout au long de la vie.

Avant de passer la parole à Marie LEGRAND, je me présente, Francis THUBÉ, Directeur de l'Ifrée et co-président du REN, d'où ma présence à la tribune pour cette journée et le rôle d'animation que l'on m'a confié. Merci à Marie LEGRAND d'être là et au Conseil régional Poitou-Charentes de soutenir cette journée.

*Transition par Francis THUBÉ,
animateur de la journée.*

INTERVENTION DE MARIE LEGRAND

VICE-PRÉSIDENTE DE LA RÉGION POITOU-CHARENTES
(CHARGÉE DE L'ENVIRONNEMENT)

Bonjour à tous. Le CREPS fait à l'heure actuelle l'objet d'une menace très grave de fermeture par l'État. L'affaire n'a pas encore abouti, il y a des rebondissements tous les quinze jours. On attend éventuellement une décision positive fin mars. Mais rien n'est acquis. Vous êtes donc dans un lieu menacé.

J'ai été 9 ans élue locale après avoir été une militante associative à l'UFC Que choisir, et depuis 5 ans, je suis vice-présidente régionale chargée de l'environnement avec un mandat unique.

Quand vous m'avez passé cette commande sur ce thème, je me suis dit que j'allais utiliser ma propre expérience. Un élu local qui n'est pas vigilant sur la complexité des choses peut avoir des initiatives dangereuses pour l'environnement, pour la planète.



Premier exemple : un plan local d'urbanisme mal maîtrisé, sans réflexion, peut avoir un résultat avec un péri-urbain envahissant qui mite les terrains agricoles, une spécialisation extrême des zones avec un système de zonage commercial qui tue le centre ville. Les initiatives peuvent avoir de très graves conséquences : sur la consommation d'espace, d'énergie, sur le social...

Deuxième exemple, les achats publics : à la

Région, nous avons décidé de n'utiliser que des bois certifiés avec les deux certifications existantes, sous la pression de Greenpeace.

Troisième exemple : si localement on ne gère pas les espaces verts, les cimetières, la voirie, il y a risque de destruction de la biodiversité et danger pour la santé des employés communaux avec un emploi abusif de pesticides par exemple.

Je suis fière d'appartenir à une région, région présidée par Ségolène ROYAL, qui s'est engagée de manière très volontariste en matière d'excellence environnementale, et dès 2004, avec l'installation de notre équipe d'élus, elle a affirmé haut et fort la valorisation de l'EE et du DD avec le principe de la convention d'Aarhus ; depuis 5 ans, on a pu démontrer que ces déclarations ont été suivies d'effets.

Nous avons trois manières de travailler...

- Des initiatives directes : Forum de l'environnement tous les ans (co-organisé par le GRAINE Poitou-Charentes, la ville de Poitiers et la DIREN) ; le printemps des énergies renouvelables (qui a ouvert 210 sites à tout public le week-end dernier) ; des parutions : nous produisons des documents destinés à des publics spécialisés ou plus large (guide des éco-manifestations : comment par exemple éviter l'utilisation de bouteilles en plastique,

de gobelets, économiser l'énergie, proposer du co-voiturage... ?); des journées techniques de formation sur l'éco-habitat, l'architecture bois, le jardinage écologique à destination de publics intermédiaires (architectes, encadrants de structures d'insertion bénéficiant des emplois tremplins environnement).

- Des partenariats avec des structures qui sont ici largement représentées : l'ORE qui est un fournisseur tout public de données environnementales, l'Ifrée, le GRAINE Poitou-Charentes. Nous accompagnons les politiques d'EE et de DD pour le rectorat (projets des lycées, collèges et écoles).

- Le soutien direct à des associations qui œuvrent dans le sens de la thématique d'aujourd'hui : le GRAINE Poitou-Charentes, l'Office central de coopération à l'école, Poitou-Charentes Nature et toutes ses associations affiliées, l'union régionale des CPIE avec le Naturalibus qui a réalisé avec l'Ifrée un outil sur le changement climatique et l'association Mainate avec le festival international du film ornithologique de Ménigoute.

Cela donne un million trois cent mille euros d'engagement pour 2009 pour ceux qui aiment les chiffres !

Du côté des collectivités locales, l'EE apparaît comme le parent pauvre, c'est-à-dire qu'elle vient après les problèmes sociaux, économiques et environnementaux directs, elle est un peu "en queue de peloton". En fait, elle est au cœur des politiques quelles qu'elles soient ; cette EE est fondamentale pour les élus et pour tous. Alors la question aujourd'hui est comment faire pour ne plus être en queue de peloton ?

Question

Au niveau du Conseil régional en interne, avez-vous réussi à faire évoluer les techniciens, les élus, pour travailler de manière plus systémique, pour sortir du cadre des services (lycée, formation, éducation) pour travailler

en réseau au sein d'une démarche d'agenda 21 par exemple ? Comment faites-vous pour élargir la démarche participative et mobiliser les élus ?



Marie LEGRAND

La Région Poitou-Charentes a comme thème régional la démocratie participative, ce qui implique une méthode participative en matière d'éducation dans les lycées (exemple : budget participatif, mise en place d'un jury citoyen l'année dernière avec 30 personnes tirées au sort). Il n'y a pas d'agenda 21 en tant que tel, mais en ce qui concerne l'environnement, il y a un service dédié à la direction de l'environnement, de l'agriculture, de l'eau et du tourisme ; la liaison environnement et agriculture est intéressante.

Il y a à côté de cela une vision et un travail transversal sur les questions environnementales avec les lycées, la formation, le bâtiment (efficacité énergétique dans nos lycées), les transports avec les TER. Les politiques environnementales sont évaluées par un service directement lié au cabinet de la présidente (bilans environnementaux des services).

Du côté des élus, nous avons des réunions hebdomadaires des présidents chargés de

commission où nous abordons toutes les délibérations en préparation ; tous les sujets sont abordés et certains donnent lieu à des débats ensemble, mais je ne peux pas vous en dire plus sur une formation plus systémique.

Question

En prolongement de la 1ère question, pouvez-vous nous rappeler combien il y a d'élus à la Région et quelle est la proportion de ceux qui sont sensibles à l'EE ? Est-ce que depuis 5 ans cela a évolué ? Continuent-ils de penser que l'EE c'est de l'information et qu'il suffit de distribuer une plaquette ou de mettre des affiches pour que les gens passent aux actes, aient une conscience planétaire ou régionale ?

Marie LEGRAND

Je n'ai pas en tête le nombre exact d'élus, je dirais dans l'exécutif, 43 dans la majorité et une douzaine dans l'opposition, avec 3 fronts nationaux, 1 Modem et le reste UMP. Je parle des élus de la majorité car dans le système régional, le pouvoir est aux élus de la majorité, PS, Verts et PC, les autres apparaissent un peu comme des figurants qui viennent aux commissions permanentes ou autres commissions en toute liberté, qui peuvent avoir l'information sur tout mais qui n'ont aucun pouvoir de décision, ce qui est la même chose dans les conseils municipaux. Donc je vais parler des élus de la majorité.

Il y a des élus qui sont très peu ouverts aux questions d'EE et qui n'ont pas encore appréhendé la complexité dont je parlais tout à l'heure avec mes trois exemples. Certains n'ont en ligne de mire que la question de l'emploi qu'il faut sauver coûte que coûte, quelles que soient les conséquences environnementales. C'est vrai qu'il y a un énorme travail à faire du côté des élus.



Francis THUBÉ

Il existe aussi en Région Poitou-Charentes une coordination environnement et DD au sein de la CPCA qui avant le changement de mandature avait travaillé à une plateforme avec une série de fiches avec des objectifs et les élus se sont bien saisis de cette plateforme pour définir leur politique.

TEXTE INTRODUCTIF À LA RÉFLEXION

Ce texte, adressé à chaque participant et aux deux intervenants, a eu pour vocation d'ouvrir le questionnement, la discussion afin d'apporter quelques pistes de questionnement et de réflexion préalables à la journée. Il ne présente pas une position formelle du REN. Le réseau national a pour objectif de mettre les acteurs en relation, quelle que soit leur façon d'agir sur le chantier de l'éducation à l'environnement vers un développement durable.

De nombreux acteurs de l'éducation à l'environnement engagés dans l'action collective au niveau de leurs territoires et au niveau national (GRAINE et autres réseaux régionaux et départementaux - Réseau École et Nature) participent à l'essor de pratiques éducatives qui, malgré un contexte écologique et social difficile, restent trop peu développées. Pour avancer dans ce projet nos réseaux favorisent la mise en relation, ils créent et diffusent outils et dispositifs pédagogiques, ils organisent et représentent les acteurs auprès des pouvoirs publics, ils ouvrent la voie à l'innovation. En cette année d'assises nationales de l'EEDD (éducation à l'environnement vers un développement durable), alors que des dizaines de territoires sont engagés dans la réflexion, « le politique » est au cœur des préoccupations.

QUELS REGARDS SONT COURAMMENT JETÉS SUR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ?

- Si c'est de l'éducation c'est exclusivement l'affaire de l'école.
- Si c'est de l'éducation c'est destiné aux enfants.

- Si c'est de l'éducation ce n'est pas de la culture.
- Si c'est de l'environnement, ce sont des « écolos ».

PREMIERS QUESTIONNEMENTS

Quelles relations les associations d'éducation à l'environnement entretiennent-elles avec le politique ?

Quelle place, alors que la Constitution leur accorde toute légitimité et qu'elles sont actives dans ce domaine depuis plus de 30 ans les associations d'éducation à l'environnement occupent-elles dans le contexte actuel ?

Quelles nouvelles relations au politique construire ?

Quelle place souhaitent-elles prendre auprès de l'autorité publique centrale (État), des autorités publiques locales (collectivités), des syndicats, des entreprises ?

Quel rôle pourraient ou devraient avoir les associations d'EE ?

Quelles postures politiques pour les acteurs associatifs de l'EE organisés en réseau ?

Comment imaginons-nous l'avenir de notre représentativité vis-à-vis des diverses institutions ?

LA NOTION DE POLITIQUE

« LE » politique concerne tout ce qui permet à une société organisée de faire des choix sur les modalités d'exercice du pouvoir, sur la nature de l'autorité publique et sur les formes de gouvernement. Il détermine tout ce qui touche aux rapports entre un pouvoir donné et toutes les personnes privées, organisées ou non. Cette question des modalités d'exercice du pouvoir, dans des contextes très différents, amène le politique à tendre vers un idéal démocratique où les personnes sont à la fois gouvernantes et gouvernées, praticiens et praticiennes de l'agir politique : « LA » politique.

Pour nous, « apprendre ensemble à décider ensemble » relève du politique et de l'éducation.

QU'EN EST-IL DANS NOTRE CONTEXTE ACTUEL ?

Alors que le « choisir ensemble », était une des approches affichées par les promoteurs du Grenelle de l'environnement, les associations d'EE écartées des premiers groupes de travail, n'ont pas eu à abuser de cette dynamique démocratique.

Pourtant dans toutes les déclarations de « l'avant Grenelle » et pendant les « Grenelle en régions » l'éducation à l'environnement a été placée en tête de toutes les déclarations de bonnes intentions. Chacun portait haut l'idée qu'elle conditionne, en complémentarité d'autres actions, la possibilité de faire face aux enjeux environnementaux et qu'en s'adressant à tous les publics, partout, tout au long de la vie, elle permettrait de consolider les évolutions culturelles sans lesquelles les mesures prises n'ont pas d'effet dans la durée.

Peut-on imaginer de réelles avancées sociales, politiques et économiques sans tenir compte

de la nature et de l'environnement, sans que ceux-ci prennent de la place dans notre culture à tous ?

EXPLIQUER ET COMPRENDRE

Alors où est le malentendu, puisque malgré les essais de rattrapage effectués, l'EE mise en œuvre par les associations n'a pas trouvé, dans la poursuite des travaux du Grenelle, une place pleine et entière ?

Ainsi, le comité opérationnel n°24 qui a travaillé sous la responsabilité du député Bertrand Pancher sur le thème : « Institutions et représentativité des acteurs » n'a pas accordé de place à l'EE en tant que telle.

Interrogé par le Réseau École et Nature sur cette question il a répondu : « /... Par ailleurs, j'ai également désiré proposer des orientations précises afin de renforcer la participation du public aux décisions les concernant. En effet, je considère que ce second point est aussi stratégique que le premier traité initialement. J'ai bien conscience que la partie éducation à l'environnement n'est pas prise en compte dans mon rapport lequel n'avait pas pour objectif de la traiter. »

Ainsi, dans des travaux menés au sein des institutions de la République, les hommes qui nous représentent ne font pas le lien entre participation citoyenne et éducation à l'environnement.

Nous sommes loin du « apprendre ensemble à choisir ensemble ».

L'utilité sociale des associations d'EE n'est pas connue, elle n'est pas reconnue. Comme dans d'autres secteurs du fait associatif, les difficultés actuelles entraînent des dérives. Ainsi certains partenariats qui pourtant semblaient bien ancrés peuvent se transformer en concurrences inter-associatives ou se réduire à des prestations de service pour des institutions, par exemple au travers des appels d'offre.

Mais les causes de ce manque de prise en considération ne nous sont pas toutes extérieures.

Nous praticiens, acteurs associatifs de l'éducation à l'environnement, de la protection de la nature, de l'éducation populaire, de la solidarité internationale, sommes-nous collectivement efficaces ?

Notre action est-elle lisible et sommes-nous en mesure d'en évaluer collectivement les effets ?

N'est-ce pas un préalable au rapport au politique ou tout au moins à la reconnaissance par le politique ?

D'autres questionnements émergeront sans aucun doute de cette journée.

Espérons une fois de plus que cette occasion de réflexion nous permettra de nous interroger sur le sens de notre action collective, de croiser nos regards et notamment de préparer des collaborations utiles entre chercheurs et praticiens représentatifs de la diversité associative.

*Le groupe d'organisation du congrès
(REN et GRAINE Poitou-Charentes)*





POINT DE DÉPART DE LA RÉFLEXION

**YANNICK BRUXELLE ET MICHEL HORTOLAN,
ADHÉRENTS DU RÉSEAU ÉCOLE ET NATURE
ET DU GRAINE POITOU-(HARENTES)**

Nous avons été très bien présentés en parlant de militants. Il y a une période où le terme était assez démodé ; dans les périodes de crise, peut-être qu'il reprend une certaine valeur, peut-être que c'est une question de nécessité. Je veux bien revendiquer la casquette CEDD dans le cadre de la CPCA. La CEDD est une des 16 coordinations regroupées au sein de la CPCA, en Poitou-Charentes, elle a une vie difficile mais intense, et elle se bat pour la reconnaissance du fait associatif.*

EE et politique : cette journée peut nous permettre d'y voir un peu plus clair sur ce que l'on entend par le politique et la politique. Si le politique dans nos pays occidentaux tend vers un idéal démocratique fait à la fois d'espérances et de déceptions, si ce politique tend vers cet idéal, qu'en est-il de la politique ? Quelles places ont nos associations dans le champ du politique ?

UNE DYNAMIQUE EN MARCHÉ

Un congrès l'année des
ASSISES NATIONALES DE L'EEDD

Des réseaux qui produisent et échangent

Un collectif qui s'organise

Cette dynamique est très concrète car en octobre 2009 vont avoir lieu à Caen des Assises nationales de l'EE qui s'intéressent aussi au DD ; elles vont créer une véritable dynamique sur les territoires.

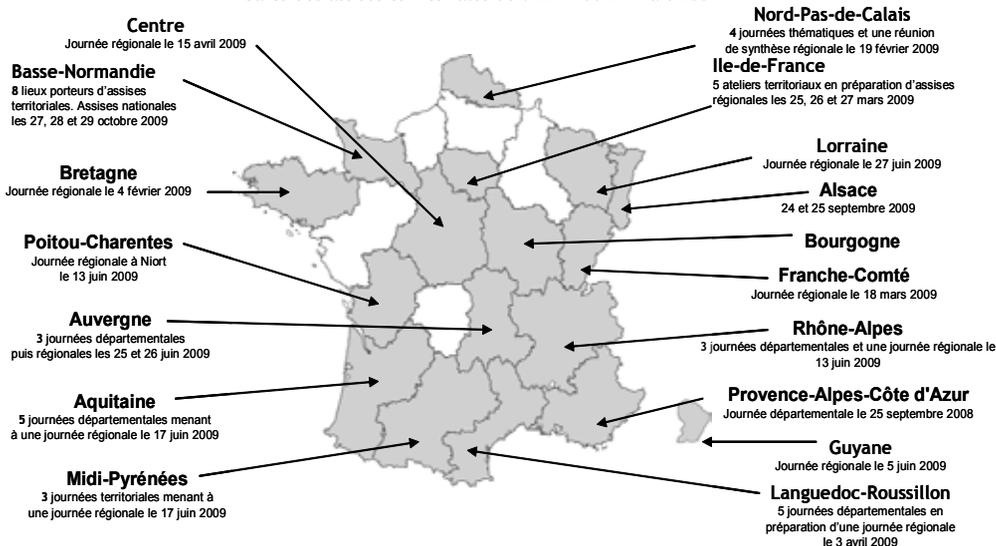
Il y a complémentarité entre deux démarches : une démarche de réseau qui existe au niveau local et débouche sur un collectif qui s'organise différemment du réseau. Se pose alors la question : quelles complémentarités entre différents types d'organisations ?

Au-delà de l'aspect quantitatif de la mobilisation des Assises nationales, il y a une très grande diversité autour de cette dynamique en marche : diversité des territoires (manifestations dans les communes, les départements qui débouchent sur une manifestation régionale, exemple de la Basse-Normandie avec 8 assises locales dans 3 départements, autre exemple en Languedoc-Roussillon où il y a 5 journées départementales pour préparer une journée régionale), diversité de durée (assises qui durent plusieurs jours), diversité au niveau du rythme des événements, diversité dans les partenariats (GRAINES, URCPPIE).

En ce qui concerne le partenariat, certaines démarches partent d'initiatives associatives fortes qui se structurent autour de la dynamique associative : elles font un travail en amont entre associations et ensuite se tournent vers les pouvoirs publics, les

Une grande diversité d'appropriation, des éclairages multiples, un évènement commun

Carte des assises territoriales de l'EEDD du 27 mars 2009



entreprises, les syndicats. C'est le cas du Poitou-Charentes. Pour les Assises régionales du 13 juin, 6 coordinations membres de la CPCA travaillent ensemble et se tournent ensuite vers d'autres partenaires comme le Conseil régional, les départements, des élus communaux, des entreprises, des syndicats. Le Conseil régional Poitou-Charentes participera à un atelier pour échanger autour de la question de la représentation, de la place des associations autour de l'EE, mais l'EE prise au sens large car avec 6 coordinations présentes, on touche à des thèmes beaucoup plus larges : solidarité, etc.

Autre mode de partenariat : les assises peuvent venir aussi conforter un partenariat déjà bien en place avec les institutions, elles sont construites entre associations et institutions. Sur le plan du symbole, on repère que plusieurs assises vont être accueillies dans l'hémicycle de certains conseils régionaux (Bretagne, Rhône-Alpes, Ile de France).

Ce congrès est un temps fort dans la vie de

Le Congrès,
un temps fort dans la vie du REN

Ensemble,
réfléchir, comprendre, expliquer et
s'enrichir de la rencontre entre les savoirs
de l'expérience et ceux de la recherche

notre réseau avec des mots clés : ensemble, réfléchir, comprendre, expliquer, s'enrichir et depuis trois années, nous avons fait le choix de confronter les savoirs de terrain, de l'expérience, avec les savoirs universitaires, c'est-à-dire que nous faisons appel à des personnes de l'extérieur, des chercheurs, pour qu'ils nous renvoient leur regard et nous amènent à progresser pour être des praticiens réflexifs, ce que nous cherchons à faire pour ne pas rester figés dans nos pratiques et pour les réfléchir.

Depuis le congrès de l'année dernière à Cherbourg, nous avons progressé grâce à ces apports sur des thématiques fortes. Philippe

ZARIFIAN nous a aidés à comprendre ce qu'étaient la morale, l'éthique et notamment la notion de cohérence. La revue L'Encre verte du réseau s'est d'ailleurs emparée de cette thématique pour en produire un numéro. Un autre intervenant, Yves GIRAUD nous a amenés à reconsidérer la relation entre l'homme et la nature, et là encore nous avons eu des chantiers qui ont découlé des rencontres sur le terrain dans le sud de la France. La thématique de la biodiversité a été retenue pour la prochaine Encre verte. Elle a débouché aussi sur notre confrontation à l'agir politique, c'est-à-dire que nous en avons dégagé l'idée que l'EE est aussi une éducation au politique, donc c'est un nouveau regard sur l'EE avec ces deux questions sur l'éducation et le politique : apprendre ensemble à choisir ensemble et apprendre ensemble à décider ensemble.

DU CONGRÈS 2008 À CHERBOURG AU CONGRÈS 2009 À POITIERS

Nos questionnements sur la cohérence
de nos pratiques au regard de la MORALE
et de l'ÉTHIQUE

Notre regard sur les relations entre
l'HOMME et la NATURE

Notre confrontation à l'AGIR POLITIQUE

Apprendre ensemble à choisir ensemble
Apprendre ensemble à décider ensemble

L'éducation à l'environnement est aussi
une éducation au politique

UN REGARD CRITIQUE SUR LE SCHEMA CLASSIQUE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Ce schéma a pour but de vous renvoyer une représentation de ce qui vient d'être dit. Comment sommes-nous arrivés à ce schéma

et comment avons-nous dégagé cette idée de l'agir politique et du positionnement de l'EE par rapport à cet agir ?

Vous connaissez sans doute ce schéma, qui depuis les années 90 était celui censé présenter le DD ou plutôt la démarche de DD : le social, l'économique et l'environnemental (les trois piliers). Au centre il y avait non pas l'agir politique mais le DD, comme si le DD était le résultat automatique du fait de l'interrelation du social, de l'économique et de l'environnemental.

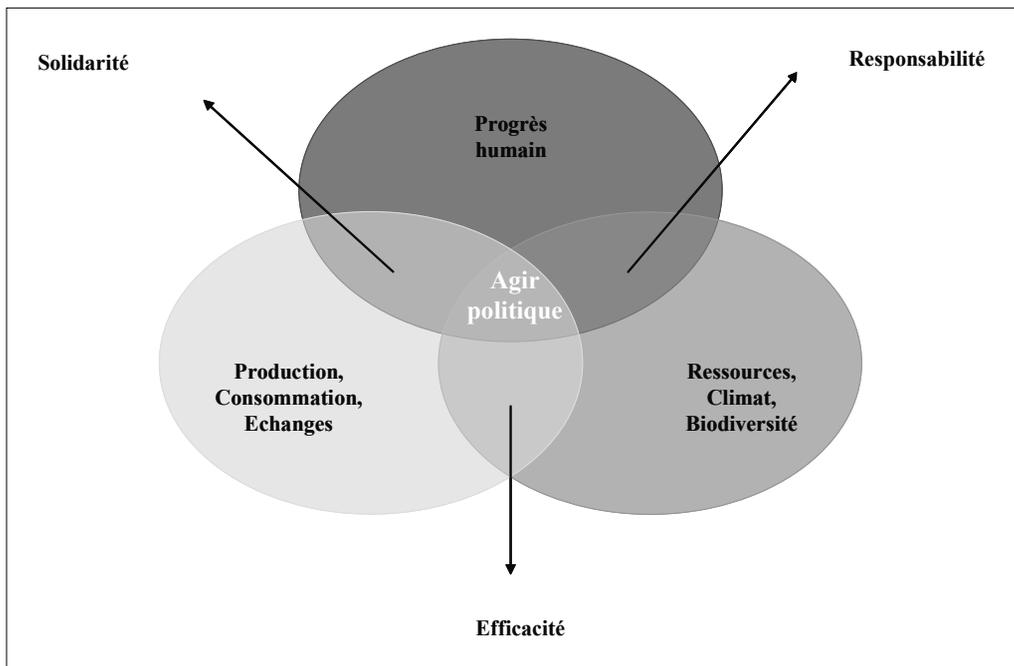
Beaucoup de gens se sont appropriés ce schéma car il mettait en évidence le fait du DD et tous se sont dits qu'ils faisaient du DD sans le savoir ! Ce qui heurte l'éducateur c'est de penser que l'on puisse faire les choses sans le savoir, sans savoir pourquoi ou comment.

Nous avons donc essayé avec les personnes que nous accompagnons dans ces démarches de DD de compléter petit à petit ce schéma.

Celui-ci avait une première vertu, celle de nous permettre d'affirmer la notion de complexité, d'interrelation. Il a beaucoup apporté finalement et nous a aidés à diffuser cette idée que nous portons depuis longtemps. Par contre, le côté pervers de ce schéma c'était l'idée "d'automatisme" (du moment que je mets en relation ces trois composantes, le résultat c'est du DD, tout le monde en fait) et la notion d'équilibre (représentation issue des mathématiques modernes) des trois sphères.

Cette idée est très forte dans les services de l'Etat qui ont construit des outils d'évaluation du DD autour de grilles qui revendiquent cette notion d'équilibre entre les trois sphères, à tel point que l'on veille à ce qu'il y ait le même nombre de questions et de sous-questions, de chapitres pour chacune des composantes.

On induit donc l'idée que le DD serait quelque chose de consensuel, or le DD avec les questions qu'il pose et les enjeux qu'il comporte est beaucoup plus l'objet de désaccords quand on passe à l'action que de consensus. Le consensus est sur les constats,



il est sur certaines valeurs. Quand on passe à l'action, à l'agir politique, on est confronté à la notion de choix.

Aussi nous avons travaillé dans un premier temps pour mettre des choses plus précises dans les notions de social, d'économique et d'environnemental. Pour le social, on s'est approprié l'idée de développement humain et de cohésion sociale ; Edgar MORIN parle de "grandir en humanité" et donc de progrès humain. Pour l'économique, ce qui était mis en avant c'était l'écoresponsabilité, s'attaquer à la notion de production et de consommation responsables, démarche intéressante déjà mais on ne touchait pas au tout de réflexion politique et économique ; car c'est bien au niveau des échanges qu'il y a à agir politique. Ce n'est pas

la même chose de revendiquer le marché ou de revendiquer la régulation ou la réciprocité, ou de se positionner au cœur de ces trois systèmes socio-économiques en fonction du contexte dans lequel on est ; on voit bien que cet équilibre des trois sphères n'a pas de sens. Pour l'environnemental le choix était plus de mettre l'accent sur l'écologie avec l'idée de ressources naturelles et énergétiques, le climat et la biodiversité.

A chaque fois que l'on s'est posé la question du progrès humain, du choix du système socio-économique, de notre relation à la nature, à chaque fois c'était la question de qui décide, de comment on apprend ensemble à décider ensemble, comment on apprend ensemble à faire des choix ensemble. C'est ce qui nous a amenés à affirmer, au sens de la conviction, au



sens d'être militant, que l'EE est aussi une éducation au politique, à l'agir politique.

Voici le cheminement que nous avons eu pour nous saisir du DD et faire que le monde de l'éducation ne le prenne pas comme un bloc à consommer. La façon dont l'éducation s'est prioritairement appropriée le DD c'est malheureusement le comportementalisme : on a transformé les enfants en surveillants de compteur de kilowatts, on les a amenés à exercer des pesées de kilos de papier, d'être des prescripteurs ou des précepteurs par rapport aux comportements de leurs parents. On s'est éloigné de l'approche majeure : nous sommes là pour accompagner des personnes en construction.

COMMENT PRATIQUE-T-ON LE POLITIQUE AU SEIN DE NOS ASSOCIATIONS ?

POUR ÊTRE EN CAPACITÉ D'ÉDUIQUER AU POLITIQUE...

Les associations d'E.E. doivent aussi :

- pratiquer le politique en leur sein
 - exister politiquement
- être reconnues comme des acteurs du politique

Un défaut dans le monde associatif est de penser qu'à partir du moment où l'on est associatif on est vertueux. Il est très difficile de poser la question : a-t-on réellement un fonctionnement interne démocratique ? On a beaucoup de mal à aborder cette question. En réalité, l'association n'a de sens que si l'on remet sur le métier cette question autour des quatre pôles (c'est la reprise de l'idée de carré magique de Michel Adam) :

- l'appartenance (pourquoi j'adhère ? Pourquoi je m'engage ? Pourquoi je suis en affinité avec des personnes sur les notions d'engagement, de conviction, d'adhésion ?) ;

- la gouvernance (c'est la question du comment apprendre ensemble à faire des choix ensemble, c'est la question de la démocratie, comment on élabore des stratégies ? Qui ? Comment ?) ;
- la production (de services, comment on envisage les liens entre emploi, engagement bénévole ?)
- et l'utilisation (de ces services).

Comment, entre ces quatre pôles, veille t'on à ce qu'il y ait des flux des personnes ? Quels moyens nous donnons-nous pour veiller à ce qu'il y ait des flux de personnes entre ces quatre pôles ? Quand une personne adhère pour consommer un service, lui permettons-nous de devenir un bénévole producteur et le mettons-nous en situation de devenir un administrateur implique dans les choix stratégiques de l'association ?

Comment exister politiquement, nous associations ? Comment exister au niveau du politique et comment agir au niveau de la politique ? Être reconnu, c'est la question de notre légitimité. On n'a pas à la revendiquer, elle est sacralisée par la Constitution, par contre il faut se battre tous les jours pour la faire reconnaître.

Nous avons à affirmer notre légitimité, non pas à pleurer auprès des pouvoirs publics pour être reconnus. Il y a à prouver que l'on existe et revendiquer auprès des pouvoirs publics qu'au-delà de la légitimité sacralisée on est dans l'utilité sociale. Il faut que l'on soit exemplaire dans le politique en notre sein et que l'on soit présent sur le terrain, que l'on accepte de jouer le jeu des institutions telles qu'elles fonctionnent, même si l'on est porteur d'un autre type de fonctionnement.



LEVER LES MALENTENDUS

LEVER DES MALENTENDUS

Si c'est de l'éducation
c'est exclusivement l'affaire de l'école

Si c'est de l'éducation
c'est destiné aux enfants

Si c'est de l'éducation
ce n'est pas de la culture

Si c'est de l'environnement
ce sont des « écolos »

REFUSER L'ENFERMEMENT

Il nous faut lever des malentendus. On entend très souvent des réflexions : « Si c'est de l'éducation, c'est l'affaire de l'école, c'est pour les enfants, ce n'est pas de la culture. Si c'est de l'environnement, ce sont les 'écolos' ». Il faut refuser d'être enfermés dans ces schémas.

Référons-nous maintenant au texte que vous avez tous reçu et que nous avons écrit collectivement pour préparer ce congrès (page 9).

QUELQUES PREMIERS CONSTATS

Choisir ensemble, nous n'en sommes vraiment pas là. Dans les dynamiques du Grenelle de l'environnement, l'EE, ce "choisir ensemble" avec les associations a été complètement bafoué au niveau national ; dans les territoires cela s'est mieux passé, mais au niveau national nous n'avons pas été reconnus, nous n'avons pas été présents.

Il nous faut constater que l'EE portée par les associations peine à trouver sa place, notamment par rapport à l'éducation

formelle. Les prolongations du Grenelle qui annonçaient une prise en compte de l'EE se sont cantonnées en pratique à l'éducation portée par l'éducation nationale.

Le lien entre EE et participation citoyenne n'est pas très visible et les élus ont beaucoup de mal à penser qu'il y a un lien entre les deux.

L'utilité sociale des associations n'est pas connue, n'est pas reconnue. La qualité des partenariats tend à la baisse. Il y a 10, 15, 20 ans, les partenariats étaient dignes de ce nom. A présent, on entre de plus en plus dans des relations de prestations de services et avec le passage des appels d'offre, on arrive à des dérives telles que la concurrence entre des associations. C'est un constat. Un constat global : on est vraiment loin d'apprendre ensemble à choisir ensemble. Constat difficile. Mais le but de ce congrès n'est pas de se poser en victime mais d'être capable de regarder en interne au cœur de nos organisations ce que l'on peut faire, quel regard critique on peut porter sur nous-mêmes pour essayer de changer les choses.

Est-ce une question de représentation de nos réseaux, est-ce une question de culture ? Ce sera le thème de la journée.

NOS PREMIERS QUESTIONNEMENTS

Que voulons-nous comme questionnements ? Quelle est notre relation au politique ? Quelle place voulons-nous auprès de l'Etat, des collectivités, des syndicats, des entreprises ? Ce sont des questions d'identité. Que voulons-nous être ? Quel rôle avons-nous et quel rôle aimerions-nous ou devrions-nous avoir ? Est-on capable d'être collectivement efficaces ? Nos actions sont-elles lisibles et est-on capable d'évaluer collectivement les effets de nos actions ?

Pour travailler sur ces questions ensemble nous allons avoir deux regards, un regard

d'une personne interne à nos réseaux, Louis ESPINASSOUS et une personne externe, André MICOUD.

*

Les coordinations associatives membres de la CPCA Poitou-Charentes engagées dans les Assises régionales des acteurs de l'éducation, de l'environnement et du développement durable, en Poitou-Charentes, sont :

- la CEDD : Coordination Environnement et

Développement Durable

- le CRAJEP : Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire

- la CELAVAR : Comité d'Étude et de Liaison des Associations à Vocation Agricole et Rurale

- la CASI : Coordination des Associations de Solidarité Internationale

- la CROS : Comité Régional Olympique et Sportif

- la CJDH : Coordination Justice Droits Humains.



POLITIQUE, ÉDUCATION, ENVIRONNEMENT, ASSOCIATION, POUR UNE ÉDUCATION EN HUMANITÉ

LOUIS ESPINASSOUS, ANIMATEUR NATURE, ÉCRIVAIN, CONFÉRENCIER



Pour une éducation en humanité.

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité », c'est le début de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. L'article 26, c'est, « Toute personne a droit à l'éducation qui vise au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des libertés et des droits fondamentaux ».

J'écoutais il y a deux ans Guy Bedos qui disait : « Ma vie a changé, je suis devenu ce que je suis actuellement car, quand j'avais 7 ans, une institutrice m'a expliqué ce qu'était la Déclaration des droits de l'homme ».

On va voir quatre points : Position - D'où venons-nous ? - Pour une éducation à l'humanité - Association et politique.

POSITION

On ne peut interpellé, s'affirmer, se rendre visible aux politiques, aux citoyens que d'une position.

Les 3 formes de position :

- la mendicité : on veut des trucs qui peuvent nous intéresser, qu'est-ce que vous pourriez nous donner ? On est mieux que les copains ;
- la position sur l'échiquier politique : on est à tel endroit ;
- la position au sens que lui a donné Fernand Deligny (un éducateur extraordinaire, antimilitariste, je précise) en utilisant une

métaphore militaire, une position à défendre, à structurer, suffisamment forte pour qu'à partir de là on puisse attaquer, à partir de laquelle on puisse aller à la conquête.

J'ai une position qui est universelle depuis la déclaration. D'où venons-nous ? 2500 ans d'histoire, Platon, Aristote : la vertu c'est l'excellence. Tu es né avec de bons yeux, avec une bonne capacité à tirer des flèches, donc ton excellence est de flinguer un maximum de personnes avec cette capacité. L'univers, le monde est parfait et nous sommes des rouages dans la nature, dans le monde, et



la vertu va être d'exécuter notre nature à la perfection, de dominer, d'être dominé. Il y a une excellence, une perfection de la nature, et notre rôle d'humain c'est d'être à notre place là où la nature nous a fait, comme elle nous a programmés.

D'OU VENONS-NOUS ?

LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

Chez les Grecs, comme chez beaucoup de peuples premiers, on se définit comme les vrais hommes, « ilnu » pour les indiens montagnards, « inuit » pour les esquimaux. Pour les Grecs, les hommes ce sont ceux de la cité, ceux qui ont le pouvoir politique, en-dessous il y a les esclaves, les barbares ou étrangers. Les hommes sont la communauté des gens qui sont semblables.

Et puis il y a un drôle de bonhomme dont je laisserai le reste de la personnalité en-dehors, Jésus de Nazareth, qui a posé des choses capitales. Il a inventé deux concepts, la perfectibilité et il a redéfini la notion de vertu : la vertu ce n'est pas être à sa place et y rester, c'est, avec ce que nous a donné la nature, qu'est-ce que je fais ? Je peux aller vers le bien, vers le mal, je peux me perfectionner, je ne suis pas un rouage de la nature, j'ai un libre-arbitre, la liberté d'être, de choisir entre le bien et le mal.

Il a aussi inventé la notion de lointain, c'est l'humanité. Quand il a dit « tu aimeras ton prochain comme toi-même », en fait il disait tu aimeras ton lointain (mauvaise traduction) comme toi-même. Il invente là la notion d'humanité. Les esclaves, les étrangers, c'est la même chose, c'est notre prochain. C'est l'ensemble.

Descartes et Copernic foutent un grand coup de pied dans la fourmilière grecque : le monde n'est pas parfait. La lune, elle est pleine de trous et il y a des planètes qui font pas comme il faut, qui dérivent. Peut-être que nous ne sommes pas un rouage de la nature. Descartes : tout n'est pas décidé d'en haut (notion de libre-arbitre, le doute).

Rousseau : l'homme s'est arraché à la nature. L'homme est hors-nature et de la nature. L'intelligence humaine a accès à l'universel dans le temps (l'homme a une histoire individuelle, un passé, un avenir) et l'homme a une durée historique en tant qu'humanité et donc une universalité dans l'espace qui nous permet de concevoir le prochain. Il sort de la nature. Il reprend la notion de perfectibilité, d'historicité et de liberté au sens de choisir.

On est définitivement autre chose qu'un organisme car on a cette liberté et cette historicité.

Kant parle d'humanité et de dignité. Notre humanité c'est notre dignité.

René Cassin (résistant, juriste) rédige la Déclaration des droits de l'homme. 10 décembre 1948 au Palais de Chaillot est votée à l'unanimité cette déclaration. Il a lutté pour défendre cette idée de dignité. L'humanité est née le 10 décembre 1948 ; tout sera différent à partir de ce socle commun, cette revendication politique universelle.

COUP DE TONNERRE DANS UN CIEL SEREIN : LA NOTION DE "TECHNÉ" AVEC HEIDEGGER ET JONAS

Tout ce qu'on a vu c'est ce qui se passait dans la cité entre les hommes et dans la nature, une permanence contre laquelle on lutte ou que l'on essaye de domestiquer. Jusqu'en 1948 nous sommes dans cette espèce de cité des hommes avec une permanence autour et l'idée que si on bataille pour l'homme de

maintenant, on bataille pour l'homme de demain ; mais on ne se pose pas la question décalée de l'homme de maintenant et de l'homme de demain. Si les droits de l'homme progressent, c'est de l'acquis. Tout le boulot est à recommencer tout le temps dans cette cité. Chaque gamin qui naît, on ne sait pas vers où il va aller, l'éducation va t'elle faire qu'il va aller vers la dignité, sa propre dignité, celle de l'autre ? Non, c'est à recommencer avec chaque génération, à chaque changement de culture, chaque grand bouleversement.



La "techné" chez Heidegger (avec en résumé trois pôles : science, technique et économie) au départ ne remet pas en cause cette idée de permanence de la nature, mais elle a cependant un truc terrible : le coup de la rétroaction (très utilisée dans l'analyse systémique).

La rétroaction est à recommencer perpétuellement. La "techné" est cumulative, c'est une rétroaction positive gigantesque, on ne repart jamais en arrière, il y a toujours plus de science, de technique, d'économie. On a donc un phénomène cumulatif qui n'est jamais remis en cause.

Et cela remet en cause la permanence de

la nature, du monde. Celui-ci devient par l'intermédiaire de la technique menaçant de par sa faiblesse même.

RÉACTIONS

- Droit devant, on continue, c'est la "techné" qui va nous en tirer, de façon un peu caricaturale. C'est ce que l'on a défini dans nos débats de l'année dernière comme une position anthropocentrée, mais en fait, c'est plutôt une position technocentrée.

- Une autre réaction, c'est le retour aux Grecs, au cosmos, à une perfection naturelle qu'on va prendre chez les Grecs mais aussi et surtout chez les peuples premiers (panthéisme, jaïnisme qui est une tradition brahmanique pour qui toute vie est équivalente). On remet l'homme dans la nature, on oublie son humanité pour dire que toute vie est équivalente. Je ne développerai pas.

- Mais pour moi cette position écocentrée est dangereuse, elle régresse derrière Rousseau et Jésus. Il y a Linné, l'hypothèse Gaïa, Michel Serres avec la notion de contrat naturel entre la nature et nous qui sommes égaux en droit, je ne suis pas d'accord.

BACHELARD, REVIENS, ILS SONT DEVENUS FOUS !

Bachelard avait 2 cours au Collège de France : un sur l'épistémologie des sciences, il traquait la rigueur des sciences avec une rigueur terrible, un épistémologue extraordinaire, et un autre sur la poétique de l'espace, la terre et les rêveries du repos. C'est le premier pour moi à poser que l'homme, c'est pas seulement la science et la "techné" mais l'être.

Lisez le roman de Romain Gary, *Les racines du ciel*. Le personnage de Morel lutte pour sauvegarder les éléphants. Fait prisonnier, il est sauvé parce qu'il pense aux éléphants.

« L'éléphant, c'est une part de ma liberté ». En luttant pour les éléphants, il ne lutte pas pour la biodiversité mais il lutte pour son humanité, pour sa liberté. « Il faudra un jour que l'homme comprenne que l'homme ne vivra pas que de semelles et de machines à coudre ».

Dominique Cottureau a bien posé le problème de double humanité : humanité rationnelle, scientifique, avec un discours nécessaire pour partager un monde commun et en parallèle de la nécessité absolue de notre être au monde personnel qui peut être partagé mais qui est différent chez chacun.

Edgar Morin, *Politique et civilisation* : nous habitons poétiquement la terre, comme le disait Hölderlin je crois, et nous habitons prosaïquement la terre, dans le sens où nous avons besoin de confort.

Pietro (Confédération paysanne en 1968, objecteur de conscience) : il y a la civilisation de l'être et la civilisation de l'avoir. Nous ne survivrons qu'avec ces deux civilisations.

ENVIRONNEMENT : UN COMBAT POUR L'HOMME

A partir de là, on va pouvoir définir une position d'éducateur environnement, une position anthropocentrée, qui n'est pas une position technocentrée. Je suis pour un combat pour l'homme, pour l'humanité de l'homme. Je veux pouvoir être nourri prosaïquement et vivre mon humanité. J'ai un projet sur l'homme mais sur tout l'homme.

Albert Jacquard : concernant nos devoirs envers la nature, ils ne sont que des devoirs envers nos descendants. La faute ne consiste pas dans le fait d'abîmer la planète, d'appauvrir ses richesses, ce n'est pas une faute vis-à-vis de la nature qui n'est pas une personne ; il ne s'agit pas de respecter la nature mais

de respecter les hommes à qui nous allons transmettre cette nature. Le contrat est entre l'homme d'aujourd'hui et l'homme de demain (cf. Hans Jonas aussi).

Ma position d'homme, d'éducateur environnement : je veux habiter la terre, je veux que l'humanité à venir puisse habiter la terre et puisse vivre avec de l'avoir qui est nécessaire mais je veux aussi vivre en tant qu'humain toute mon humanité.



POUR UNE EDUCATION EN HUMANITE

Dostoïevski : il n'y a rien de plus important au monde et pour le monde qu'un bon souvenir d'enfance. On a la chance en français que le mot "humanité" représente à la fois mon humanité, l'humanité de chacun et l'ensemble des hommes. En éduquant à l'humanité de chacun on éduque l'ensemble à l'humanité des hommes.

Mon projet pédagogique : premier jour, première réunion : tous les hommes naissent libres et égaux en dignité. Le respect de soi. Mon boulot d'adulte sera de veiller à ce que tu respectes ta propre humanité, ton intégrité physique et affective, respect de soi, respect des autres. Ils sont tous égaux en dignité. Respect des adultes. Respect des voisins, respect des copains qui vont venir après.



ASSOCIATION ET POLITIQUE

Importance de la position, au sens de Deligny, à partir de laquelle je suis puissant, à partir de laquelle je vais pouvoir défendre et avancer. Cette position de l'humanité, la dignité, ça me sert tous les jours à savoir si je suis en train de faire mon boulot, tout simplement. Est-ce que je suis dans mon boulot d'homme, d'éducateur ? C'est un cadre puissant. Le gamin est-il en train de grandir en humanité ? Cela me permet de faire du politique sans faire de la politique, non prosélyte, universel.

Le politique qui s'impose à la politique, qui est opposable à la politique. Cela me permet de négocier avec les politiques en tant qu'adulte responsable ou de parler avec des adultes responsables dans le cadre d'une égalité (pas en position de formation par exemple).

Ça me permet de rejoindre les associations d'éducation populaire avec ce socle commun. Je rejoins aussi tout ce qui a été abordé dans l'intervention précédente : faire de la communication pour un partenaire, de l'embrigadement des enfants, non je ne suis pas sur ma position d'éducateur.

Un jour, au printemps, un homme riche amène son fils en haut d'une colline, en passant par les terrasses, les vergers et, arrivés en haut de la colline, il se retourne et dit à son fils : « Regardes, un jour tout ceci t'appartiendra ».

Un jour, au printemps, un homme pauvre amène son fils en haut d'une colline, en passant par les terrasses, les vergers et arrivés en haut de la colline, il se retourne et dit à son fils : « Regardes ».

Merci.



DES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT EN MAL DE RECONNAISSANCE ?

ANDRÉ MICOUD, SOCIOLOGUE, DIRECTEUR DE RECHERCHE HONORAIRE (NRS)



Bonjour à toutes et à tous, merci aux organisateurs d'avoir pensé que je pourrais répondre à cette question. Je suis aussi président d'une association membre de plusieurs autres et citoyen comme vous tous, et donc pas seulement sociologue !

Ah bon ?

Les associations d'éducation à l'environnement seraient en mal de reconnaissance ? Ah bon ? Pourtant ce congrès est bien organisé avec le soutien et la présence de la Région Poitou-Charentes, avec un mot de Ségolène Royal sur le flyer. La Lettre du GRAINE Poitou-Charentes est éditée avec l'aide du Conseil régional Poitou-Charentes et de la DIREN, de même pour celle du GRAINE Rhône-Alpes.

Je suis président de la Maison du fleuve Rhône à Givors. Nous avons été invités récemment à adhérer au GRAINE Rhône-Alpes, c'était une condition pour bénéficier des aides de la Région et de la DIREN. Alors, permettez-moi d'être un peu étonné.

POURQUOI ALORS CE SENTIMENT DE NE PAS ÊTRE RECONNU ?

A court terme, c'est le « coup » du Grenelle : j'ai compris qu'il y a eu comme un dépit. Il y a eu ce comité opérationnel n°24 du député Bertrand Pancher qui ne parlait même pas de l'EE ! Pourquoi ? Manque de relais, déficit de représentation au niveau national, puisqu'au niveau régional le relais avait été davantage

pris ? Peut-être ceci en rapport avec France Nature Environnement qui monopoliserait la représentation nationale : qui du hérisson ou de l'hermine va l'emporter ?

A plus long terme, c'est une série d'interrogations auxquelles je ne prétends pas avoir de réponses mais que je vais vous poser et dont nous allons discuter cet après-midi.

- Une histoire et une sociologie singulière ?

Qui viendrait de ce que vous êtes, de vos origines, de celles du REN, je pense qu'il y a des choses à chercher de ce côté là.

- Autre hypothèse : le goût de l'entre-soi ? On est bien ensemble, on est les mêmes, on partage les mêmes valeurs qui consistent à ne pas imposer des valeurs aux autres.

- Un fonctionnement horizontal ou centripète ?

- Un problème de relais des générations ? Je n'ai pas l'impression que ce problème vous concerne. Car par exemple, a contrario, lors d'une rencontre sur les mêmes questions de la FRAPNA Rhône-Alpes, il m'a été demandé : « A quoi on sert maintenant ? ». Or, devant moi, il y avait des têtes blanches (les fondateurs) et des salariés (30 à 35 ans en moyenne) et entre les deux, personne...

- La question de la professionnalisation ? L'important est peut-être de faire marcher la boutique ; du coup les enjeux plus globaux, plus nationaux, plus politiques au sens réel du terme, seraient moins pris en charge ?

Il y a 6 ans, j'avais coordonné une quinzaine de recherches, en France essentiellement, sur les associations de protection de la nature et de l'environnement. Ça donnait un bon regard et je ne pense pas que les choses aient évolué fondamentalement depuis. Je vais donc commencer par vous présenter un résumé de ce travail sur lequel il y a eu des publications dont vous pourrez trouver les références ci-dessous.



RETOUR SUR LE PASSE : LES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT EN GENERAL

DES ORIGINES HISTORIQUES DIVERSES

Il est important de montrer la spécificité globale des APNE par rapport aux autres associations qui sont nées quant à elles dans les obédiences syndicales, politiques et religieuses. Ce n'est pas le cas des APNE qui par ailleurs viennent de très loin : des sociétés savantes des 17 et 18ème siècle. Au 19ème siècle on avait des notables érudits (médecins, pharmaciens, instituteurs, curés...) qui étaient passionnés d'ornithologie, de botanique, d'entomologie... et qui passaient leurs loisirs à ça, ils faisaient des sorties mycologiques, ils éditaient des revues savantes. Ils envoyaient de temps en temps des résultats au Muséum d'histoire naturelle. C'est cette culture savante qui continue à avoir une place importante encore aujourd'hui. C'est même souvent cette culture qui donne leur légitimité aux responsables.

Les APNE nées dans les années 70 naissent contre et avec ces premières formes associatives. Elles transforment ces anciennes associations de connaissance de la nature en associations de connaissance et de protection ou de défense de la nature. Il y a introduction d'une volonté d'action, de militantisme (alors que les sociétés savantes se contentaient de développer le savoir entre gens bien). Les APNE bouleversent ce paysage. Elles font parfois même de l'entrisme ; c'est le cas par exemple de la création de la FRAPNA à partir de sociétés savantes locales avec, si l'on peut dire, une prise de pouvoir par Philippe Lebreton. Ce sont souvent de jeunes écologistes diplômés et bien armés juridiquement en

même temps.

Ensuite viennent des associations plus hétéroclites (mues par l'effet NIMBY, "not in my backyard") qui naissent contre des projets d'aménagement, contre la création d'un incinérateur par exemple. Leurs objectifs sont plus limités, plus éphémères aussi. Mais elles constituent un terreau ou un vivier qui peut être réanimé occasionnellement.

Enfin, il y a aussi la nébuleuse "écologico-bio", la santé, le bien-être, la spiritualité, la nourriture saine, mon corps. Le champ est immense et les limites indéfinissables. Ce sont surtout les associations que l'on voit dans les divers salons écolo. Il s'agit toutefois d'associations auxquelles on adhère pour des motifs plus individualistes (cf. mon article dans Sciences humaines : sur la nébuleuse associative).

CARACTERISTIQUES SOCIOLOGIQUES DES MEMBRES

De ce côté, pas de surprise, toutes les études convergent pour dire que les adhérents sont en majorité des urbains, plus diplômés que la moyenne, plutôt de formation scientifique, beaucoup d'enseignants et de professions du social. Les deux extrémités du spectre des âges sont davantage représentées que les gens actifs (au sens INSEE du terme).

Caractéristique aussi est la pluri-appartenance : souvent les membres des APNE adhèrent à plusieurs associations. C'est aussi la grande importance des réseaux interpersonnels. Et enfin la très grande variété des formes d'organisation selon les régions : soit une fédération départementale ou régionale, soit, ici ou là, une petite association qui aura le rôle de pilote, qui sera le fer de lance... En bref, un paysage très divers et aussi très mouvant.

LES FORMES D' ACTIONS

- De fait, ces associations passent une grande partie de leur temps à négocier avec des structures intermédiaires mises en place par les collectivités territoriales (ex : CAUE, PNR, CPIE, CREN) et pas directement avec les services publics, l'Etat.
- Elles ont une grosse fonction d'expertise (pour leurs compétences) : études d'impact, divers inventaires, études de diagnostic préalables pour les ZNIEFF...
- Actions contentieuses : beaucoup moins qu'à l'origine (peut-être parce que le droit est plus efficace aujourd'hui).
- Une relative diminution de l'action contestatrice : de moins en moins d'actions contestatrices (en dehors de Greenpeace, des faucheurs d'OGM...).
- Place croissante donnée à l'éducation à l'environnement : toutes ont un volet EE.
- Développement de produits dérivés qui constituent des revenus plus sûrs.
- Développement d'un graphisme nature très reconnaissable.

LES DYNAMIQUES PRESENTES

- Vers une intégration locale affirmée ; beaucoup d'associations sont des quasi-services publics territorialisés.
- Cette non-reconnaissance dont il serait question n'est donc pas effective au niveau local ou régional. Un certain nombre d'associations deviennent même « entrepreneuriales ».
- Enfin, il y a les fonctions de représentation dans les instances, toujours très importantes : avec un décalage que l'on constate entre les fondateurs, les têtes blanches, qui ont des fonctions de représentation dans les différentes instances et les salariés. Soit un certain clivage entre générations et des problèmes de communication. Et n'oublions pas non plus les effets de notabilisation (des

responsables d'associations qui côtoient des élus, le recteur, des hauts fonctionnaires...) ce qui fait penser aux sociétés savantes d'autrefois.



L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT COMME SECTEUR D'ACTIVITE

C'est un domaine fortement consensuel, ça ne mange pas de pain, il faut s'occuper des enfants (par exemple mes petites filles qui me disent qu'il ne faut pas laisser l'eau couler pendant qu'on se lave les dents, elles ont bien appris leur leçon à l'école !). Mais c'est tellement consensuel que l'on se dit que si on ne le fait pas, d'autres le feront, puisque tout le monde pense que c'est important.

Ce qui fait votre particularité, c'est que vous prétendez être les spécialistes de l'EE alors que beaucoup d'autres en font.

Les associations APNE (mais comme toutes les autres associations) sont de plus en plus mises en concurrence par les nouvelles orientations des donneurs d'ordre : on passe d'un fonctionnement où l'on présente des projets et où la collectivité les reconnaît et vous subventionne, au marché public où vous n'êtes plus qu'un prestataire de services.

Ne pas être reconnu alors, n'est-ce pas une réaction d'enfant gâté ? L'argent ne tombe

plus systématiquement ! J'ai entendu dire par certains d'entre vous qu'il ne s'agissait pas de se poser en victime. En rhétorique on appelle ça une « prétérition ». Or, pour moi, dire qu'il ne s'agit pas de se poser en victime, est une forme de prétérition. De fait, on se considère comme victime quand même : victime de n'être plus reconnu, et subventionné, automatiquement.

Ce changement dans la manière de mener les politiques publiques (le passage au marché) repose de façon plus générale la question de la place des associations, de leur rôle dans la société par rapport aux décideurs politiques, aux élus de la démocratie représentative. Alors, reconnaissance ou instrumentalisation ? Comment repenser la place de l'associatif aujourd'hui ? Vous pourrez consulter les travaux de Jacques Ion sur cette question (Cf. la bibliographie).

LE RESEAU ECOLE ET NATURE

J'ai eu des difficultés à trouver l'acte de naissance malgré tout ce que l'on m'a envoyé. Dans un rapport de François Torelli qui avait participé à une de vos rencontres nationales de 1995, il dit qu'il n'y a que des blancs, des français de souche, bien propres sur eux, pas d'excités, des gens bien sages. Alors, est-ce toujours le cas ?

De plus, ces 3 mots, Réseau, Ecole, Nature forment une identité, portent la trace du moment originel. Mais sommes-nous toujours dans ce même moment ?

Réseau : des gens qui veulent faire des choses ensemble, mais qui ne veulent pas se subordonner à une machine, s'attacher les mains. Mais alors, comment peuvent-ils agir avec les autres ?

Ecole : des personnes qui viennent de l'école,

de l'enseignement scolaire. Et qui continuent à faire de l'école en dehors de l'école ?

Nature : ce n'est pas l'environnement, c'est plutôt la nature au sens du professeur d'histoire naturelle peut-être.

Ecole et Nature : peut-être que ces mots n'ont plus le même sens qu'au début (le monde va, les mots restent) ?

FEDERATION ET RESEAU : DEUX MOTS A FORTE CHARGE IDEOLOGIQUE

Pour les fondateurs du Réseau Ecole et Nature, la fédération apparaissait comme une forme traditionnelle, c'était « ringard », lourd administrativement, c'était bon pour les masses. Dans la fédération il y a des enjeux de pouvoir en interne, alors que le réseau est réputé être le top, c'est léger, souple, c'est moderne, c'est pour des individus autonomes. Il n'y est jamais question de pouvoir, on s'aime ! On reconnaît là un certain esprit

sociologique qui permet, en calculant l'Indice de fréquence de citation, de faire apparaître des polarités dans un réseau. Je vous donne par exemple la liste des 150 noms des personnes présentes ici et, en face de chacun de ces noms je vous demande d'indiquer : je ne le connais pas, je le connais / j'ai travaillé avec lui dans le passé / ou bien je suis en train de travailler avec lui. Une fois les données traitées, on fait une représentation graphique qui fait apparaître des « patates » ou si vous préférez, des sous-ensembles partiellement sécants. Les personnes qui ont le plus d'influence, ou de pouvoir, sont celles qui apparaissent au point de convergence du plus grand nombre de patates sous-ensembles.

On peut représenter schématiquement cette opposition entre les formes traditionnelles et actuelles de « s'engager pour des choses publiques ». J'emploie d'ailleurs cette périphrase justement pour ne pas me servir du verbe « militer » qui est très connoté aujourd'hui.

La « militance » du latin miles : soldat

Hier

Adhésion « à vie » (les « timbres »)
Structuré verticalement
Clivé idéologiquement
Organisation hiérarchique
Obéissance à la « ligne »
L'importance du nombre au niveau national
L'importance de l'action dans la durée
Pour avoir du poids

Aujourd'hui

Adhésions « post-it » et plurielles
Structure en réseau
Toutes origines confondues
Informelle
L'autonomie de la pensée
L'importance de l'efficacité au niveau local
L'importance des « coups » médiatiques
Pour aussi y trouver son compte

soixante-huitard.

Or, même s'il n'y a pas d'organisation hiérarchique, il y a une tête de réseau quand même, des polarités. Les pouvoirs existent aussi dans les réseaux.

On peut d'ailleurs faire un petit exercice

C'est une caricature, tirée des travaux de Jacques Ion (sociologue).

Hier, le bon militant c'était celui qui avait sa carte remplie de timbres annuels (FCPE, CGT, PC). L'association est structurée verti-

calement : des chefs, des sous-chefs. Soit on était dans les rouges, soit dans les blancs, dans l'amicale laïque ou au patronage. L'organisation était hiérarchique et calquée sur les modèles administrativo-militaire. L'obéissance à la ligne était la règle sous peine d'exclusion. C'était le nombre d'adhérents qui était le plus important (peu importe les moyens de recrutement, il fallait faire « péter le chiffre »). L'action était faite dans la durée pour avoir du poids (vocabulaire physique). Aujourd'hui, l'adhésion, selon l'image de Jacques Ion, c'est un post-it : j'adhère mais je peux avoir plusieurs post-it en même temps, je peux en changer, je suis « militant » à temps partiel ou sur un temps limité. Ce que je souhaite c'est l'efficacité à court terme, avec une économie de moyens. Et puis je veux aussi y trouver du plaisir.

Structure en réseau : toutes origines confondues, beaucoup de choses informelles (phobie de la bureaucratie), autonomie de chacun avant tout, importance de l'efficacité au niveau local, importance des coûts médiatiques. J'adhère mais je veux y trouver mon compte, j'essaie d'allier la réalisation de moi et de la cause à laquelle j'adhère.

LE RESEAU ECOLE ET NATURE, UN MODELE FORT

J'appelle cela un modèle fort. Parce qu'en effet, à lire vos brochures, la pédagogie de projet est une idée qui revient tout le temps. De même, la notion de réseau est un identifiant fort chez vous. Gouvernance... Partenariat... Peut-être une tentation technicienne au sens de pédagogisme ? Comment affirmer une telle spécificité avec ses limites quand il s'agit au jour le jour de créer des partenariats avec des gens dont ce n'est pas forcément le souci premier ?

QUESTIONS POUR L'AVENIR

L'IDEOLOGIE ET L'UTOPIE, D'APRES PAUL RICOEUR, LIBREMENT INTERPRETE

Quand le monde change, les institutions qui garantissent la pérennité de son ordre symbolique ne sont pas inclinées à changer, c'est l'idéologie dominante. Par exemple, dans le monde de la chrétienté, il a fallu que les protestants et les catholiques se fassent la guerre pour que ce monde s'écroule et qu'un autre monde apparaisse pour que la puissance publique puisse prétendre être la seule à être garante de l'ordre public. Les institutions cléricales avaient failli et donc d'autres institutions, étatiques en l'occurrence, ont pris la place. Mais les institutions en place ne se laissent pas déboulonner comme ça.

Sur les marges le monde change, les institutions restent là

Il faut comprendre le mot *marge* au sens littéral qu'il a pour une feuille de papier écrite. Représentez-vous l'ordre symbolique comme le texte qui régule l'ensemble du fonctionnement du texte (les us et coutumes et les lois d'une société) et pour corriger ce texte, comme il n'y a pas de place dans le texte, il faut gribouiller dans la marge. C'est sur les marges qu'il y a des mouvements sociaux qui naissent et qui s'efforcent de faire advenir un monde nouveau, qui vont innover. C'est là que l'on va trouver le mouvement social des associations qui sont des manifestations de nos contemporains, sensibles, plus sensibles que d'autres à ce qui change et qui veulent le faire reconnaître.

Par exemple, les mouvements sociaux ouvriers : « C'est ça, on ne va pas continuer cette vie de fou comme ça, il faut un droit du travail... ! » et la première fois que des ouvriers sont devenus députés, ils ont été la risée des gens en place car ils parlaient mal.

Ce n'est jamais simple de faire reconnaître qu'il y a un besoin d'autres institutions.

Ce monde dont rêvent les mouvements sociaux ne peut avoir lieu immédiatement, sauf à être « u-topique », c'est-à-dire, un « non-lieu ». Je pense qu'il y a des utopies qui ont lieu, qu'il y a des non-lieux qui ont lieu ; c'est dans les marges que des gens inventent des formes, mais ces formes sont à côté : communautés de néo-ruraux, baba-cools, mouvements alternatifs (*alter* ce qui veut dire « autre » en latin).

Pour moi les premiers écolos étaient des annonceurs d'un autre moment. Ce sont eux qui ont repris pratiquement les premiers le mot d'écologie (sans savoir ce que cela voulait dire ni qu'il avait été inventé par Ernst Haeckel dans les années 1850 !). Ils se sont appropriés ce terme et ils en ont parlé comme d'un idéal pour une nouvelle société. L'émergence du monde qui est le nôtre aujourd'hui a bien été au départ moqué comme utopiste (exemple : le journal *La gueule ouverte*). Que de ricanements à l'encontre de ceux que l'on accusait de vouloir revenir au temps de la bougie !

L'utopie est un moment pratiquement indispensable

Il y a eu des utopistes au moment de la révolution industrielle, et Michel De Certeau a très bien montré comment au 16^{ème} siècle, les mystiques aussi ont été des utopistes après l'écroulement du religieux.

Mais le monde nouveau finit par advenir, et en ce qui concerne l'environnement il est en train d'advenir. Quand j'ai commencé à travailler il y a 40 ans sur ces thèmes, personne pratiquement n'en parlait dans la grande presse. Maintenant, on a trois pages dans *Le Monde* tous les jours, quant au Code de l'environnement, inexistant à l'époque, il représente aujourd'hui des milliers de pages.

Le nouveau monde est en train d'être institué et les mouvements qui ont porté ce mouvement n'ont de cesse de créer de nouvelles institutions, et ainsi de suite, des institutions que l'on va pouvoir qualifier d'idéologiques. Dans le premier sens, idéologique, c'était ce qui nous empêche d'advenir, ce qui solidifie, ce qui pétrifie un monde ; mais il n'y a pas de société sans idéologie, sans culture, sans discours sur lequel on s'accorde, sauf que ce n'est pas facile de passer de l'un à l'autre.

Le développement durable : nouvelle idéologie ou terme de transition ?

Alors contrairement à ce que nous a dit Louis, je suis pour le DD car je pense que c'est un terme de transition qui signale que je passe d'un monde à l'autre et que si ça peut faire changer, tant mieux. A nous de faire que ce ne soit pas un DD comme disait l'autre « pourvu que ça "doure" » car ça c'est un DD que je n'aime pas, « pourvu que ça "doure" », sans que l'on ne change rien ; où l'on ne fait que mettre de la peinture verte. Mais je pense aussi que par ce terme, je peux sensibiliser pas mal de monde, toucher un maximum de personnes. Le développement durable est la forme qu'a trouvé le monde actuel dominé par l'économisme - l'idéologie actuelle - pour faire amende honorable, mais sans l'avouer complètement (on garde le terme de développement). Peut importe pour moi, il suffit que le ver soit dans le fruit.

Je fais souvent la comparaison entre le mouvement ouvrier et le mouvement écologique. Avec le mouvement ouvrier, ce qui émerge, c'est la question sociale avec la puissance de la science et des techniques, de la techno-science mise au service de la puissance des Etats. C'est ça la modernisation, c'est la mise au service de la puissance des Etats, des sciences et des techniques - le Progrès -, qui fait émerger la question sociale, c'est-à-dire, l'exploitation de la force de



Une comparaison historique : L'inéluctable mouvement vers l'institutionnalisation

Au XIXème siècle, la « question sociale »

Avec l'apparition du monde « socio-éco »

Les 1ers utopistes sociaux
Les sociologues
Les « socialistes »

Au XXIème, la « question vitale »

Avec la prise en compte du monde
« physico-bio »

Les « écolos »
Les écologues
Les écologistes politiques

Après avoir été avant-garde, poisson-pilote, préfigurateur etc. comment durer si on ne se renouvelle pas ?

travail humaine. Un monde apparaît : le monde socio-éco, qui va remplacer le monde des ordres religieux. Or on a d'abord vu apparaître des « marginaux » : les premiers utopistes sociaux : les Cabet, les Fourier, les St-Simon. Ce sont eux qui ont inventé le vocabulaire d'aujourd'hui : entrepreneur, force de travail. Marx a piqué ce vocabulaire sans payer de droits d'auteur ! Les utopistes sont des sensibles qui manifestent les premiers que le monde a changé et qui inventent les mots.

J'ai étudié d'ailleurs la naissance de l'*ingénierie écologique*, de l'*agriculture écologique*, de la *biodiversité*, du *patrimoine de l'humanité*, ou plutôt j'ai étudié l'histoire de ces mots. Ces expressions n'existaient pas il y a 40 ans. Par exemple la notion de biodiversité a été créée en 1984 au congrès de la biologie de la conservation au Texas. Le DD c'est plus vieux que le rapport Brundtland, ça vient de l'UICN à Stockholm en 1982. Tous ces mots montrent que le monde est en train de changer et qu'il va bien falloir que les institutions suivent. Les premiers utopistes sociaux du 19ème ont inventé un autre vocabulaire et on fait imaginer qu'un autre monde était possible. Les sociologues sont arrivés ensuite qui ont fait de la société l'objet de leur

nouvelle science, et les socialistes ont fait de la question sociale la question politique par excellence. Cela se passait au 19ème siècle.

Au 21ème siècle, c'est la question vitale. Il est important pour les hommes que le monde naturel continue, c'est la prise en compte du monde physico-bio (celui dans lequel on pensait que l'on pouvait rejeter tous nos déchets et piquer tout ce que l'on voulait). Aujourd'hui que la "techné", le complexe scientifico-technique, a acquis une force cosmologique (on peut changer le climat, ne plus avoir d'eau, etc.), il faut compter avec ce monde là, cette machine physico-bio. On a vu apparaître les écolos, ceux qui ont manifesté par leur corps leur engagement qu'un autre monde était possible. L'écologie, il ne faut pas l'oublier, c'est la science du rapport des êtres vivants entre eux et avec leur milieu ; et pendant très longtemps les écologues ne se sont pas intéressés au fait que les hommes faisaient partie des êtres vivants ; ils ne s'intéressaient qu'à la nature vierge. Ce qu'on a appelé « la crise écologique », pour moi c'est quand on a commencé à considérer que les hommes eux aussi font partie de ce monde physico-bio. Leurs actions interagissent avec ce monde et peuvent le dérégler. Et c'est ce

que montrait les premiers écolos utopistes. Les écologistes politiques ce sont les écologistes qui vont faire en sorte que cette question soit prise en compte par la société et qui vont travailler pour que les institutions s'en occupent.

Après avoir été avant-garde, poisson-pilote, préfigurateur etc., comment durer si on ne se renouvelle pas ?

LES INSTITUTIONS ET LES INSTITUTEURS

Les instituteurs ont pour fonction d'instituer un monde et les êtres qui l'habitent, c'est-à-dire de « faire être » ce qui ensuite commandera à un « faire faire ». Ils instituent au sens propre, ils font que les choses sont, ils ont une fonction ontologique, ils disent que ce qui est, est.

Par exemple, hier ils ont fait qu'existe une langue, une histoire et une géographie nationale (défense de parler breton et de cracher par terre, ils ont constitué une nation homogène, les hussards noirs de la république).

Aujourd'hui ils, vous, nous, tous sommes appelés à faire que les humains se pensent comme les êtres vivants d'une même planète, la *biosphère*, et aussi comme des éco-citoyens. Si je définis le monde autrement (physico-bio et pas seulement éco-socio), forcément je définis les êtres autrement, et si je définis les êtres autrement, je définis le monde autrement, et il en ressort un mode d'être, une responsabilité forcément différente. Avant il suffisait que je sois un bon français, un bon ouvrier, un bon consommateur, aujourd'hui ce n'est plus suffisant.

Qu'est-ce que c'est que ce travail d'institution

d'un nouveau monde sur lequel nous n'arrêtons pas de travailler ? C'est trois choses intimement liées : sensibiliser, rendre imaginable, et c'est là l'importance des figures, j'y reviendrai. C'est aussi conceptualiser (c'est-à-dire rendre intelligible), et enfin c'est instaurer de nouvelles normes. Reprenons ces trois actions en détail.



L'INSTITUTION DU MONDE ET DES ÊTRES APPELÉS A L'HABITER - LES TROIS TYPES DE TRAVAIL SYMBOLIQUE

- Sensibiliser pour faire aimer.
- Expliquer pour faire comprendre.
- Normaliser pour obliger à faire.

Pour moi il y a trois dimensions dans le travail symbolique pour faire advenir un autre monde : je les sépare pour la clarté de l'exposé mais elles sont de fait toujours liées entre elles et il faut qu'elles soient présentes toutes les trois ; s'il n'y a que de la sensibilisation, que de l'explication ou que de la normalisation, cela ne fonctionne pas, il faut qu'il y ait les trois ensemble. D'ailleurs je me suis aperçu que ce modèle n'était pas de mon invention, puisqu'on retrouve cette catégorisation dans la scolastique médiévale qui disait qu'il y avait 3 types d'intelligence : l'intelligence des choses rationnelles, l'intelligence des choses sensibles et l'intelligence des choses mystiques.

Le rôle des figures, parce que les humains sont des êtres sensibles

Les patates (sous-ensembles) de tout à l'heure ça fait comprendre, l'hermine aussi, le logo du hérisson ; nous sommes des êtres sensibles aux images, mais aussi aux figures rhétoriques.



Pour moi le DD est un *oxymore* qui fait penser : « Ah bon ? On ne nous avait jamais dit qu'avant avec le développement on allait droit dans le mur ? Agriculture écologique, ah bon ? Mais c'est une tautologie, forcément l'agriculture s'occupe du vivant ? Ben non, en fait elle est de plus en plus artificielle... ».

Le rôle des concepts, parce que les humains sont des êtres rationnels

La biodiversité par exemple, ce n'est pas simplement une figure rhétorique (assez tautologique au demeurant ; que serait une vie qui ne serait pas diverse ?) mais c'est aussi un concept écologique. Les spécialistes distinguent d'ailleurs la biodiversité génétique, de la biodiversité spécifique ou de la biodiversité écologique. Ils inventent des façons de la définir et de la mesurer. Bref, la biodiversité, comme le développement durable, comme l'ingénierie écologique..., sont des nouveaux concepts pour décrire et comprendre le monde nouveau.

Et le rôle des catégories, parce que les humains sont des êtres sociaux

Enfin, pour changer le monde, il ne faut pas seulement inventer des figures pour en faire imaginer un autre, ni seulement créer des concepts pour l'expliquer rationnellement, il faut aussi instituer des lois et des règlements pour que tout un chacun se conforme à ce nouveau monde. Par exemple, pour continuer à parler de la biodiversité, c'est déjà une catégorie juridique puisqu'elle figure dans la convention de Rio, et que les nations signataires se sont engagées à agir pour freiner la diminution de la biodiversité sur leur territoire (c'est le cas des sites Natura 2000 en Europe).

La politique, c'est l'organisation du vivre ensemble, de l'apprentissage à choisir et à décider ensemble, et par rapport à des politiques seulement gestionnaires, le fait

associatif est toujours pensé comme étant porteur de valeurs spécifiques de la société civile. J'ai bien aimé : que serait la vie sans les associations ? Mais en même temps, pas d'action, et donc pas de changement sans compromis, ça c'est « pan sur la tête des purs et durs ! », parce que je n'aime pas les purs et durs, et je vous explique tout de suite pourquoi.

PAS D'ACTION, ET DONC PAS DE CHANGEMENT, SANS COMPROMIS

La parabole du jeu de scrabble

Si on se représente le monde à un moment donné comme une partie de scrabble, la partie est toujours entamée. Quand on arrive dans le monde, le jeu est déjà entamé. Et puis on arrive avec une autre idée : « Hou là là, j'ai une idée géniale..., j'ai 6 lettres mais je ne peux pas les mettre dans ce monde, ah mais que ce monde est con ! Il ne veut pas accepter mon idée géniale etc. ».

Celui qui est intelligent enlève une lettre et met un autre mot de cinq lettres dans le monde, et comme ça, il participe au changement du monde. Il fait le deuil de son orgueil et il peut emmerder les autres ou bien les favoriser ! C'est ça l'agir politique, si on veut ce que l'on veut, il faut agir politiquement, il faut se compromettre, non pas se vendre, ou se prostituer, mais simplement faire ce qu'il faut pour faire entendre sa voix ; mettre son mot dans le jeu.

Alors, à partir de cet exemple des 5 ou des 6 lettres : faut-il dire « école » ou « éducation » ? Il y a toujours les deux dans le REN, est-ce que cela ne brouille pas le message ? Le REN c'est l'emblème, c'est l'affiche, c'est les 6 lettres, on ne veut pas perdre cette identité.

Faut-il dire « nature » ou « environnement » ? Je ne sais pas.

Faut-il dire réseau « Ecole et Nature » ou

« EEDD » ?

Quel dialogue avec les autres ? Pour la défense de quelles valeurs partagées ? Pour quelles nouvelles alliances ? Toute la question me semble se tenir entre d'un côté le respect d'une histoire et d'une tradition et, de l'autre, les adaptations à faire pour dire autrement ce que l'on souhaite dire de façon à être véritablement entendus par ceux à qui on veut s'adresser.

J'ai jubilé quand j'ai entendu que les assises de l'EEDD bouillonnaient ! Ce qui veut dire qu'il y a de la diversité des acteurs, qu'il y a des échelles territoriales différentes, qu'il y a des gens qui sont d'accord pour accepter de jouer le jeu (le scrabble). Rentrer dans les réseaux, dans les micmacs, c'est pas forcément simple. Agir politiquement implique de choisir, de hiérarchiser, de décider collectivement d'aller dans telle ou telle direction. Il n'y a pas d'action politique sans alliance, sur la base de positions bien-sûr (position au sens

militaire), mais il y a aussi des stratégies militaires qui restent sur leur position et ne négocient jamais. Je préfère personnellement la diplomatie à la militarisation à outrance. L'hermine et le hérisson s'embrassent sur la bouche... !

« *La démocratie participative sur les territoires ne se fera pas sans une société civile organisée, informée, structurée* ».

Extrait du texte d'orientation politique du Réseau Ecole et Nature, « *L'EEDD au cœur du paradoxe 21* », 2006. www.reseaecoleetnature.org/qui-sommes-nous/documents-structurants.html

« Yes you can ! »

Il ne faut pas attendre que la société civile s'organise et s'informe toute seule. Vous êtes les acteurs de cette société civile ! Personne n'agira à votre place si vous ne le faites pas.



QUELQUES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES POUR ALLER PLUS LOIN

Articles d'André Micoud

« Une nébuleuse associative au service de l'environnement » in *Sciences Humaines*, n°49, hors-série *Sauver la planète : les enjeux sociaux de l'environnement*, juillet-août 2005, pp. 54-59.

« Les associations d'habitants à la frontière de l'urbain et du rural », dans *Annales de la Recherche Urbaine*, n°89, pp. 162-165.

« Les associations de protection de la nature et de défense de l'environnement » in *L'environnement, question sociale*, Boyer M., Herzlich G. et Maresca B., (éds.), Odile Jacob, Paris, 2001, pp. 119-129.

« Les associations environnementales à l'origine de la définition d'un nouveau "bien commun" ? », in *Actions associatives, solidarité et territoires*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2001, pp. 251-256.

« Associations et environnement : une "histoire" pleine d'enjeux », in *Instituer l'environnement. Vingt-cinq ans d'administration de l'environnement*, Lascoumes P., (Ed.), L'Harmattan, coll. *Logiques politiques*, Paris, 1999, pp. 151-166.



Autres articles

Ion (Jacques), Franguiadakis (Spyros), Viot (Pascal), « *Militer aujourd'hui* », Paris, Editions Autrement, Collection Cevipof, 2005, 144 pages.

Ion (Jacques), « *Modes d'engagement et savoirs associatifs : petit coup d'œil dans le rétroviseur* », in Y. Lochard et M. Simonet-Cusset, *L'expert associatif, le savant et le politique*, éd. Syllepse, Paris, 2003
 Jacqué Marie, *Les associations d'éducation à l'environnement*, Thèse de sociologie soutenue à Aix-en-Provence en 2002.

Chibret (René-Pierre), « *Les réseaux d'associations de défense de l'environnement en Auvergne* », in *Dynamique du mouvement associatif dans le secteur de l'environnement*, vol. 3, CREDOC, 1995.



ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS



Question

J'avais deux réactions, une première sur l'exposé de Louis ESPINASSOUS. Ce qui m'a gêné, c'est de prendre l'historique de tout ça sur une partie relativement faible finalement de l'histoire de l'humanité, partir de 2500 ans maximum, quand c'est pas juste 48 ans ou 50 ans, et aussi la présentation de cette recherche d'humanité à titre un peu individuelle.

Y a-t-il une humanité possible ? Quel est le caractère humain de cette humanité si elle n'arrive pas à survivre à son propre développement ? Peut-on avoir une humanité même à titre personnel sans globaliser ce que va donner l'humanité en tant que globalité ? Même question que par rapport au DD.

Sur le constat des relations entre politique et associations, il manque ce qu'a fait l'associatif au niveau de l'évolution du monde, on a l'impression qu'on peine alors que l'on a fait pas mal avancer les choses de par notre militance. Que serait le monde, la société sans les associations ? Que serait la prise en compte des problèmes éthiques et environnementaux sans les associations ? J'ai l'impression que l'on a tout fait ! Ce n'est pas le monde de l'entreprise, c'est le monde politique parfois, mais souvent quand ils viennent des associations. On n'est peut-être pas assez bon, mais on n'est pas si mauvais !



Louis ESPINASSOUS

Sur l'aspect historique, ce qui est important c'est que l'on vient d'une histoire ou de plusieurs histoires, j'ai été un peu vite car j'avais peu de temps, j'ai sauté des étapes et j'ai pris deux ou trois points qui me semblaient capitaux. Mais effectivement c'est plus long,

plus sinueux, il y a tout un travail à partir de ces autres pensées que la pensée occidentale (les peuples premiers). Cette date de 1948 est pour moi une assise, une cristallisation gigantesque.

C'est ce que j'ai essayé de dire, que ce qui est fabuleux dans le vocabulaire français c'est que notre humanité à nous soit le même mot que l'humanité des milliards de frères humains, que l'un est dans l'autre et que l'autre est dans l'un. Et par rapport à notre travail d'éducateur au sens très large, quand on avance dans notre humanité, on avance avec l'humanité en général et quand on avance avec l'humanité en général, on avance dans notre propre humanité : double avancée. Je suis persuadé qu'en travaillant autour de la dignité de chacun et de ma propre dignité (ce que je ne suis pas prêt à subir comme humiliation, restriction de ma liberté et de ma dignité), c'est aussi important parallèlement que le respect de la dignité de l'autre, ici et maintenant, dans le futur, et partout. Ce n'est pas simplement ma position individuelle mais la position de l'humanité, quelque chose d'universel. Exemple d'un psychologue et psychanalyste Henri Mieloc : quand tu dis quelque chose de fort à un mineur par rapport à la loi, il faut lui dire aussi je ne suis pas d'accord, et la loi te l'interdit, c'est ma position et c'est aussi la loi comme position universelle.



André MICOUD

J'entends bien ces deux termes d'humanité, mais je me pose la question un peu différemment : l'Humanité avec un grand H, ce sont différentes formes de vie de groupements humains. Aujourd'hui la planète a connu le

développement de différentes formes de vie de groupements humains (civilisations, cultures). Ce qui me semble important, c'est qu'il ne peut pas y avoir d'humanité s'il n'y a pas une pluralité de ces formes de vie, de groupements, une pluralité de ces cultures. D'ailleurs un seul monde uniforme et standard n'est-il pas une image de cauchemar ?



Imaginons alors la réunion internationale de ces divers groupements : qu'est-ce que nous, héritiers des formes de vie occidentales, voulons défendre comme non-négociable et qu'est-ce que nous sommes prêts à négocier du fait que notre responsabilité en terme d'impact écologique est énorme ? Je pense que c'est la question que nous allons avoir à nous poser dans très peu de temps, par exemple par rapport à tous les habitants du Sud. L'humanité est plurielle. Mais si notre façon à nous de vivre compromet la vie de milliards d'autres vies, notre « humanité » est bien peu défendable.

Permettez-moi de vous faire partager une réinterprétation mythe de la tour de Babel (d'après un livre de Marie Balmay). Si on lit le texte avant et après l'épisode de la construction et de la destruction de la tour, on a une toute autre interprétation de cette destruction. Au début du texte on apprend que les hommes avaient fini par ne plus

vouloir que construire des tours, ce que j'interprète comme étant la pensée unique, le CAC 40, « Passe-moi une brique, passe-moi une brique ». Le geste de Dieu consiste alors à créer la pluralité des langues et des cultures et c'est une bénédiction, et non pas une malédiction. La pluralité des formes de vie est une bénédiction. L'enjeu pour la nôtre qui a pompé, exploité la Terre entière, c'est de prendre nos responsabilités par rapport à ceux qui viennent, qui ont leur dignité élémentaire, le droit de manger.

Les associations ont déjà beaucoup travaillé. Je suis d'accord, mais une fois le nouvel ordre établi, il n'a de cesse de s'instituer ; la particularité des institutions c'est d'effacer les traces de leurs écritures pour faire comme si elles avaient toujours été là. Une fois en place, elles oublient qu'elles sont nées dans la douleur.



Michel ADAM

Dans le sens de ce que vous venez de dire, en reprenant Edgar Morin : « *tout ce qui ne se régénère pas dégénère* ». Il y a des moments de l'histoire d'une institution, d'une vie où il faut être capable de se régénérer.

Par rapport à Jésus-Christ : je l'ai rencontré tout petit et il m'a beaucoup plu dans ce qu'il disait, mais au fur et à mesure du temps, les gens qui portaient sa parole, il y en avait beaucoup qui ne me plaisaient pas du tout, donc je l'ai abandonné et aujourd'hui je m'en passe très bien.

Il y a eu 500 ans avant lui, un prince en Inde, Siddhartha, qui est devenu Bouddha, il a livré le même message d'amour et il a livré le concept de *prāna*, c'est la capacité de l'être humain à vouloir sans cesse s'améliorer. Ne nous enfermons donc pas dans notre pure histoire occidentale car il y a plein de bonnes choses ailleurs.

Technocentré : je suis d'accord, c'est la catastrophe, j'essaye de refuser ça de mon

côté en tant qu'ingénieur.

Mais par rapport à la notion d'anthropocentré, moi je défends un principe de légitimité plurielle. Je suis mal à l'aise avec cette définition car je n'entends pas les animaux. Par exemple nous avons eu la visite d'Albert Jacquard, il est passionnant, humain, jamais le mot nature, biodiversité, une dimension sensible, la référence à d'autres êtres vivants dans son discours, alors que sans ces êtres vivants nous ne pourrions peut-être pas être là, ces êtres qui étaient là avant nous et qui seront peut-être là après nous. Pourquoi ne pas parler d'anthropocentré et d'écocentré, ce qui est peut-être plus modeste, plus réaliste et plus sage ?



Louis ESPINASSOUS

Oui, il n'y a bien sûr pas que notre itinéraire occidental.

Par rapport à Jésus de Nazareth, je n'ai pas dit volontairement Jésus-Christ, je le prends en tant que philosophe et non pas par l'aspect religieux.

Justement, par rapport à la notion d'anthropocentré, j'ai bien appelé Bachelard au secours : notre humanité n'est pas seulement faite de pragmatisme, de prose, mais aussi de poésie, de tendresse, de respect pour les autres formes de vie. Mais là-dessus je suis très ferme. Autant je suis merveilleusement sensible à la poétique amérindienne, Wacatanca, avec cette idée de l'esprit qui vit en toute chose, notre mère la Terre, cela me parle énormément et cela va influencer considérablement sur mon attitude vis-à-vis de la nature, des autres formes vivantes, des animaux et nous avons des devoirs vis-à-vis de ceux-là, notamment des animaux souffrants à mon avis, mais c'est autre chose que l'aspect prosaïque. C'est Haynard qui disait : « moi j'assume un égoïsme d'espèce, je me bats pour l'homme, j'ai un projet sur l'homme, pour une humanité, et dans

celle-ci on ne peut pas être humanité sans responsabilité (Jonas) y compris envers des choses dont on n'a pas un besoin organique ». Peut-être que nous sommes d'accord en fait ?



Michel ADAM

Pas tout à fait, Edgar Morin a abandonné le projet d'appeler son tome 5 de la méthode « L'humanité de l'humanité » comme il l'avait annoncé dans les années 70, ensuite il a trouvé que le mot était ambigu (quantitatif et qualitatif à la fois) et surtout trop centré sur l'homme et a préféré l'appeler, belle référence à Spinoza, « Ethique ».



Contribution

Deux choses, cela correspond à ma pratique quotidienne professionnelle, en même temps militante, qui font écho à ce qui a été dit par André Micoud sur l'institutionnalisation possible de l'EE. En Provence-Alpes-Côte-d'Azur, les associations ont été à l'initiative d'une plateforme régionale de concertation pour l'EE et on a réussi à avoir toutes les institutions, c'est le réseau GRAINE qui est chargé de cette plateforme. Toutes les institutions y sont : les collectivités territoriales, des communautés de communes etc. En même temps les gens qui viennent ce sont aussi des individus qui sont motivés, qui s'intéressent vraiment à ça, avec les associations présentes.

On a créé une nouvelle institution. Je me bagarre en interne, en tant que représentant du GRAINE au comité de pilotage de la plateforme, pour que cela aboutisse. Quel est l'objectif des Assises nationales d'octobre pour que cela débouche sur une politique régionale d'EE concertée et co-construite, pour faire des choses que l'on ne faisait pas avant, pour répondre à des enjeux, des choses concrètes, pragmatiques, pour aller plus loin ? On y arrive un petit peu, on fait des

fiches action, mais on est encore beaucoup dans les déclarations d'engagement, les chartes, on a réussi à obtenir des signatures, le recteur, le directeur régional de ci de là. Mais comment franchir l'étape pour que l'on ne s'institutionnalise pas trop ?

Je suis l'un des fondateurs d'une association d'EE, Le Loubatas, on est dans l'expérimentation, un éco-gîte de groupe, on met en pratique le DD au quotidien sur l'alimentation, les déchets, l'eau, l'énergie, le territoire ; et ça fonctionne, même économiquement, socialement. Au niveau de la gouvernance, on est en recherche pour avoir un fonctionnement plus démocratique. Un autre monde est possible à notre petite échelle. Pourquoi ça ne se développe pas plus alors que l'on sait que cela répond au besoin par rapport au changement climatique, pourquoi reste t-on en partie marginal, même si on essaie un peu ?



André MICOUD

Plateforme, coordination, collectif : c'est bien dans ce vocabulaire flou que se structurent ces marges. Un article écrit par des amis : « Les chartes : la force des liens faibles ». Pourquoi utilise-t-on ces mots de plateforme, coordination, collectif ? On a des militants qui viennent d'histoires différentes, qui se rendent bien compte que l'union c'est ce qui fait la force, qu'ils vont devoir coopérer, mais ils ont des identités qu'ils souhaitent préserver, donc la charte, le collectif, la plateforme, c'est une manière de trouver le compromis pour que chacun ne perde pas son âme et en même temps trouve plus de force, de par cette alliance. Après, comment faire pour que cela ne devienne pas un piège ? Pour faire de la politique, il faut être malin, mais il ne faut pas être naïf, il faut bosser car il y a des gens qui ont des intérêts différents, qui voudraient bien être calife à la place du calife, comme "Iznogoud". Si vous percevez

que ça pourrait être une voie de garage où l'on ferait des discours et des inaugurations et où l'on ne ferait rien, alors il faut reprendre le bâton.



J'aime bien l'exemple de l'essaimage que vous avez évoqué, c'est ce que j'ai appelé utopie. Pour moi il y a des utopies qui sont des initiatives, elles sont exemplaires (au sens de paradigme, digne d'être imitées, uniques), expérimentales (elles essaient d'inventer des formes nouvelles à partir de ce qui existe), exceptionnelles (elles bénéficient de passe droit). Ce sont des utopies un peu en suspension. Il en existe plein. Est-ce que l'optique c'est de faire des petits, d'essaimer ? Je pense que souvent elles font des petits parce qu'elles sont exemplaires, elles donnent à imaginer que quelque chose est possible, qui se fera d'autres façons.

J'ai beaucoup travaillé sur les associations qui ont été à l'origine des parcs naturels régionaux, elles ne savaient pas ce qu'étaient ces parcs régionaux qu'elles appelaient de leur vœux (ils n'existaient pas encore), mais elles avaient perçu qu'il y avait un patrimoine naturel, culturel digne d'être transmis, que l'urbanisation, l'industrialisation allait foutre en l'air. C'est la DATAR qui a trouvé le truc. Les gens qui étaient au congrès de Lurs (dans les Alpes de Haute-Provence) en 1966, congrès où l'idée de PNR s'est forgée, n'étaient que des gens des associations qui s'occupaient des petites fleurs et des petits oiseaux et des

vieilles pierres et des vieux papiers, des gens donc qui étaient plus ou moins méprisés par les associations socio-économiques. Mais ce sont eux qui ont fait l'inventaire des richesses qui existaient encore, et qui ont pu être préservés grâce à leur militantisme.

la question à se poser ce n'est pas la nature est-elle sujet ou objet, mais quelle nature voulons-nous? C'est la nature projet. Le terme de patrimoine au niveau juridique recèle beaucoup de capacités pour penser autrement. Parler en termes de patrimoine



François Ost (philosophe et juriste auteur de *La nature hors-la-loi*) fait la distinction suivante : la nature objet, c'est celle du capitalisme (la nature comme ressource), la nature sujet (éco-centrée pour qui toute vie est équivalente ; dans la tradition occidentale on ne peut pas donner la qualité de sujet à la nature). Pour Ost nous avons un héritage juridique qui est la notion de *patrimoine* et qui fait que nos devoirs envers la nature ne sont que des devoirs par rapport à nos descendants. Si je suis responsable de la nature et que je dois la transmettre, alors

peut être une alternative à l'emploi du mot capital. Si on veut sortir du capitalisme, où il ne s'agit que de profit et d'accumulation privative, il pourrait être intéressant de creuser cette notion de patrimoine collectif où il s'agit bien plutôt d'interpréter et de transmettre des biens communs. Mais parler de patrimoine, comme de développement durable, c'est d'une certaine manière sortir de la modernité. Et ça, c'est difficile pour beaucoup d'entre nous qui sommes tombés dedans quand nous étions petits...



ATELIERS D'ÉCHANGE

Suite aux apports théoriques de la matinée, la journée s'est poursuivie par 6 ateliers d'échange.

Atelier 1 - Quels poids des associations d'EE ?

Atelier 2 - EE et regroupements associatifs, quelle forme ? Quelle efficacité ?

Atelier 3 - EE et économie sociale et solidaire, quels choix économiques ?

Atelier 4 - EE : associations et syndicats, comment mieux travailler ensemble ?

Atelier 5 - EE, élus et institutions : quelles relations ?

Atelier 6 - EE et éducation au développement et à la solidarité internationale : quelles convergences ?

Dans un premier temps, 1 à 2 acteurs présentent une pratique pédagogique vécue, une réflexion en cours, un questionnement. Le second temps de l'atelier est consacré au débat, permettant ainsi d'échanger et de réfléchir sur le sens de l'action présentée. Un troisième temps est consacré à l'identification de 4 à 5 éléments clés ressortant des échanges, ceux qui permettent de répondre aux questionnements de la journée et de l'atelier, ou à d'autres questionnements qui auraient émergé.

ATELIER I

QUELS POIDS DES ASSOCIATIONS D'EE ?

TEXTE INTRODUCTIF

Les travaux des Assises de l'éducation à l'environnement de Lille en 2000 ont mené à la rédaction collective d'un « Plan national d'action » fixant deux grands objectifs :

1. Inscrire l'EE dans le débat social et politique.
2. Mettre en œuvre une politique d'EE à chaque échelon du territoire.

En 2009, où en sommes-nous, alors que l'EE a été de droit renforcée par sa présence dans la Charte de l'environnement adossée à la Constitution ?

Quelle est la place des associations ? Quel poids ont-elles auprès des institutions, de l'État, des collectivités territoriales ? Quelle est la place identifiée des associations d'EE dans le monde global associatif ? Dans quelles instances représentatives sont-elles présentes, absentes ou devraient-elles être ?

Les associations d'EE, lieu d'expression collective et critique, possèdent un poids culturel mais auprès de quelle population ? Sont-elles vraiment représentatives ? Comment une bonne connaissance du secteur associatif contribue-t-elle à la visibilité, lisibilité et à la crédibilité des associations et permet-elle de

traduire politiquement l'activité associative ?

PATRICK BONNEAU, co-président de la CPCA Poitou-Charentes.

Aujourd'hui, l'un des principaux enjeux de la société est celui de l'éducation et de la formation de ceux qui entendent peser sur la société.

Bien souvent, le secteur associatif est considéré comme une « galaxie » difficile à appréhender. En effet, la loi 1901 donne beaucoup de liberté, mais n'est qu'un cadre sur les conditions de création d'une association, sur son objet, et ne donne aucune indication sur son fonctionnement (qui est lui régi par les lois et les textes en vigueur). La loi 1901 offre une structure à ceux qui veulent agir, le reste est l'affaire de l'association elle-même.

L'association est d'abord et avant tout un espace de liberté (liberté de constitution, liberté d'objet et liberté d'organisation) son caractère démocratique est une valeur ajoutée et permet la participation et l'implication des individus.

La CPCA met en avant la dimension d'intérêt général du monde associatif (en complément à l'organisation verticale, la plus répandue, c'est-à-dire par secteurs d'activité). Elle valorise les besoins communs des associations tels que les financements, la reconnaissance, la création d'emplois et d'autres dimensions transversales, comme par exemple les besoins de formation (notamment des bénévoles).

En effet, dans l'organisation du monde associatif, cette dimension de transversalité manquait. Pourquoi ? Parce que pour être reconnu, il faut exister en tant que phénomène social, et pas seulement bien s'occuper de sa discipline, ce qui ne suffit plus car les tensions

sociales font que plus rien n'est garanti aujourd'hui comme cela pouvait l'être avant. Cette transversalité dans l'organisation des associations est un phénomène nouveau. Avant, des courants ne se parlaient même pas entre eux. Aujourd'hui, des différences existent toujours, certains sont à l'opposé en termes de pensée mais cela crée des occasions de débat et permet la recherche d'accords collectifs.

Les CPCA ont connu une grosse expansion depuis 4/5 ans, ce qui coïncide avec le centenaire de la loi 1901, en 2001, où a été signée une charte d'engagement réciproque dont les déclinaisons en région sont les CPCA, ce qui reflète un progrès concernant la place du monde associatif dans le paysage français, en termes de lisibilité des politiques notamment.



Le travail engagé

En 2 ans, il y a eu une progression importante de la place et du rôle que les associations prennent dans la société.

Un travail a été mis en place entre la CPCA Poitou-Charentes et l'IAAT (Institut Atlantique d'Aménagement du Territoire).

L'idée était d'avoir une idée de ce qu'est le monde associatif en Poitou-Charentes, cela grâce à un organisme (Recherche & solidarité) qui thésaurisait des données multiples depuis des années, ce qui a permis un traitement et



une production rapide de résultats.

Les résultats sont mentionnés dans 3 types de documents :

- 2 pages avec les données plutôt orientées en direction du grand public ;
- 4 pages pour un public d'associatifs (pour un cadrage essentiel de la vie des associations, avec une analyse sociologique du bénévolat) ;
- 40 pages avec un traitement affiné par territoire (Pays) et donnant des données sur les créations d'associations avec les tendances (indicateurs). Ce document fournit une base pour une analyse approfondie d'un territoire.

Ce travail de compilation et d'analyse de données a été complété par une double enquête nationale :

- L'ORA (opinion des responsables associatifs), qui a aussi été mis en place avec une entrée régionale, accessible par Internet, sur, notamment, la manière dont les responsables associatifs perçoivent les évolutions de leur association en matière de moyens de dynamique bénévole de capacités d'agir, etc.
- L'autre enquête dite BOB (baromètre d'opinion des bénévoles), porte sur la manière dont les bénévoles vivent leur engagement associatif et leurs besoins pour mieux agir au service des buts de l'association.

Ces deux outils sont essentiels pour créer un lien direct avec une grande diversité d'associations et donc de responsables associatifs.

Ce travail est très récent, initié il y a deux ans, et dont les résultats proposés au jour d'aujourd'hui en sont la première exploitation. Il servira à donner des arguments à présenter aux responsables politiques. Ce travail est la preuve qu'il est possible aujourd'hui de progresser notablement dans l'analyse, la compréhension et donc la reconnaissance des associations, ce qui pourra servir à prouver que les associations ont un rôle utile dans la

société.

Deuxième registre où il faudra aller : l'analyse qualitative avec 4 orientations / enjeux / axes

- Valoriser le modèle économique de la vie associative et de l'économie sociale (qui ont la caractéristique fondamentale de collectiviser la gestion des bénéfiques et pas de l'individualiser comme les entreprises).
- Valoriser son modèle de gouvernance (agréger et associer des personnes dans le fonctionnement de l'association, et pas que sur un registre hiérarchique lié par exemple à un statut d'actionnaire, etc., sur des prises de décisions collectives ; avec un modèle promotionnel qui fait évoluer ses bénévoles, forme, éduque...).
- Bien faire prendre conscience de l'utilité sociale des associations et argumenter autour de cette utilité.
- Rendre sensibles les aspects de la plus value sociale (ce qu'apporte le modèle associatif à la société).

Questions de compréhension

Q : Qu'est -ce que l'IAAT ?

R : C'est une association créée conjointement par l'État et la Région il y a une quinzaine d'années dont le rôle est de fournir des données et des éléments d'analyse aux décideurs et aux acteurs du développement des territoires. L'IAAT est aujourd'hui réintégré dans les services de la Région sous forme de régie.

Q : Quel lien entre l'IAAT et la CPCA ?

R : Les deux structures sont partenaires pour l'analyse des réalités de la vie associative en Poitou-Charentes.

Q : Y a-t-il des CPCA dans les Départements d'Outre-mer (DOM) ?

R : Théoriquement, cela est possible, mais, je ne suis pas sûr qu'il y en ait.



GRÉGOIRE DELFORGE, salarié du REN, chargé de l'outil tableau de bord en EEDD.

Depuis quelques années, les GRAINE ont un investissement plus important au sein des CPCA. Un point à souligner est l'absence d'une coordination Environnement au niveau de la CPCA nationale.

La promotion du fait associatif prend une place conséquente dans les projets des réseaux territoriaux depuis 5 ou 6 ans, à travers les actions liées à la pérennisation des structures associatives, de leurs projets, de leurs activités et de leurs emplois.

Les réseaux

Pourquoi un réseau ?

Pour mutualiser, partager, communiquer, mettre en commun les ressources...

Pour échanger, construire ensemble, se rencontrer...

Pour mieux qualifier les personnes.

Les représentations servent à donner la parole aux acteurs pour faire avancer les politiques publiques. C'est ce qui nous rassemble là, avec un constat que l'on a une efficacité

supplémentaire à construire (ex. : le Grenelle où l'on n'a pas pu faire assez) et à toutes les échelles territoriales. L'autre constat est double, c'est-à-dire à la fois un manque de lisibilité et de visibilité.

Le projet de tableau de bord répond aux besoins de visibilité, de lisibilité, de représentation et de dynamique transversale à tous ces enjeux.

Le tableau de bord c'est :

- un système d'information partagé par les acteurs en réseau ;
- un outil de gestion pour les structures de terrain : mieux connaître pour mieux gérer leur activité ;
- un outil de pilotage collectif sur un territoire : avoir un langage commun pour des politiques partagées ;
- un outil avec une volonté de mise en cohérence de l'EE sur un territoire.

Son objectif est d'être un outil dynamique pour l'aide à la décision.

À l'échelle locale, il peut être un outil de suivi pour chaque association ; beaucoup en ont,



beaucoup n'en ont pas !

A l'échelle territoriale, il donne une vision harmonisée des besoins des structures et des moyens à mettre en œuvre pour développer l'EE, ceci dans la transparence et la complémentarité (surtout au moment de la mise en concurrence accrue des associations sur les territoires).

Concrètement, le tableau de bord est un outil informatique simple, partagé, où sont rentrées les données tout au long de l'année. Il est animé par le réseau territorial (GRAINE au niveau régional), du niveau départemental au niveau national.

Il porte sur les publics (qui ? où ?), les activités, les emplois, les données financières...

A l'heure actuelle, 10 réseaux sont engagés.

C'est un projet collectif, en réseau ; une initiative ascendante de terrain. Le tableau de bord représente un tournant stratégique : si on ne le fait pas, les collectivités le feront, mais pas sur les mêmes bases que nous. Pourtant, il y a un besoin affirmé d'afficher les besoins, de partager un même projet. C'est un outil local, mais un projet conséquent (qui nécessite donc trouver des financements, par ex.).

Questions de compréhension

Q : Au sein de la CPCA nationale, la coordination Environnement représenterait les associations d'EE ou d'environnement ?

R : L'environnement au sens large. Le REN a œuvré pour rassembler l'ensemble des acteurs de l'environnement autour de ce projet, en coopération avec l'UNCPIE et FNE. Pour l'instant sans succès.

Q : Comment s'est engagée la démarche, « hors sol » ? Ou à partir d'une demande du terrain ?

R : En réponse à la demande du terrain (même non verbalisée).

Q : Quelle classification a été faite entre les associations d'EE, celles ayant des activités d'EE, d'APNE... ?

R : Le tableau de bord s'est basé sur les activités d'EE, mais le projet pourrait s'adapter à toute association, ainsi qu'à des structures non associatives, voire même à d'autres domaines que l'environnement (à termes mais avec du travail).

DÉBAT

Le tableau de bord est un bon outil interne pour pouvoir avoir un argumentaire technique. Mais quand on parle de lisibilité et de visibilité, il semble qu'il y ait une frilosité à faire du lobbying, de la politique (pour faire pression) et le tableau de bord ne suffit pas. Il va certes permettre de travailler avec les partenaires, surtout privés, mais, s'agissant des collectivités, il faut trouver une autre manière de communiquer... En effet, il y a une pudeur du monde associatif par rapport à tout ce qui est du domaine de l'économie, de la communication... Il faut donc trouver les bons outils pour argumenter.

Dans le cas du Poitou-Charentes, les associations d'EE sont présentes au sein du CESR, mais quel est leur poids ? Quel est leur rôle, concrètement ?

Le groupe associatif existe depuis peu de temps dans le CESR, c'est une sacrée reconnaissance du monde associatif. Donc, même si le CESR est consultatif, il est quand même écouté en Poitou-Charentes, et toutes les mouvances socio-économiques y sont et de ce fait les représentants associatifs peuvent y travailler avec les autres membres de la société civile. Cela est représentatif d'une certaine augmentation du poids des

associations. De plus, les représentants ont été choisis en fonction du travail à réaliser : des personnes « de terrain », réactives, impliquées, disponibles, engagées...

La question de la reconnaissance des métiers de l'EE est très importante. En effet, l'emploi associatif est souvent considéré comme un emploi de transition, de démarrage « en attendant de trouver un vrai métier », alors que les salariés sont là parce qu'ils ont des raisons d'y être, pas par hasard... Il y a aussi le travers de l'animation des associations qui est aussi souvent assurée par des bénévoles et cela nuit à la visibilité de l'emploi associatif...

Un autre problème est le terme « éducation » qui a piégé beaucoup de monde : l'éducation, c'est pour les enfants, c'est l'Education nationale, c'est l'école, c'est la didactique... Or, il est plus que nécessaire d'afficher officiellement ce que l'on est, c'est-à-dire des éducateurs à l'environnement...

C'est la formation qui donne l'image de l'animateur ou de l'éducateur à l'environnement. Historiquement, les formations ont été délivrées par les établissements de l'enseignement agricole et le Ministère de la Jeunesse et des Sports (BEATEP), puis ce sont les universités qui prennent le pas aujourd'hui via notamment les licences professionnelles... En fait, il existe un lobbying pour construire cette filière de formation depuis 5 ans, mais qui rencontre des difficultés, peut-être parce que les besoins quantitatifs ne sont pas fixés et que le milieu n'est pas en capacité de les donner.

Affirmer leur positionnement et leur projet associatif est un bon moyen pour les associations d'être prises en compte par les collectivités. En effet, les pouvoirs publics et les collectivités ne souhaitent pas spécialement « manger » les associations, mais plutôt s'appuyer dessus (et ainsi ne pas glisser vers de la mise en concurrence, un certain

« dévoiement » de la recherche de budget par exemple...). Quand on parle de « position », ce n'est pas que pour se défendre, mais plutôt pour permettre le compromis : on ne peut le faire sans se dévoyer que si l'on est solide sur ses bases (plus que ne pas céder, c'est céder en sachant où l'on va).

C'est dans le fait de se structurer (par des chartes, l'appartenance à des réseaux...) que l'on peut arriver à rédiger des « cahiers des charges » et ainsi amener les autres à travailler dans le sens que l'on veut... et donc porter des valeurs et les faire partager, s'enrichir les uns des autres...

Le poids des réseaux est important et à tous les niveaux : départemental, régional, national.

Le poids des associations est important. Des études IFOP affirment que les associations ont dans la société française une image de marque forte auprès de la population - de toute la population - car les associations sont vues partout et dans beaucoup de domaines. C'est encourageant. Par contre, il y a aussi une forte impression de déficit de reconnaissance des associations par leurs représentants politiques.

Le poids ne vient pas que de la force du projet associatif, mais vient aussi par l'entrée dans des structures officielles qui permettent une reconnaissance « de fait ». Paradoxalement, ce poids est difficile à mettre en valeur car il est immatériel, se vit et ne se répercute que difficilement pour le valoriser.

Le problème est aussi que les associations d'EE n'ont pas d'agrément comme les associations de protection de la nature et de l'environnement, d'où peut-être un souci de structuration. Maintenant que le droit à l'EE pour tous et tout au long de la vie est inscrit dans la Constitution et dans la loi, n'est-ce pas le moment de demander la création d'un agrément ? Avec le souci que l'agrément ne protège pas comme il n'a pas protégé les



associations d'éducation populaire...

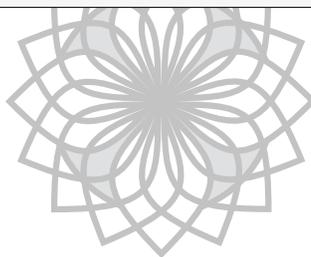
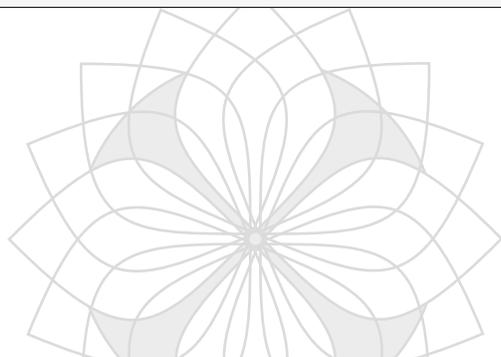
Il y a aussi un effort pédagogique à faire auprès de potentiels financeurs sur la distinction entre EE et PNE. Il existe un problème d'affichage (qui s'est vu avec le Grenelle), et faire cette distinction permettrait de faire ressortir autre chose entre l'Education nationale (EN) et les environnementalistes, et apporterait donc quelque chose en termes de transmission. De même, la relation à l'EN n'est pas non plus toujours très claire : la terminologie est différente, les écarts se creusent. Il faudrait pouvoir revoir la position de l'EE par rapport à l'EN et aux représentants en région ; et ce n'est pas évident quand on regarde les textes existants.

Par rapport à la sociologie associative : il faut être attentif à qui est dans les associations, qui dirige... Il y a là un paradoxe national car les études disent que le bénévolat s'étend, que de plus en plus de femmes ont accès aux postes à responsabilité, et en même temps, que c'est la mort du bénévolat et que les associations vont périr par manque de bénévoles... Or, statistiquement, le bénévolat s'envole, mais il y a des secteurs en crise qui sont les secteurs de la gestion, de l'intérêt général, mais pas les secteurs militants... car les associations ne doivent pas devenir des lieux de transfert de technicité, mais rester des lieux de formation des militants...

ÉLÉMENTS CLÉS

- AFFIRMER SON PROJET ASSOCIATIF.
- ÊTRE PRÉSENTS DANS TOUTES LES INSTANCES LOCALES, INSTITUTIONNELLES OU PAS, LES INVESTIR.
- DISPOSER D'OUTILS DE CONNAISSANCE DES ACTIVITÉS, COLLECTIFS ET ADAPTÉS, POUR POUVOIR ARGUMENTER.
- S'ORGANISER ENSEMBLE POUR ÊTRE MIEUX REPRÉSENTÉS DANS TOUTES LES INSTANCES (CPCA, TERRITORIALES ET NATIONALES).
- FORMALISER POUR UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE/ LEGITIMITÉ : QUESTION DE LA PROFESSIONNALISATION, DE L'AGREMENT...

- ÊTRE EN CAPACITÉ D'OUVERTURE DU MONDE ASSOCIATIF POUR NE PAS DEVENIR DES ESPACES HYPER SPÉCIALISÉS ET RESTER DES LIEUX DE FORMATION DES CITOYENS... ET LE MAINTIEN DE LA FORMATION BÉNÉVOLE.
- AFFIRMER LE MOT « EDUCATION » DE FAÇON DÉCOMPLEXÉE, UNE EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ (ET DONC DES SALAIRES PROFESSIONNELS ET DES BÉNÉVOLES FORMES).
- CONSERVER LES TÊTES DE RÉSEAU COMME ÉTANT DES LABORATOIRES D'IDÉES, FORCES DE PROPOSITION, AVEC DES CAPACITÉS D'INNOVATION.



ATELIER 2

EE ET REGROUPEMENTS ASSOCIATIFS, QUELLE FORME ? QUELLE EFFICACITÉ ?

TEXTE INTRODUCTIF

Fédérations, réseaux, collectifs, conférences permanentes... : autant de réponses apportées au fil de l'histoire par le monde associatif, traduisant des choix non neutres liés à des contextes précis. La notion de réseau est dans notre culture, mais, au-delà du sens, est-elle une façon de s'organiser qui correspond à nos besoins ? Quels en sont les avantages et les faiblesses ?

Le réseau permet-il la reconnaissance et l'engagement des acteurs ?

Les regroupements de structurations diverses sont-ils pertinents ? Peuvent-ils dépasser la mise en concurrence ?

Des espaces de concertation encore plus ouverts réunissant les sphères de l'État, des collectivités, de la société civile et des entreprises semblent devenir nécessaires mais ne risquent-ils pas de devenir des espaces d'instrumentalisation ?

Deux interventions ont présenté la mise en place et le fonctionnement de deux regroupements : un collectif, le CFEEDD (Collectif français pour l'EEDD) et une coordination régionale, la CEDD (Coordination Environnement et Développement Durable).

L'esprit revendiqué est-il de se regrouper pour « être plus forts face » aux élus ou pour « faire plus efficacement avec » les élus et autres partenaires, ou encore pour mobiliser les citoyens plus efficacement ?

Acquiert-on ainsi un pouvoir représentatif, d'expression et de négociation offrant une meilleure lisibilité sociale ?

GILLES MARSAT, CEDD Charente et président de Charente Nature

La constitution de la Convention Environnement Développement Durable est issue d'un premier questionnement : comment peser au niveau des élections régionales pour que l'environnement soit pris en compte ? De fait la CEDD Poitou-Charentes a permis la publication d'un document volontariste 2004-2010 dont s'est emparé le Conseil régional suite aux élections, à l'époque où l'environnement n'était pas une préoccupation pour les candidats.

Il était alors nécessaire de s'organiser (comme les patrons et les syndicats), de ne plus être dispersés dans le CESR, afin d'avoir un discours collectif et une position défendue par l'ensemble des associations.

La création de la CEDD Poitou-Charentes a eu des retombées départementales : en Charente, une CEDD départementale a été constituée. Elle a adapté les textes de la CEDD régionale au département et les a présentés au Conseil général, elle a organisé des débats sur les OGM, et appelé à manifester le 25 mars 2009 sur « Sans les associations, que serions-nous ? » .

Les éléments de réussite repérés sont :

- la nécessité d'avoir une association support (ici l'association Poitou-Charentes Nature),
- la durée dans le temps, qu'il faut savoir gérer,
- la nécessité d'un groupe de pilotage solide,
- la nécessité de ne pas oublier ceux qu'on voit peu,
- la nécessité d'avoir des projets et de ne pas se réunir que sur des débats qui n'aboutissent pas sur des actions, la nécessité de bien trouver ce qu'on a comme points communs sur lesquels peut porter l'action commune,
- le fait d'être une plus-value à ce que fait CHAQUE association,
- le fait de rester sur la transversalité (on



est pas là pour pousser une association plutôt qu'une autre, mais on fait en commun),

- la présence à la CPCA.

La CEDD montre la capacité du collectif à avoir une représentation institutionnelle tout en n'ayant pas d'existence juridique.

FRANCIS THUBÉ, co-président du CFEEDD et du REN

Suite au premier forum francophone d'EE Planet'ERE de 1997, les associations françaises présentes ont pris l'engagement d'organiser Planet'ERE 2 en 2001. Pour cela, elles ont dû échanger, communiquer, construire ensemble. Face à la difficulté de mise en œuvre sur le territoire national, s'est créé le CFEEDD qui s'est donné comme projet de faire les premières assises nationales de l'EE en 2000. D'abord le CFEEDD conduit son projet en s'appuyant sur une association (le Réseau École et Nature) puis en se constituant lui-même en association (statuts déposés en novembre 2002). Ayant alors un statut juridique, cela permet sa participation (représentativité) au comité national de la décennie de l'ONU, au conseil national du DD (qui n'existe plus

depuis le Grenelle). La démarche du collectif a aussi consisté à interpeller tous les candidats en prenant ses sources dans le plan national d'action issu des premières assises nationales de 2000, à l'aide de plaquettes de propositions en faveur de l'éducation à l'environnement (en vue des présidentielles, des cantonales et municipales).

DÉBAT

Le mode de fonctionnement en collectif interroge la gouvernance interne (aux associations, aux regroupements, à différents niveaux). Est-ce que l'organisation en collectif crée de l'opacité ? Quelle appropriation possible par les adhérents des actions d'un collectif ? Le sentiment d'appartenance de ceux qui sont à la base est-il encore possible (l'adhérent de l'association qui fait partie d'un collectif) ? Comment circulent les informations dans ces regroupements ? Quelle lisibilité auprès des élus ? Lorsqu'il y a l'élaboration d'un plan d'action, comment ensuite le faire vivre ? Les associations ne perdent-elles pas leur pertinence en s'institutionnalisant de la sorte ?

ÉLÉMENTS CLÉS

L'OBJET DU COLLECTIF :

- CREER UNE FORCE.
 - POSER UN DISCOURS/ PERMETTRE LE DEBAT
 - UNE POSSIBILITE PLUS SOUPLE
- D'ÉCHANGER, DE CONSTRUIRE ENSEMBLE :
UN MOYEN DE SE RENCONTRER, DEPASSER SON ENTRE SOI.
- SE CONSTRUIRE UN LANGAGE COMMUN EN S'APPUYANT SUR LE PROJET D'ÉCRITURE.
 - CREER UN COLLECTIF C'EST SE DONNER

LA CHANCE D'UNE NOUVELLE DIVERSITE ASSOCIATIVE : DEPASSER L'ENTRESOI, CONSTRUIRE UNE CULTURE COMMUNE.

- UN COLLECTIF C'EST UN MOYEN PAR RAPPORT A UN OBJET ET A UN OBJECTIF.
- A NOTER : LE POUVOIR DE L'ÉCRIT DU COLLECTIF SYNTHÉTIQUE ET STABLE DANS LE TEMPS.
- LE COLLECTIF C'EST SE DONNER UNE CHANCE DE SE CONSTRUIRE UNE CULTURE DE LA GOUVERNANCE.

ATELIER 3

EE ET ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, QUELS CHOIX ECONOMIQUES ?

TEXTE INTRODUCTIF

Malgré leur réticence à parler d'argent les associations ne peuvent prétendre s'exclure du monde économique. Parmi les choix économiques possibles, l'« économie solidaire » est une économie plurielle qui prend en compte les trois formes suivantes :

- intégrer l'économie marchande (marchandises et services échangés monétairement) en essayant de faire valoir l'aspect social et solidaire, l'intérêt collectif ;
- se tourner vers l'économie non marchande basée sur le système de redistribution où la production est remise à une autorité centrale qui la répartit (contractualisation - consommation prise en charge par la collectivité) ;
- prendre partie de l'économie non monétaire basée sur la réciprocité, la distribution des biens et services est confiée à la réciprocité et l'échange.

Les associations se questionnent sur leurs orientations économiques à moyen et long terme en cohérence avec l'EE et peuvent faire des choix parmi ces types d'organisation économique.

Concrètement sur le terrain, comment s'organisent les structures d'EE ? La loi 1901 offre-t-elle un choix économique viable ?

Comment situer l'économie sociale et solidaire dans un système où l'économie marchande est prédominante ?

Les deux intervenants pourront présenter leurs expériences réciproques, leurs choix économiques, sociaux, environnementaux en

fonction de leurs contextes et apporter des éléments sur les freins et leviers rencontrés.



GUY GÉVAUDAN, directeur du Centre de Plein Air de Lathus

D'abord quelques généralités : il ne s'agit pas de s'exclure du monde économique, nous y revendiquons notre place. Nous sommes partie prenante de l'économie sociale et les associations du champ de l'éducation ont une responsabilité encore plus grande. Il s'agit d'être exemplaires par rapport au développement durable et donc d'abord de nous interroger sur nos propres pratiques. Les réseaux (REN, MJC, CPIE) nous y aident.

La notion de projet est essentielle. Les projets sont le résultat du croisement d'hommes, de femmes et d'un contexte. Il n'y a pas de petits et de grands projets, il y a des bons projets. Côté juridique, il existe de nombreux statuts, et pas seulement la loi 1901 ; il s'agit de trouver celui qui convient à la finalité du projet (place des salariés, des clients, des adhérents...). Ensuite, le mode organisationnel doit être adapté au projet.

Il faut éviter la consanguinité, l'entre soi, avoir des approches transversales du territoire avec des gens différents.

Pour ce qui est des aspects économiques, il faut se poser le problème de la rentabilité



c'est-à-dire du rapport entre le temps passé et ce que ça a produit..., et aller vers le juste prix pour vendre. Se pose le problème de l'utilité sociale, des grilles de salaires, du ratio entre subventions et paiement par des clients, mais aussi le problème du plein usage des structures, des équipements... ; de voir comment c'est utilisé, optimisé ; de même pour la gestion des espaces, comment tous les publics sont-ils pris en charge.

En ce qui concerne la structure du CPA Lathus, elle est issue de la MJC de Montmorillon en perte de subventions. Au départ, nous avons repris une petite structure de kayak sur les bords de la Gartempe, avons mutualisé les « difficultés », créé emplois et activités, c'est-à-dire que le projet s'est fait « en marchant ». Maintenant 50 permanents, 30 personnes en insertion et 60 saisonniers. Nous sommes passés de 25 lits à 170 lits, intégrant la HQE et l'écolabel européen. Des sécurités sont là pour éviter que le projet ne dévie. En cas de dévolution des biens immobiliers de l'association, le Préfet et la FRMJC seraient chargés de celle-ci. Compte-tenu de notre situation en zone défavorisée, nous avons été subventionnés à 70% pour tous les projets d'investissement par contre nous n'avons eu aucune subvention locale. Nous avons peu d'aide au fonctionnement (autofinancement à 70%) et sommes en recherche permanente de partenariats.

Nous avons cherché à avoir une approche environnementale de l'ensemble de la structure : sport, ferme, chevaux, CPIE, école de cirque, chantiers d'insertion (35 à 40 personnes), accompagnement... Nous prenons en compte la polyvalence des personnes, la transversalité et pratiquons l'annualisation du temps. Notre conseil d'administration se réunit toutes les 5 semaines. Nous constituons un pôle touristique et toutes nos activités sont ouvertes tout au long de l'année.

Nous sommes très polyvalents, ce qui compte

c'est le projet éducatif. Il s'agit de pratiquer des activités sur la base de valeurs, l'accompagnement des personnes, peu importe l'activité.

La création de notre secteur cirque par exemple repose, au départ, sur la passion d'un animateur.

Historiquement nous avons été impliqués dans les réseaux (GRAINE et IFREE) en contribuant à leur fondation, puis nous avons été moins présents. Pour nous les réseaux fédéraux doivent rester des structures légères allant chercher les compétences dans les structures.

A une époque nous avons été vus comme trop mercantiles car nous intégrions dans le choix l'aspect économique et les relations sont devenues un peu compliquées. Nous essayons de faire de la quantité et de la qualité, ce qui est compatible. L'argent est un outil et personnellement je ne crois pas qu'au troc et il ne faut pas hésiter à dire ce que ça coûte.

Dans une structure complexe comme la nôtre, avec un seul statut, le centre de plein air qui chapeaute tout en restant affilié aux MJC, il s'agit de faire cohabiter les bénévoles et les salariés, ils n'ont pas les mêmes missions.

Tous les fondateurs sont toujours là, par contre il y a un turn over sur les postes d'animation. Il est important que les gens ne se sentent pas captifs quand ils sont arrivés au bout de leur projet et l'arrivée de sang neuf est essentielle pour ne pas s'encroûter. A ce jour nous ne sommes pas dans le champ concurrentiel et pas assujettis à la TVA. Nous sommes reconnus d'utilité sociale.

Le développement c'est se mettre en danger, prendre des risques... et l'important reste le projet. Il faut toujours être en mouvement.

Voilà notre réalité, bien sûr non reproductible partout, cela dépend des missions, des territoires...



YANN SOURBIER, Réseau d'échanges et de pratiques alternatives et solidaires



En Ardèche, nous sommes sur deux projets alliant économie et développement pour ramener de la vie sur un territoire rural abandonné (un hameau et une filature de laine) afin

de redonner vie et créer de l'activité, sans a priori idéologique à la base.

Notre besoin a été de créer des structures différentes : deux associations, une SCOP, une SCI (pour acheter une grande maison et gérer du logement), une société civile agricole (pour la ferme) puis pour certains à entrer au conseil municipal et, pour ma part, à devenir délégué de la communauté de communes. C'est donc une approche métissée qui n'est ni de droite, ni de gauche. Nous cherchons à apprendre, à comprendre le capitalisme, l'économie marchande et la gestion d'entreprise et nous gardons aussi un fort ancrage dans l'éducation populaire.

La grande confusion dans nos milieux associatifs se situe par rapport à l'expression « à but non lucratif » qui n'a jamais interdit de faire des bénéfices. Nous sommes volontaires pour redonner la vie sur un territoire mais nous voulons aussi pouvoir en « vivre ».

Chez nous, dans un esprit de solidarité et d'efficacité, l'échelle des salaires va de 1 à 1,12 !

En fait nous sommes venus à l'éducation à l'environnement par nos convictions dans ce territoire abandonné. Nous avons cherché à gérer le territoire, à en tirer des revenus, des ressources, c'est-à-dire que nous revendiquons un intérêt à « exploiter » la nature mais avec des vigilances à avoir. L'éducation à l'environnement s'est imposée

ensuite comme une composante naturelle de notre activité.

Sommes-nous des économistes, des marchands, des associatifs ?

L'économie sociale et solidaire repose sur une logique non violente. Née il y a un siècle et demi, elle se différencie de la lutte de classes qui retourne la violence dans l'entreprise en cherchant à détourner cette violence dans la mise en œuvre d'une entreprise alternative. Elle prospecte une autre forme d'entreprise détournant le capitalisme : des ouvriers qui deviennent patrons (voir les actions et pensées de Proudhon, Fourier, Godin). C'est une volonté plus affirmée de mettre en pratique ses utopies... (être en cohérence entre idées et actes).

Notre réseau d'entreprises REPAS (Réseau d'Echanges de Pratiques Alternatives et Solidaires) se réunit deux fois par an pour échanger chez une des équipes. Il se donne pour responsabilité de transmettre à des jeunes notre goût de l'aventure et de l'entrepreneuriat par un tour de France inspiré du compagnonnage « métier ». Nous portons une co-formation depuis 12 ans et les apports des compagnons viennent toujours aiguillonner nos entreprises dans leur tour de France « culture du travail coopératif ».

Dans l'économie sociale le capital est un outil de travail. Si on n'a pas de capitaux, on ne peut pas monter d'entreprise : on a besoin d'une masse d'argent pour entreprendre.

Les SCOP sont allées loin dans leur réflexion, il y a un siècle et demi, revendiquant le fameux « un homme, une voix » dans les instances de pouvoir, indépendamment des parts de chacun dans le capital, en imposant que 50% des salariés disposent du capital de l'entreprise ; elles ont créé la notion de réserves impartageables (si l'entreprise coule, don à une autre SCOP) et l'élection démocratique du gérant : un bel outil et une belle leçon pour nos associations !



Nous pratiquons conjointement une éducation populaire avec sa dimension bénévole et une économie marchande. Et nous en sommes fiers !

Pour nous, il n'y aura pas de transformation sociale sans utopie alternative.

Mais dans le milieu associatif, concevoir une autre alternative économique n'est pas encore à l'ordre du jour. Nous méritons pourtant mieux que « l'aumône » !

DÉBAT

Des freins pouvant nous empêcher d'évoluer

- Notre rapport à l'argent : souvent tabou pour les associations alors qu'il est possible de voir l'argent comme un moyen et d'arrêter de penser qu'il est interdit de faire des bénéfices ! Les associations et les structures d'EE sont aussi des acteurs économiques et peuvent réfléchir à la création de microcircuits économiques, contribuer au développement local et en tout cas se mettre en démarche de recherche, se regrouper, militer en terme d'indice de développement local (l'IDH plutôt que le PIB), être actives et faire différemment...

- Notre méconnaissance sur le droit et la fiscalité en faisant des mondes inaccessibles, et pourtant il est important de faire le choix du meilleur statut juridique compte-tenu du projet (par exemple à Lathus, le choix de centralisation pour une économie d'échelle offre la possibilité de maintenir des secteurs déficitaires...).

Ces points pourraient faire partie d'une démarche de professionnalisation.

Des paradoxes

- Il est parfois difficile de retranscrire notre réalité... (par exemple les huiles de fritures n'existent pas dans les nomenclatures).
- Les effets secondaires et démultipliateurs

du travail, le bénévolat, les effets d'entraînement ont du mal à être « visibles ».

- Dans les comptes, le salariat apparaît comme une charge alors que c'est notre richesse !

- Les associations doivent être plus brillantes que les structures du privé (alors qu'elles ont la réputation du « sympa... », voire du laxisme).

Quelques pistes

- Ne pas fuir l'économique : l'argent clair peut être un bon mode d'échange.

- Que chaque structure dise quelles sont ses compétences : accepter de payer une autre structure ou de faire du troc ou encore des réseaux d'échanges réciproques de savoirs.

- S'orienter vers des banques un peu différentes (le crédit coopératif avec la NEF...).

- Se faire reconnaître pour ce qu'on fait (la création d'emplois pérennes par exemple), affirmer nos valeurs y compris dans le secteur économique. Les associations sont souvent en mesure de relocaliser l'économie et d'intervenir là où ce n'est pas rentable pour le privé et pas pris en charge par le public.

- Faire apparaître le bénévolat dans les comptabilités par exemple pour donner le poids de l'activité des adhérents.

- Dans une équipe, être stricts, exigeants avec les personnes c'est les respecter.

- Trouver des réponses entre nous (par exemple des formations inter salariés en période creuse), exiger des retours réflexifs sur les formations, alterner travail et réflexion...).

- Trouver des moyens d'échanges pour que chacun soit amené à donner et recevoir.

- Positiver la crise pour au contraire faire preuve d'imagination.

- Penser une approche plus globale et décrochée. Jouer la polyvalence : le cuisinier, le jardinier deviennent animateur..., devenir éduc'acteur de l'environnement.

• Pour peser, il faut que nos structures se rassemblent, que l'on fasse des économies d'échelle. L'Éducation populaire est un vrai enjeu : il faudrait casser nos sectes pour une grande fédération d'éducation populaire. Si

on se rassemble, on aura une force colossale.
• Lier des partenariats entre l'économie sociale et solidaire et l'éducation à l'environnement.

ÉLÉMENTS CLÉS

- S'INTERROGER SUR NOTRE RAPPORT A L'ARGENT. NE PAS S'EXCLURE DU MONDE ECONOMIQUE ET OSER INVESTIR LE MONDE MARCHAND.
- PAS DE STATUT TYPE (ASSOCIATION, SCOP, SCIC...) MAIS UN MODE D'ORGANISATION AU SERVICE DU PROJET DANS UN CONTEXTE PRECIS.
- OSER DES « UTOPIES REALISTES », INNOVER, RESTER EN MOUVEMENT, EVALUER.

- MUTUALISER LES MOYENS A DIFFERENTES ECHELLES. ÉCHANGER DES PRATIQUES.
- BESOIN D'OUVERTURE ET DE SANG NEUF POUR DES STRUCTURES EVOLUTIVES ET VIVANTES.
- IMPORTANCE DE L'ANCRAGE TERRITORIAL CONTRIBUANT AU DEVELOPPEMENT LOCAL.
- UNE VALEUR CLE : LE RESPECT DANS LES ECHANGES.

ATELIER 4

ASSOCIATIONS D'EE ET SYNDICATS, COMMENT MIEUX TRAVAILLER ENSEMBLE ?

TEXTE INTRODUCTIF

Dans la situation de crise sociale et environnementale actuelle, la(re)connaissance stratégique de l'éducation à l'environnement (EE) est indispensable. Il devrait en découler la mise en place de politiques de formation et d'actions de sensibilisation à la hauteur des enjeux, permettant le développement de l'EE pour tous et en tous lieux.

Les associations d'EE déploient au niveau national, international et local des efforts

pour que cette reconnaissance devienne une réalité.

De leur côté, les syndicats, associations regroupant des personnes physiques ou morales, s'engagent pour la défense ou la gestion d'intérêts communs. Ils sont des partenaires sociaux à part entière, habilités à participer aux négociations, donnant leur avis aux pouvoirs publics et au sein des entreprises sur les questions sociales, économiques et professionnelles. Ils ont un rôle dans la gestion des prestations sociales, de la formation, des retraites...

Les associations et les syndicats ont-ils ensemble à nourrir le dialogue social et le dialogue civil afin d'agir sur les choix politiques ?

Pour que l'EE ait toute sa place, soit connue et reconnue, des partenariats syndicats - associations sont-ils envisageables ?



En résumé, cet atelier a permis d'avancer des pistes pour répondre à la question : comment mieux se connaître et se reconnaître, quelles stratégies, quelles perspectives et quelles actions pour avancer ensemble ?

MICHEL HORTOLAN, représentant des associations environnementales au CESR

Pourquoi est-il important qu'il y ait un atelier où l'on se pose la question du rapprochement des syndicats salariés ? Le monde syndicaliste (sauf FO) a pris conscience d'un double mouvement : nécessité d'établir et d'entretenir le dialogue entre salariés et patronat mais aussi nécessité d'élargir le dialogue social au dialogue civil.

Michel Hortolan a la conviction aujourd'hui que l'on a des choses à inventer. Pourquoi syndicats et associations auraient à travailler ensemble ? Et comment faire vivre ces rapprochements ?

FO n'est pas en faveur de cette logique dû à leur refus de tout ce qui est décentralisation. A partir de là, ils s'opposent à tout ce qui peut relever de cette question. Ils le vivent comme une rupture de la continuité républicaine, ce qui renvoie à la question régaliennne de l'État. On est sur quelque chose qui relève d'une vision du fonctionnement de la République.

ANNIE DEBORDE, secrétaire générale de l'Union départementale de la CGT, membre du CESR

Le fait d'avoir été sollicité pour intervenir aujourd'hui a déclenché un début de réflexion au sein du syndicat.

Comment l'intervenante perçoit-elle cette question du rapprochement entre syndicats et associations ?

Annie Deborde apporte son regard surtout du

point de vue du syndicat qu'elle connaît, la CGT. Avec la CGC, la CFTC, on ne peut avoir la même démarche car l'envergure d'intervention n'est pas la même. Ces différents syndicats peuvent avoir des volontés communes d'avancer mais elles vont se traduire différemment car ils n'ont pas les mêmes réalités.



La CGT a conscience de l'intérêt de travailler avec les associations. Cette conscience est même irréversible du fait notamment du besoin croissant de démocratie. La démocratie se porte mal, mais il y a actuellement en même temps une véritable aspiration à la démocratie et c'est une avancée sur laquelle on ne reviendra pas. Avancée qui peut être dévoyée, pas suffisante, mais la CGT ne peut faire comme si cela n'existait pas.

Conscience acquise mais comment la CGT en est arrivé à penser cela ? Pendant longtemps, cela n'a pas été le cas. Les syndicats et les associations faisaient bon ménage, chacun était à sa place, très souvent les militants des uns étaient militants des autres, mais on ne mélangeait surtout pas les deux. A la CGT, régnait le fort sentiment que c'était bien le syndicat qui était essentiel et que l'associatif avait un rôle mineur, même s'il

était facilitant.

Les syndicats ont une véritable histoire, avec la CGT la plus ancienne (plus de 100 ans), qui donne une légitimité, il a une structuration, un véritable rôle, reconnu, une légalité. Ce sont les syndicats qui signent les accords, ce ne sont pas les associations. Et il y a beaucoup d'associations qui n'ont pas de pérennité, qui évoluent en fonction de l'évolution des personnes qui sont à leur tête. Le syndicat, a quant à lui une organisation qui fait que les personnes qui les portent peuvent influencer ses bases mêmes, mais de manière légère, la continuité est assurée.

La CGT a fait le constat que cela évoluait autour d'elle, à partir des années 70/80. La société a évolué, les besoins aussi, tout comme les exigences de la population. Les revendications ne se résument pas seulement aux questions au sein l'entreprise. Les questions transverses sont là aussi, telles que la question des transports, de garde d'enfant, de santé, de qualité de vie... Les structures du salariat, du monde du travail, de l'entreprise ont explosé, cela a fragilisé les forces syndicales, on ne pouvait donc continuer à faire comme avant. La décentralisation a également fait bouger beaucoup de frontières ce qui donne, avec l'intervention au niveau régional, la possibilité de faire bouger beaucoup de choses. Donc au lieu de travailler uniquement dans les branches et les entreprises, les syndicats ont eu la volonté de territorialiser leur activité, au plus près des salariés. L'échelon local devient donc très important, alors qu'il existait à peine avant. C'est le seul moyen de traiter les problèmes de qualité de vie.

Le syndicat est légitime pour traiter la question du transport. Mais les habitants d'une ville, regroupés en associations d'usagers, ont aussi la légitimité pour travailler sur ces questions. Le syndicat peut travailler au bénéfice des salariés mais il ne peut travailler seul au

bénéfice des populations. D'où l'importance de se rapprocher des associations.

Cette vision là est assez partagée, même s'il y a des poches de résistance au sein des syndicats qui viennent de camarades qui sont dans des situations très fragiles, et qui ont peu l'habitude de manier des concepts et des théories.

La CGT aborde un nombre important de thématiques (le sida...) par la question du respect au travail.

Ce qui est moteur à la CGT sur les questions de l'environnement, c'est le niveau fédéral.

Il y a bien évidemment des sujets polémiques, la question du nucléaire par exemple.

Depuis combien de temps les questions environnementales ont-elles envahi le paysage ? Avant c'était des questions réservées aux experts.

La question du ferroviaire est un bon exemple. Tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut développer ce secteur. Mais comment interroge-t-on le secteur de l'automobile qui sera mis à mal si on développe les transports en commun ? C'est une question très délicate.

DÉBAT

Précision

Le CESR (Conseil Économique et Social Régional) est constitué de 4 collèges dont un collège de « personnes qualifiées » qui est une « variable d'ajustement » étant normalement composé de personnes issues de l'opposition (actuellement l'UMP).

Ce sont des organismes qui sont choisis par le Préfet parmi des organismes candidats, représentants de la société civile organisée.

La présence de Michel Hortolan au CESR au titre de Poitou-Charentes Nature démontre bien leur intérêt de travailler avec les associations de protection de l'environnement.

Mais au CESR, la commission travaille au nom



d'une plateforme associative sur l'EE, ce qui montre l'intérêt des collectifs, plateforme de concertation.

Comment les syndicats et les associations pourraient travailler ensemble ?

L'exemple de l'automobile et du ferroviaire renforce l'intérêt de travailler ensemble. Ce qui est dit aux salariés du secteur d'automobile est souvent très brutal ou alors en contradiction, avec un discours de la CGT très pro DD et une volonté de défendre l'intérêt immédiat des salariés qui ne veulent pas être licenciés.

Quand on travaille avec le milieu de l'insertion sur les questions environnementales, cela nous interroge différemment. Les associations n'inventeront pas seules la manière de travailler avec le milieu du travail.

La question de la santé n'est-elle pas un intérêt réellement commun ?

C'est une question posée dans les fondamentaux de la CGT. Mais à travailler c'est plus difficile, même si la question de l'amiante a été le grand déclencheur.

Cette question ne peut être portée seule par les syndicats. L'intérêt du salarié, c'est de sauver son emploi et le syndicat est là pour défendre l'intérêt du salarié. Comment dire à un salarié on accepte de supprimer ton emploi car c'est mauvais pour toi et c'est mauvais pour les autres. On sait que les salariés sont les premiers à ne pas respecter les consignes de sécurité.

AZF à Toulouse est un cas très concret. Les salariés voulaient reconstruire l'usine au même endroit tout en voulant construire quelque chose qui ne soit pas dangereux pour la population alentour. La CGT voulait la reconstruire à l'extérieur et les salariés ont accusé la CGT d'abandonner le salarié en voulant l'extraire de son environnement.

Le rôle des associations pourrait être d'aider

les salariés à voir au-delà de leur rang de vigne, à voir leur intérêt au-delà de leur emploi immédiat.

A l'heure actuelle, on n'est plus seulement salarié ; on peut être salarié un temps, chômeur, et aussi avoir d'autres activités ailleurs. Il faudrait que l'on se syndique pour autre chose que son intérêt professionnel immédiat.

Aujourd'hui quand on adhère à un syndicat (mais cela dépend peut-être des syndicats ?) on adhère pour son emploi, pour son travail. Le syndicat doit-il rester sur l'immédiateté, le présent ? En faisant cela il ne faut pas condamner ceux de demain en défendant des intérêts économiques à court terme.

Les associations de protection de l'environnement étaient (sont encore ?), elles aussi, centrées sur seulement l'intérêt environnemental, sans prendre en compte la question sociale.

On est rythmé par la logique économique. On ne peut demander aux syndicats de réfléchir seuls aux réponses à apporter à la crise environnementale. L'intérêt de défense de l'emploi prime et empêche d'avoir une vision à long terme.

C'est sur l'intérêt général et le débat social qu'il faut qu'on avance ensemble.

Quand on a la chance de pouvoir choisir son travail, ne le choisit-on pas avec l'idée d'avoir un rôle dans la société ? La question éducative peut-être intéressante à ce niveau là, travailler sur le plan éthique.

La crise aura amené à se poser des questions, et notamment celle qui consiste à dire que l'on ne peut continuer le développement économique comme on l'a fait jusqu'à maintenant. Au-delà de la question de savoir quelle planète on va laisser à nos enfants, on va se trouver face à des pénuries (pétrole...). La

société entière sera donc obligée de prendre cela en compte. Il y a aussi la question de la mondialisation. Peut-on accepter que tout le monde ne soit pas bien logé, bien nourri ?

Comment la question environnementale est-elle portée au sein des syndicats, avec leur structuration actuelle ? Les structures départementales, régionales, l'union nationale ?

Avec la crise de l'automobile, on n'a pas su anticiper. Mais comment anticiper ? C'est peut-être aussi à ce niveau que les structures d'EE peuvent intervenir, informer les syndicats sur les évolutions environnementales qui ne vont pas seulement vers la disparition des emplois mais aussi vers la création de nouveaux emplois. Cela leur permettrait aussi de ne pas être trop loin du terrain, de la question sociale.

Réciprocité de l'intérêt de travailler ensemble. Il y a aussi à retrouver au sein des associations ce qui construit l'intérêt collectif, comment se structure le monde du travail... Cela nous permettrait de connaître mieux ce monde du travail que l'on ne connaît pas et sur lequel on est de plus en plus amené à intervenir.

Comment peut-on avancer ensemble ? Ce type d'initiative doit être multiplié, on a besoin de continuer à échanger. Les syndicats ont besoin d'expertise pour travailler la question de l'environnement.

Mais cela passe par des projets concrets, sur des territoires concrets.

On ne fera pas un bon travail si on est simplement sur l'aspect environnemental. On atteindra des limites très rapidement.

De même que les syndicats atteindront des limites s'ils ne travaillent que sur l'économique et sur le social.

On a des sujets à travailler collectivement, la question est de savoir comment on se met

en marche ensemble ? Comment le projet concret peut surgir ? Travaillons le projet sur le territoire.

En quoi je suis utile à mon territoire, à la pérennité de mon territoire ? En répondant à ces questions on peut ensuite aller rencontrer les syndicats. C'est par ce biais que le secteur associatif pourra avancer avec eux. Si l'on démontre que l'éducation à l'environnement, la protection de l'environnement sont des facteurs de développement on sera forcément écoutés.

Le conseil de développement est un lieu où l'on peut porter des projets partagés.

Quelle représentation syndicale des salariés de structures associatives d'EE ?

Cela fait peu de temps que l'on se pose la question de travailler avec les syndicats. La question était plus sur le fait de se rapprocher d'un syndicat, en tant que salariés, pour défendre mieux leurs droits.

Les salariés d'EE sont très peu syndiqués car ce sont souvent des salariés militants, ils n'ont pas la culture de se syndiquer, avec des employeurs bénévoles. Or, avec l'augmentation des emplois dans ce secteur, on se retrouve aujourd'hui face à des crises, d'autant que les employeurs ne sont pas des professionnels, qu'ils ne maîtrisent donc pas toutes les questions de gestion du personnel.

Ce n'est pas parce que les salariés défendent des valeurs dans leur travail qu'il faut pour autant qu'ils en oublient leur vie, leur bien-être. Certains salariés donnent tant qu'il arrive un moment où ils ne peuvent plus vivre cette, et de cette, situation (condition de rémunération difficile et précaire).

Le problème c'est que le secteur est peu important et que l'on est dans l'auto-exploitation.

C'est très marqué dans les associations de protection de la nature.



Les syndicats sont créés par rapport à l'entrée professionnelle. Si les salariés rentrent dans cette logique là, ne s'enferment-ils pas ?

La question est-elle de savoir si ils rentrent dans les syndicats pour diffuser les valeurs de l'EE ou si, en tant que professionnels, ils doivent avoir la volonté d'intégrer le syndicat ?

Un GRAINE est parfois sollicité pour défendre des postes salariés, ce qui dépasse ses prérogatives.

Il y a bien une volonté d'être plus forts pour faire avancer la question de l'EE en termes de carrière, de métier, de formation et pour cela avoir des places dans les commissions ad hoc. On remarque sur le terrain qu'il y a beaucoup d'éducateurs environnement qui sont en demande d'un syndicat pour défendre leurs droits.

Lors de grands mouvements sociaux, comme la manifestation du 19 mars, il n'y a aucune bannière EE pour dire que le milieu de l'EE se mobilise.

Actuellement, on n'existe pas en tant qu'employeur d'EE.

Il existe un syndicat national de l'environnement (SNE) qui est jeune, mais très peu de personnes se sont rattachées à ce syndicat.

Il y a aussi l'exemple des accompagnateurs en moyenne montagne (AMM) qui se sont organisés en syndicat pour défendre leurs droits.

Qu'est-ce qui empêche aujourd'hui les salariés de l'EE de se syndiquer ? Cela ramène à la question de l'entre-soi...

La création d'un syndicat propre à la défense de salariés d'EE serait-elle intéressante ? On serait sur une seule logique de défense de nos droits, c'est enfermant.

Pour le champ de l'économie sociale, le patronat n'est pas le MEDEF. Les salariés ne peuvent qu'avoir le sentiment de ne pas être exploités car leur patronat est forcément un

bon patronat.

Or, tout est marchandisé, tout appartient à la loi du marché. Les associations aussi. Avec la crise, elles vont aussi trinquer et les salariés auront aussi nécessité de se défendre, de s'organiser en syndicat.



De quel syndicat avons-nous besoin ?

Au-delà d'un syndicat de défense des salariés, n'est-ce pas la question d'un syndicat regroupant les structures d'EE (au même titre que les AMM) qu'il faudrait poser ?

C'est d'un syndicat d'organisation professionnelle qu'il s'agit. Le terme est le même mais ce n'est pas la même chose qu'un syndicat de salariés ou d'employeurs. C'est une association qui a pour vocation de promouvoir et défendre les métiers.

Créer un syndicat d'accord, mais il faut le faire vivre. Il faut bien se poser la question de savoir pourquoi créer un syndicat.

Peut-être plutôt créer une structure syndicale de branche, qui prend en compte la défense des structures mais aussi des indépendants.

Ne serait-ce pas le rôle du REN ou des GRAINE ?

Le débat qui tourne autour de représentants salariés, employeurs, structures rejoint la question du politique et de notre

organisation.

Pour travailler ensemble ne faudrait-il pas créer des espaces d'échanges spécifiques ?

ÉLÉMENTS CLÉS

- ON SE POSE LA QUESTION DE L'HUMAIN.
- LA QUESTION CULTURELLE SE POSE AUSSI ON EST POUR L'EE POUR TOUS ET EN TOUT LIEU. ON EST MAINTENANT OBLIGE DE FAIRE AVEC TOUS.
- LA QUESTION DU TEMPS ET DE DURABILITE ET LA NOTION DE PROSPECTIVE/ANTICIPATION (DUREE DE L'EMPLOI, DUREE DE VIE D'UN OBJET...). LA QUESTION DE VOIR PLUS LOIN QUE LE BOUT DE NOTRE NEZ, Y COMPRIS EN EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT.
- IL Y A DES THEMES ASSEZ FAVORABLES : LA SANTE, LA MOBILITE, L'ENERGIE.
- LE TERRITOIRE EST UNE ENTREE AVEC UN CERTAIN NOMBRE D'OUTILS QU'IL FAUT ACTIONNER (COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL, CPCA, CE, CONSEIL DE DEVELOPPEMENT...).
- INTERET GENERAL / MARCHANDISATION.
- LA QUESTION DE LA REPRESENTATION SYNDICALE DE L'EE.

ATELIER 5

EE, ELUS ET INSTITUTIONS : QUELLES RELATIONS ?

TEXTE INTRODUCTIF

Les relations entre les structures d'EE et les pouvoirs publics ont reposé pendant des années sur un partenariat basé sur le régime de la subvention avec parfois même un soutien aux associations par la mise à disposition de personnel.

Aujourd'hui, la pratique du partenariat est remise en cause notamment par l'arrivée des appels d'offre dans le monde de l'EE développant une vision marchande des actions éducatives. Les acteurs de l'EE sont-

ils contraints à devenir des prestataires de service public réduits à répondre à des commandes ?

Au-delà même d'un partenariat par une aide financière, que certains considèrent comme pouvant affaiblir l'indépendance des structures, comment construire une coopération pour une élaboration collective des projets dans les territoires qui s'inscrivent dans le moyen et le long terme ?

Les deux intervenants ont présenté leurs points de vue et les démarches mises en œuvre sur leur territoire. Quelles manières de travailler ensemble ? Quelles réciprocités mettre en place ? Quelle façon de solliciter les élus pour une association ?

Comment affirmer que l'éducation n'est pas une marchandise et que l'EEDD procède d'un projet de territoire, partagé entre les différents acteurs, chacun à sa place ?



FRÉDÉRIC VILLAUMÉ, directeur du GRAINE Rhône-Alpes

Relations collectivités - associations : partenariat / appel d'offre / ...

On assiste dans la région Rhône-Alpes à une évolution des relations entre collectivités et associations d'EE avec de plus en plus de recours aux appels d'offre.

En 2006, le Réseau École et Nature s'est positionné contre cette pratique.

La réponse des collectivités est souvent : « On ne peut pas faire autrement, c'est mon service juridique... ».

Le GRAINE a organisé une action de formation avec un juriste pour comprendre les règles. A la suite de cette formation, le conseil d'administration a envoyé un texte aux collectivités (environ 150) pour exposer son positionnement : « Nous ne sommes pas contre les marchés publics ; par contre, nous pensons que cet outil n'est pas adapté au projet d'éducation ».

Conséquences de cette logique d'appel d'offre :

- mise en concurrence entre associations,
- fin du partenariat : on répond à une commande mais on ne peut pas intervenir dans la construction du projet,
- prévalence des critères économiques et la rupture du lien au territoire (qui n'est pas critère recevable dans le code des marchés),
- risque de fiscalisation pour les associations (directive Bolkenstein sur les services d'intérêt général).

La nécessité pour sortir de cette relation « j'achète, donc je dis ce que vous devez faire » est de faire reconnaître notre innovation, le projet citoyen porté par l'association, les démarches éducatives mises en œuvre par les associations, la connaissance et l'implication sur un territoire.

Le risque lorsque la situation économique

nous pousse à accepter de fonctionner par appels d'offre est de ne plus pouvoir revenir en arrière...

Conclusion de la réflexion : ce n'est pas une question juridique et technique ; c'est une « facilité » pour les collectivités (moins risqué) ; en utilisant l'appel d'offre, la collectivité ne se positionne pas politiquement par rapport au projet politique porté par les acteurs avec qui elle s'engage.

Il existe d'autres formes de contractualisation possibles : subvention, convention de partenariat, appel à projets. Le choix et l'argumentation pour ce choix est donc évidemment politique.

Concertation

En Rhône-Alpes, un espace régional de concertation (ERC) se met en place.

C'est un cadre de relations plus pérenne entre les acteurs institutionnels et les associations organisées suite à la concertation qui existait dans le cadre des projets « 1000 défis pour ma planète ».

Cet espace de concertation s'est concrétisé par la signature d'une charte avec un préambule inscrivant « Éducation à l'environnement et au DD ». L'objectif de l'ERC est de travailler pour une plus grande convergence et cohérence entre les différentes politiques publiques, les articulations entre les différents niveaux administratifs, les différentes échelles de territoires.

C'est le réseau associatif qui a permis la mise en relation entre les différentes institutions par les liens qu'il avait avec chacune : c'est donc un signe de reconnaissance très fort du GRAINE. L'animation de la plateforme est tournante pour 6 mois entre le GRAINE, la DIREN et la Région.

L'enjeu maintenant est que l'ERC se saisisse des propositions qui émaneront des assises régionales pour les mettre en œuvre.

Pour les associations, la construction de ce

genre de dispositif nous renvoie sur le projet qu'on porte et sur la place des institutions dans ce projet. On peut imaginer donner une place aux institutions soit directement dans le projet du réseau - les statuts du GRAINE permettraient aux institutions d'adhérer à l'association mais le GRAINE n'a jamais vraiment cherché à ce que ce soit le cas - ou bien dans des espaces à construire ensemble de type de l'ERC.

MARIE LEGRAND, vice-présidente de la Région Poitou-Charentes chargée de l'environnement, de l'eau et du tourisme.

Marie Legrand est vice-présidente de la Région depuis 2004, c'est son unique mandat. Il existe dans la région Poitou-Charentes un très fort engagement autour de l'EE et ce depuis longtemps puisque c'est sous « l'ère » Jean-Pierre Raffarin qu'ont été fondés l'Ifrée et l'Observatoire régional de l'environnement (ORE), deux vitrines environnementales. Depuis, ces structures ont été maintenues et certaines, comme Poitou-Charentes Nature

ou le Conservatoire des espaces naturels, ont bénéficié d'une augmentation de leurs moyens.

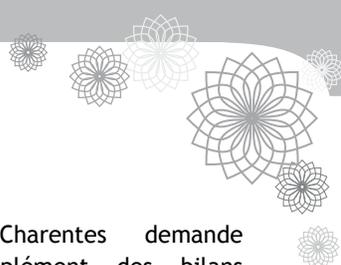
3 grands volets d'intervention pour la Région :

- les actions directes : ex. printemps des énergies renouvelables,
- le partenariat : ORE 500 000 €/an ; IFREE 460 000 €/an ; le GRAINE 28 000 €/an,
- le soutien plus ponctuel à certaines actions ou structures.

Les élus du Conseil régional ont la volonté de respecter la convention d'Arrhus et donc de permettre l'accès à l'information pour tous d'où l'importance du travail réalisé par exemple par l'ORE.

Le suivi des actions soutenues et portées par les associations doit être très fort. On pourrait se demander aussi si la Région n'aurait pas intérêt à internaliser les missions d'éducation de l'environnement. Mais le Conseil régional, aujourd'hui, préfère s'appuyer sur la « puissance de feu » des associations et leur liberté. Le fait que les actions soient portées par des associations permet également de





multiplier les sources de financement et donc de soutenir plus d'actions.

Des élus du Conseil régional participent au conseil d'administration de plusieurs associations.

Au sein du service environnement de la Région, la question des appels d'offre n'est pas considérée comme un problème ; ce qui n'est pas forcément vrai dans tous les services...

DÉBAT

Discussion autour de l'utilisation des outils juridiques appel d'offre / convention / ... Si l'association est porteuse du projet, on ne passe pas par un appel d'offre.

Les questions à se poser : d'où vient l'initiative ? Existe-t-il un besoin réel pour la collectivité ? Dans quelle mesure le projet proposé s'inscrit dans les compétences de la collectivité ?

Le statut « SCIC » est également interrogé comme un outil potentiel ; de même que la délégation de service public qui semble un outil de stabilité pour les associations, d'après une participante, même s'il rentre dans le champ de la commande publique.

Dans le cadre du CNAR Environnement, regroupant différents réseaux associatifs (UNCPIC, REN, FNE, ...), un argumentaire donne les différents éléments permettant de comprendre les enjeux et les pistes.

La question des appels d'offre soulève la nécessité de redéfinir le champ concurrentiel : par exemple, en milieu scolaire toute personne ne peut pas intervenir, d'autant plus que l'Education nationale a des exigences (agrément).

Certains critères ne sont pas pris en compte par les collectivités notamment l'impact sur le territoire des investissements de la collectivité à travers le financement des associations.

La Région Poitou-Charentes demande maintenant en complément des bilans d'activités un bilan en matière d'écoresponsabilité.

Quel que soit le type de contractualisation (appel à projet, subvention), le contrôle par les collectivités est crucial : l'indépendance de l'association dépend de la précision du contrat avec la collectivité.

Par contre, un point de divergence reste entre les participants concernant les obligations des associations envers les collectivités.

Pour certains, il faudrait passer à une obligation de résultats. Pour d'autres, le sens de la subvention, c'est que la collectivité reconnaît le projet d'une association qui a une obligation de moyen et non de résultat ; il faut pouvoir argumenter que le résultat d'un projet collectif ne sera pas forcément celui qu'on avait prévu...

La formalisation du partenariat, via une convention pluriannuelle d'objectifs par exemple, semble essentielle avec un renforcement du suivi et du contrôle. Il est nécessaire de réfléchir les conventions de l'objectif à l'évaluation (faire rentrer dans les critères les effets sur le territoire...).

Un participant évoque le peu de place existant pour des projets portés par des jeunes donc, par nature, éphémères...

Il semble qu'il existe un fort besoin de sensibilisation et d'information des élus et des techniciens sur les questions environnementales (sur le fond et sur la forme des relations avec les associations).

Comment faire pour les approcher ? Pour leur proposer des formations longues indispensables pour « contrer » la vision analytique issue de leur formation initiale ? Pour leur faire connaître et comprendre la complexité des enjeux ?

Actuellement, la formation pour les élus est portée par des structures « para-parti

politique ». Une des difficultés est que les élus n'en éprouvent pas le besoin, ne considèrent pas que c'est important. L' élu tient sa légitimité du suffrage donc ne cherche pas à avoir aussi la légitimité de la connaissance.

Un participant rappelle les obligations de formation pour les élus. Dans les communes, le budget formation des élus correspond à 10 % du budget des indemnités du maire et de ses adjoints. C'est un droit et non un devoir.

Pour organiser des formations pour les élus, il faut bénéficier d'un agrément. Certains s'interrogent sur la nécessité pour des associations d'intervenir dans ce domaine.

La Communauté d'agglomération de La Rochelle réfléchit, en parallèle de l'agenda 21, à la formation des élus par une entrée pratique.

D'autres pistes sont envisagées telles que les voyages d'études, les rencontres avec d'autres élus. L'exemple de l'association Sèvre Environnement est présenté : elle met en place des voyages d'étude qui permettent aux élus d'aller chercher des idées ailleurs.

Existe-t-il des lieux facilitant les échanges d'expérience entre les élus ? C'est un des

modes d'actions des associations comme l'ARF, l'ADF... Mais cela nécessite un investissement en temps pour les élus, qui bien souvent, faute d'un statut ad hoc, doivent déjà combiner les temps professionnels et d'élus.

Par contre, Marie Legrand témoigne des relations développées avec les régions limitrophes et de l'intérêt des apports par les pairs.

Pour les participants, la professionnalisation des associations n'est pas reconnue. Le monde associatif doit aussi communiquer sur ce qu'il fait, comment il le fait, avec qui...

Les difficultés de relations entre collectivités et associations ne sont pas uniquement liées aux questions de financement, ou de contenu des projets... C'est complexe aussi pour les agents des collectivités.

Un participant propose que les acteurs du monde de l'EE fassent le pas : « Nous devons nous présenter, aller rencontrer les structures représentant les élus (Association des régions de France, Association des départements de France, Association des maires de France, ...) et aussi les élus individuellement voire même entrer dans les partis politiques ».

ÉLÉMENTS CLÉS

RELATIONS ASSOCIATION, ELUS, INSTITUTIONS :

- L'ASSOCIATION DOIT ETRE AU CLAIR SUR SA POSTURE, SON PROJET ; SE FORMER POUR ETRE EN MESURE DE DISCUTER AVEC LES INSTITUTIONS.
- LES INSTITUTIONS DOIVENT S'APPUYER SUR DES CRITERES MULTIPLES POUR CONSTRUIRE LEUR RELATION AVEC LES ASSOCIATIONS.
- POUR TOUS, IL Y A NECESSITE DE CONNAITRE LES CONTRAINTES ET LES EXIGENCES DES UNS ET DES AUTRES AVANT

DE POUVOIR ETRE EN RELATION.

- TROUVER UN JUSTE MILIEU ENTRE OBLIGATIONS DE MOYEN / OBLIGATIONS DE RESULTATS.
- TROUVER DES OUTILS DE RAPPROCHEMENT ENTRE INSTITUTIONS, ASSOCIATIONS...

RAPPEL DE L'EXISTENCE DE L'OUTIL DU CNARE : www.cnarenvironnement.fr

NOTION DE PROJETS :

- PROJETS DES ASSOCIATIONS
- PROJETS DES COLLECTIVITES (PROJET TERRITORIAL, PROJET COMMUNAUTAIRE,...).

ATELIER 6

ÉE ET EDUCATION AU DEVELOPPEMENT ET A LA SOLIDARITE INTERNATIONALE : QUELLES CONVERGENCES ?

TEXTE INTRODUCTIF

Historiquement l'éducation à l'environnement et l'éducation au développement sont issues de deux mouvances associatives différentes. Leurs acteurs sont vus comme agissant dans deux domaines différents. Malgré tout, les croisements et les points de rencontre sont nombreux tant en termes de pratique que de réflexion : les thématiques du développement durable et de la solidarité internationale ouvrent la voie pour des collaborations et l'apprentissage d'un « faire ensemble ».

L'un des points communs le plus évident entre ces familles d'acteurs est le travail sur le champ éducatif. Mais avons-nous vraiment la même approche de l'éducation ?

Les documents institutionnels (charte, référentiel...) le laissent à penser. Malgré tout, il existe des spécificités, des divergences entre les acceptions du terme d'éducation en termes conceptuels, pédagogiques et d'enjeux stratégiques. Et cela amène de chaque côté les éducateurs à se spécialiser et à se confiner dans des domaines de compétences artificiellement séparés, pour peut-être même en arriver au final à les faire entrer en concurrence...

Mieux se connaître est donc une nécessité ! C'est la condition pour agir en cohérence et donc se renforcer mutuellement.

Comment expliquer les difficultés à travailler ensemble, pourquoi et comment les dépasser ? Que nous disent les acteurs, en particulier associatifs mais pas seulement,

sur ces questions et que nous racontent leurs pratiques sur le terrain ?

DANIELLE BABINAULT, Présidente nationale de Terre des hommes

Historique

Terre des Hommes est une association structurée à différentes échelles de territoire (de l'international au local) née en 1963 et qui a suivi diverses évolutions, surtout à partir de 1980, quand la mondialisation a pris de l'ampleur.

Au commencement, Terre des Hommes était une association d'adoption d'enfants. Au bout de 10 ans, une enquête a montré que beaucoup d'enfants n'étaient pas adoptables et l'association s'est réorientée vers un projet de développement.

Années 92-93 : nouvelle évolution. Les projets de développement n'avaient pas d'effet pérenne. L'association, en accord avec l'évolution de ses partenaires, s'est orientée vers la revendication de droits : droits à l'éducation, à la santé, au travail, à l'environnement...

Aujourd'hui, sa finalité est d'appuyer des populations qui s'organisent et se forment pour participer réellement à la prise de décision d'un pays en se basant sur la revendication des droits fondamentaux.

Les aspects juridiques sont un des volets de l'action de Terre des Hommes, mais ces recours (internationaux et nationaux) ne peuvent pas à eux seuls résoudre la plupart des cas (difficulté à transposer). Il s'agit aussi et surtout d'accompagner les mouvements sociaux pour arriver à des résultats positifs en matière de justice sociale.

Comment arriver à faire reconnaître les droits des populations pour qu'elles s'organisent afin d'avancer d'ensemble ?

Grâce à un accompagnement à la mise en

place de réseaux, à l'organisation de la société civile en appuyant financièrement et politiquement des alliances et des réseaux.

Les partenariats développés sont basés sur un processus de réciprocité. Aide à l'élaboration de leurs projets. En contre partie, apport sur la réflexion et l'expérimentation, échanges et ouverture.

Ceci a permis d'élaborer un plaidoyer auprès des instances nationales, européennes et internationales.

Activités

En tant qu'association de solidarité internationale, les textes de référence sont les droits de l'homme et le pacte international des droits économiques, sociaux et culturels (qui élargit la possibilité de recours internationaux au-delà des droits politiques).

Terre des Hommes met en place de nombreuses actions, réalisées avec plusieurs partenaires, en lien avec ses missions éducatives et les questions environnementales.

- Un des principaux rôles est de favoriser les échanges d'expériences entre les pays du sud (échanges sud-sud). L'association met aussi en place des formations aux méthodes d'exigibilité : comment mettre en application des droits exigibles ? Ces formations sont basées sur un principe de co-formation entre les pays du sud : en ce moment par exemple, les pays d'Amérique du sud travaillent au transfert vers l'Afrique de l'ouest et l'Asie des expériences mises en œuvre.

- A l'étranger : recours pour des cas de violation de l'environnement (au sens large : naturel, socio-économique...), droit à la terre (souvent pour des raisons d'hydrocarbures, de barrages électriques...).

- En France : journée de formation tout public (beaucoup associatif mais aussi élus...) et journée de formation dans les universités (droits à l'eau, au logement, des migrants, à l'environnement).

Projections de films suivies de débats (ex. sur le droit des femmes, ou sur le réchauffement climatique et les réfugiés de la planète bleue).

- Développement d'outils : films, brochures, rédaction de textes (texte sur le droit à l'eau...), expositions...

Remarque

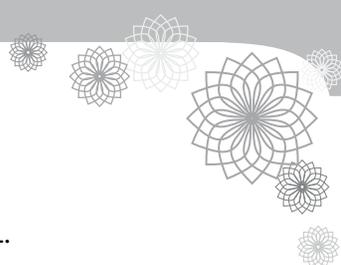
Terre des Hommes ne connaît pas très bien le Réseau École et Nature alors que nous travaillons sur des thèmes qui se rejoignent : que pourrait-on faire pour travailler ensemble, pour être plus efficace ?



Précisions suite à des questions Partenariat

Travail avec différents partenaires qui militent dans le même sens. Deux types de partenariats : avec associations locales dans le Sud, et avec d'autres associations en France (souvent de solidarité internationale).

Fonctionnement en partenariat : Terre des Hommes ne fait pas le travail « à la place de », elle offre un appui technique (signature convention de suivi...) et réalise une mission par an pour évaluer la réalisation du programme.



Implication dans des réseaux/coordination/fédération...

Travail au sein du CRID (leader dans la plateforme DESC), de l'ONG Coordination Sud, de la plateforme Palestine et de GRUPO SUR (collectif européen), au sein de CONCORD (plate-forme des ONG européennes).

Terre des Hommes France est membre de la Fédération Internationale Terre des Hommes (IFTDH).

Financements

Gros financements de l'Union européenne dans les années 80 mais actuellement pas de projets qui correspondent aux lignes européennes.

Fonds publics : très peu.

Beaucoup de fonds propres : le défi est de les développer pour être libre dans ce que Terre des Hommes fait (pour cela projet d'ouverture de magasins).

Droit de l'environnement

Avec problèmes globaux comme les changements climatiques, les problématiques environnementales sont liées aux problématiques sociales et de solidarité : d'où la nécessité de creuser cette voie.

LAURENCE RIGOLLET, Chef de projet EDUCASOL

Présentation de EDUCASOL

Collectif d'une trentaine d'associations de solidarité internationale (SI) créé en 2004. Les associations fondatrices accompagnent leurs actions d'actions d'éducation à la solidarité internationale.

Porté par le CRID (Centre de Recherche et d'Informations pour le Développement) et le CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement).

Max Havelaar et d'autres associations de commerce équitable sont notamment

membres de EDUCASOL.

2 grands objectifs :

- Plaidoyer en direction des pouvoirs publics français et européens pour mieux faire connaître et reconnaître l'EADSI. Pour cela, il s'agit notamment de faire reconnaître l'importance de l'EADSI dans les actions que mènent les associations de solidarité internationale.

- Travail de mise en place de temps de rencontres pour favoriser les échanges. En 2008/2009, 3 temps : 1 - Rencontres autour du thème « Liens entre EADSI et EE » / 2 - Éducation aux médias (toujours avec dimension Nord-Sud) / 3 - Sur les outils pédagogiques : diffusion, production...

Une des spécificités de l'EADSI est de prendre en considération la dimension Nord-Sud dans les questionnements posés en mettant en exergue les inégalités entre le Nord et le Sud.

Afin de changer les mentalités, d'initier des comportements plus équitables et de comprendre les grands déséquilibres mondiaux, les membres d'EDUCASOL insistent pour que les actions d'éducation au développement et à la solidarité internationale soient :

- des actes éducatifs qui s'appuient sur le temps,
- des actes politiques, en travaillant sur des argumentaires,
- un travail de mutualisation et d'échanges basé sur le principe d'actions en partenariat avec les pays du sud.

Prochainement, il y aura une journée sur les questions d'évaluation en EADSI.

Questions qui se posent en ce moment : quels partenariats avec le monde de l'entreprise ? Peut-on faire de l'EADSI dans l'entreprise ? Si oui, où ? Une journée rencontre aura lieu à Paris le 28 septembre à ce sujet.

Ces axes de travail ont également un prolongement au niveau européen dans le cadre

de CONCORD (la confédération européenne des ONG d'urgence et de développement) qui a un groupe de travail permanent sur l'éducation au développement.

Enfin, il s'agit aussi de voir comment ces pratiques évoluent dans les autres pays qui sont souvent en avance dans ce domaine.

Lien EADSI et EEDD

Pas très nouveau mais à réinventer en permanence : n'y aurait-il pas un texte commun réalisé ? Il existe à priori une charte rédigée en 2002, à creuser.

L'EADSI est une dimension du développement durable, les acteurs de l'EEDD et de l'EADSI ne travaillent pas les uns contre les autres.

Racines communes : l'EADSI est aussi issue de l'éducation populaire, avec des pratiques pédagogiques actives et participatives. Nous avons des publics communs et certains outils pédagogiques communs.

Il suffit de pas grand chose pour se rapprocher vraiment : parler de la dimension SI quand on fait de l'EE, et parler de l'environnement quand on fait de la SI.

Comment mieux travailler ensemble ?

Ça fait longtemps que la question se pose. Mais nous ne sommes pas dans les mêmes rencontres, les mêmes lieux, les mêmes institutions...

Toutefois, en ce moment, il y a de plus en plus de croisements (sollicitations des uns et des autres pour mieux se connaître et créer des ponts afin de prendre en compte les deux dimensions quand c'est possible).

Financements

Ministère des affaires étrangères, Mission d'Appui à l'Action Internationale des ONG (MAAIONG, dont les missions ont récemment été transférées à l'Agence française de développement, Ministère de l'Éducation nationale, CCFD, la cotisation des membres.

Pas de financements européens pour ne pas

entrer en concurrence avec les membres de la plate-forme.

Le CRID travaille sur la possibilité d'avoir des financements de fondations.

Travail avec Altermondes : la revue trimestrielle de la solidarité internationale.

Précisions suite à des questions

Qu'est-ce qu'une éducation aux médias ?

Éducation aux médias : travail avec le CLEMI (Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information) sur le décryptage des médias ; étude critique de journaux, films, publicité...

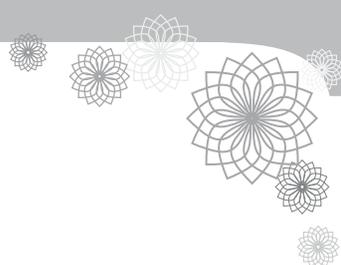
Qu'est-ce que l'Agence Française de Développement (AFD) ?

La Direction Générale de la Coopération Internationale (DGCI) a été démantelée. Les dossiers ont été passés à l'AFD, qui était à l'origine une banque dont les attributions ont été élargies : elle gère maintenant tous les fonds d'aide au développement. L'AFD ne cache pas qu'elle ne sait pas vraiment ce qu'est l'EADSI. Il y a donc beaucoup « d'éducation » à faire auprès des décideurs, des institutions.



Apports de la salle sur les liens en EE et EADSI

Sur des choix de politiques énergétiques,



d'exportation du nucléaire... il y a de nombreux ponts entre l'EE et l'EADSI.

Un travail de lobbying est à faire. L'EE se pose de plus en plus la question du progrès humain.

EE et EADSI : nous avons les mêmes finalités, même si nous n'avons pas les mêmes territorialités, ni les mêmes moyens.

Pour créer des ponts, il faut trouver des lieux de rencontres, faire des choses ensemble.

Différences entre réseau et fédération : besoin de se rencontrer dans les réseaux.

Suite aux présentations et échanges qui ont suivi, voici quelques points de convergences que nous avons identifiés entre EE et EADSI.

Par rapport à l'intervention de Terre des Hommes :

- Revendication des droits sociaux, économiques et culturels, et des droits à l'environnement.
- Soutient à l'émergence de la société civile active (en France et dans d'autres pays).
- Partenariat avec idée de réciprocité comme processus de travail.
- Plaidoyer auprès des institutions et décideurs.
- Comment ne pas dépendre des financements extérieurs (développer les fonds propres et ne pas se plier aux appels d'offre) ?
- Formation vers différents publics.

Par rapport à l'intervention de EDUCASOL :

- Espace d'échanges et de rencontres.
- Dimensions Nord-Sud.
- Évaluation.
- Mot clé : transversalité.
- Filiation éducation populaire, racines communes.
- Finalité éducative commune : l'émancipation des individus et des sociétés.

DÉBAT

Ouverture du débat : comment travailler ensemble ? Qu'est-ce qui nous manque ? Quelles complémentarités ? Comment trouver notre place au sein de la société ?

Les associations de SI peuvent apporter à l'EE des cas concrets qui montrent l'interdépendance nord-sud. Tout est interrelié (ex. avec la pollution : compenser le surplus de pollution en construisant au sud des infrastructures implique que le nord continue de polluer plus et il n'est pas dit que c'est ce que demande le sud). Il faut éduquer à ces logiques de développement pour lutter contre.

En Amérique du sud, l'émancipation est plus forte qu'en Afrique. Et pourtant, un gros travail est encore à réaliser. On ne peut pas prétendre accompagner des amérindiens à définir ce qu'ils ont envie comme développement si depuis 500 ans ils se sentent dévalorisés, spoliés...

On ne peut pas demander aux personnes de s'occuper de l'environnement quand les besoins primaires ne sont pas satisfaits.

Quel lien entre ici et là-bas ? Comment faire le lien entre ce qui se passe ici et là-bas ?

On ne fait pas de l'éducation au développement uniquement pour décrire là-bas. On en parle parce que ça nous concerne. L'objectif est de montrer les mécanismes et les fonctionnements sociétaux : inégalités nord-sud, interdépendances...

En quoi le sud peut apporter des choses intéressantes au nord ? Il s'agit d'inverser la tendance qui est d'associer des images négatives aux pays du sud. Que ce soit en EE ou en EADSI, nous devons être vigilants : le vocabulaire utilisé est souvent chargé négativement (pauvre, destruction...).

L'EE et l'EADSI se retrouvent sur de nombreux points transversaux. En voici quelques-uns cités ci-après.

- Comment aller auprès de nouveaux publics qui ne sont pas préoccupés par ces thèmes ?
Constat : l'EE n'est pas assez expérimentée pour travailler avec le quart-monde.

Remarque : Les petits débrouillards ont développé une certaine expérience dans ce domaine.

Est-ce que c'est notre vocation d'aller partout ?
Ne faut-il pas travailler en partenariat avec les acteurs déjà présents sur le terrain ?

- Éducation aux droits

Il faut informer et former les populations sur les devoirs des États et sur les droits opposables. Peu de personnes ont conscience que l'État ne remplit pas ses obligations quand il y a un problème de pollution des eaux...

Être « éco-citoyen » ne se résume pas à avoir de bons comportements, c'est aussi connaître le contexte politique dans lequel on évolue et les possibilités d'actions. Si déjà on connaît les textes partagés par chacun pour vivre ensemble, on peut s'appuyer dessus. Ex. : la convention d'Aarhus encourage une plus large information du citoyen, mais il faut aussi pouvoir faire valoir des exemples, des cas pour lancer un mouvement social (informer ne suffit pas).

Il s'agit donc de faire prendre conscience de ce qu'est un droit et du fait que les textes doivent être soutenus par des instances auprès desquelles on peut déposer un recours (sinon le droit n'est pas opposable et donc pas appliqué). Mais comment évaluer cette prise de conscience ? Proposition : si les gens revendiquent, il y a prise de conscience.

L'EADSI manque d'outils pédagogiques pour éduquer aux droits.

Pour démultiplier nos actions, il faudrait faire

pression sur l'Éducation nationale pour que l'éducation aux droits sociaux soit dans les programmes avec comme portes d'entrées possibles le développement durable avec la notion de progrès humain, socle commun (humanisme...) : il y a des brèches pour parler de l'éducation aux droits.

- L'éducation au développement a été largement reprise, on ne sait plus ce que c'est exactement. Quel développement ? Il ne faudrait presque plus utiliser ce mot. Le CCFD travaille notamment sur ce mot depuis 3 ans en le triturant dans tous les sens.

Le mot droit sera peut-être galvaudé comme le mot développement, d'où la nécessité de s'interroger sur les valeurs qui sous-tendent nos actions.

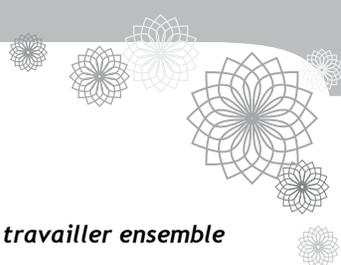
- Trouver des lieux de rencontres.

Il y a peut-être un levier important sur la formation des animateurs et des enseignants pour intervenir en complémentarité et utiliser des outils (il en existe) pour faire des ponts entre EE et EADSI.

- La force de l'EE : le territoire, le local. Il y a une vraie complémentarité à ce niveau : EE dans les territoires, EADSI ailleurs.

En EE on s'aperçoit qu'on manque de personnes qui ont vécu des expériences à propos de la solidarité internationale. Il faut faire sentir le lien direct et les interrelations (comment chacun depuis son ailleurs agit sur l'ensemble et sur ce qui se passe chez l'autre). On peut faire venir des personnes pour témoigner aussi. Il est intéressant que les acteurs de l'EE puissent s'appuyer sur les témoignages d'acteurs de la SI. Il y a des projets pédagogiques à monter ensemble.

Il faut identifier les associations qui font des ponts entre les deux pour s'appuyer sur ces acteurs : Petits débrouillards...



Relation au politique

Ne sommes-nous pas en train de se faire réduire nos marges de démocratie, de libertés avec la crise et autres épouvantails économique-politiques ?

Les associations n'ont pas intérêt à s'ériger en contre pouvoir, mais plutôt à créer des espaces de concertation avec les pouvoirs publics.

Impression que l'EADSI a moins de frilosité à affirmer du politique (dans le vocabulaire utilisé, l'EADSI = revendication, plaider...) que l'EE qui est plus lisse.

En EE on met souvent en avant le besoin en éducation d'être neutre et ouvert. Les revendications sont plutôt laissées aux associations de gestion et de protection de la nature.

La frilosité est aussi peut-être due au fait que les associations d'EE dépendent de financements publics.

Des thématiques pour travailler ensemble

Concrètement, les acteurs des deux mouvances pourraient se côtoyer dans les territoires, et ne pas hésiter à se solliciter et développer des projets ensemble. Voici quelques pistes de thématiques sur lesquelles se retrouver :

- Valoriser la capacité à recycler des pays du sud et les initiatives qui nous paraissent intéressantes.
- Le tourisme peut aussi être un bon outil. Voyage comme changement du regard, outil d'échange et de partage. Ça nécessite une maturité politique et un engagement des populations qui accueillent.
- Travail sur le sensible : comment faire en sorte que l'enfant retrouve un lien sacré avec l'environnement ? On peut se tourner vers les populations qui ne se sont pas trop éloignées de la nature pour revoir notre relation au monde. Les associations de SI pourraient aller dans ce sens.
- Au Nigeria : la pollution des eaux est organisée pour que les populations migrent afin que soit ensuite exploités les sous-sols.



ÉLÉMENTS CLÉS

LES ACTEURS DE L'EE ET DE L'EADSI ONT TOUT INTERET A TRAVAILLER ENSEMBLE. IL PEUVENT :

- DEVELOPPER LES TEMPS D'ECHANGES ET DE RENCONTRES ENTRE EE ET EADSI.
- FAIRE CIRCULER L'INFORMATION, LES CONTACTS.
- DEVELOPPER L'EDUCATION AUX DROITS ET L'EDUCATION A L'INTER-CULTURALITE.
- S'APPUYER SUR NOS PARTENAIRES

COMMUNS : PETITS DEBROUILLARDS, ETABLISSEMENTS AGRICOLES...

- S'INTER-SOLLICITER SUR DES THEMES PRECIS.
- DEVELOPPER LES ACTIONS A DESTINATION DU QUART-MONDE.

C'EST EN TROUVANT DES CADRES CONCRETS DE TRAVAIL ENSEMBLE QU'ON TISSERA DES LIENS.



ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT, ET TRANSVERSALITÉ(S)

MICHEL ADAM, INGÉNIERIE DE LA COOPÉRATION.



Michel Adam est l'auteur de « L'Association, image de la société ; le modèle associatif et ses enjeux », 2^e édition, L'Harmattan, 2008, ouvrage dans lequel un chapitre sur les réseaux et un autre sur les relations complexes entre président-e et directeur-trice dans les associations employeurs.

Vous m'avez demandé un double exercice de synthèse et d'éclairage d'un thème délicat « EE et transversalité(s) ».

I - JE NE VOUS PRÉSENTE PAS UNE SYNTHÈSE MAIS SEULEMENT QUELQUES ESSENCES EXTRAITES DES 6 ATELIERS

Atelier 1

Quel poids des associations d'EE ?

Il est important de montrer inlassablement aux élus que notre poids économique et humain est considérable en faisant référence aux 900 000 ETP (équivalent temps plein) de bénévolat et 900 000 ETP de salariat. Le pourcentage d'auto-financement moyen est de 45% et les apports publics de 55% : 1 euro en rapporte 2 ! Dans l'Insertion par l'activité économique, 1 euro rapporte 2,6 euros dans son territoire (région, pays)...

Atelier 2

EE et regroupements associatifs, quelle forme ?

Environ une douzaine de personnes

Avec le temps long, celui de l'écologie, les expériences des uns finissent par servir aux autres, même si elles ne durent pas...

Le grand Charles Gide, pionnier de l'économie sociale et solidaire, disait : « L'important n'est pas de durer mais de savoir renaître ! »

Atelier 3

EE et ESS, quels choix économiques ?

Une grosse douzaine de personnes, dominante féminine

Il n'y a pas de statut miracle, mais une bonne question : quel projet et quelle place pour les acteurs ?

Le statut d'association 1901 a toujours un monopole du non lucratif en France ; seuls dans l'IAE, d'autres formes juridiques y accèdent ; il y a un vrai problème de crédibilité des autres formes juridiques dans le secteur de l'EE ; mais la loi 1901 n'est pas du tout une



loi de démocratie obligatoire, mais de liberté d'auto-organisation des citoyens ! A nous de travailler nos statuts et par exemple la place des salariés.

Attention aux mots : nous ne sommes pas « sous tutelle », mais plus ou moins dépendants des pouvoirs publics, comme M. Dassault l'est tout autant pour vendre ses avions de chasse !

Sur les choix économiques et le rapport à l'argent mais aussi aux autres : il nous faut équilibrer dans l'association (et dans toute organisation) les trois pour : le pour moi, le pour nous et le pour eux (*livre à paraître fin 2009*).

Je constate un positionnement de l'EE de plus en plus important mais non explicite sur le secteur du tourisme : l'EE est une composante du tourisme vert !

Diversification des activités au delà de l'EE : en interne ou coopération avec d'autres secteurs complémentaires dans notre territoire. Et par ex. le patrimoine, la culture, l'action sociale. Un créneau s'ouvre pour entraîner les gros acteurs de l'ES (mutuelles, coopératives bancaires...) vers des pratiques de DD.

Atelier 4

Associations et syndicats, comment mieux travailler ensemble ?

Une petite quinzaine de personnes

Des actions sont possibles sur des thèmes majeurs comme la santé au travail (saturnisme, amiante, pesticides cancérigènes pour les salariés agricoles,...) qui est à la croisée des deux secteurs du schéma latin du DD : dans le vivable il y a d'abord la santé, c'est-à-dire la possibilité de la vie ; de plus on ne peut pas penser l'environnement sans penser son lien aux autres secteurs ! Ou alors c'est la Nature avant (ou après l'homme) ou la *deep ecology*...

Comment le syndicat peut-il aider les salariés à voir plus loin que le bout de son rang de vigne comme on dit chez moi ? N'est-ce pas

avec l'aide des associations d'EE ? On ne vit plus uniquement que pour son seul emploi et les associations sont là : trouvons le lien.

Les associations d'EE peuvent-elles aider les syndicats à redépasser leur corporatisme pour retrouver leur vision internationaliste du passé qui était beaucoup plus systémique ? Prolétaires du monde entier, unissez vous !

Atelier 5

Elus et institutions : quelles relations ?

Plus de 30 personnes

Attention les élus sont des êtres humains, les institutions sont du méta-humain et de l'infra humain... il faut savoir être prudent avec les institutions.

Difficultés de relations importantes ; perceptions très différentes. La logique de l'autre est peu connue en profondeur. Une question : comment est-ce que je verrais les choses si j'étais l' élu ?

L'appel d'offre systémique n'est plus du partenariat. La question des deux légitimités reconnues explicitement, la charte des engagements réciproques. La formation ensemble est un chemin fertile trop peu exploré et la formation des techniciens en profondeur ? Le changement des représentations mentales et des habitudes. Un créneau à prendre ?

Et la formation aux possibilités du code des marchés publics ? La pression de leurs administrés peut jouer ? La dernière roue du carrosse... j'y reviendrai.

Ne pouvons-nous pas aussi très en amont des décisions appeler les élus à ouvrir avec nous le champ des possibles ? De l'imaginable, puis du souhaitable, puis du possible et enfin du réalisable à leurs yeux ? Sans refermer trop vite le dialogue sur le « on a toujours fait comme ça ». Le *yes we can* est d'abord dans nos têtes !

Atelier 6

EE et éducation au développement et à solidarité internationale, quelles

convergences ?*12 personnes*

On ne sait pas aborder le quart-monde ; les approches éducatives sont-elles différentes car les publics sont différents ? Publics acquis pour les uns (EE) et pas pour les autres ?

Une approche territoriale possible, transversale autant que méconnue en France : celle des droits des populations que devraient leur garantir leur État ? Connaissance des obligations que les États ne remplissent pas ? Exemple de la Charte de l'environnement de la Constitution, si peu connue, et qu'il faut déjà commencer par diffuser comme un repère normatif. Dans ma petite association d'EE la plupart des adhérents ne la connaissaient pas... et doutaient de leur légitimité à contester une destruction écologique !

Puis au delà de l'information, travailler sur des cas, une pédagogie active et concrète... « On manque d'outils pédagogiques interactifs », dit la présidente nationale de Terres des Hommes.

II - ÉDUIQUER A QUOI ? L'ENVIRONNEMENT OBJET D'ATTENTION...

1. Si je veux prétendre éduquer à l'environnement, la prudence me conseille de repérer les paradigmes implicites, les représentations fondamentales de l'environnement de « l'éducatable » qui veut s'éduquer ou que moi, je veux éduquer...

Plusieurs paradigmes souvent implicites et parfois explicites sont observables :

- L'environnement n'existe pas (avec plusieurs discours rencontrés, de l'ignorance au déni, voire au rejet).

- En version douce, l'environnement est un extérieur (du monde) et oubliable (cf le discours d'un maire d'une commune de 20 000 habitants qui citait tous les secteurs de sa vie

associative... lors de ses vœux).

- L'environnement est loin. *Ainsi, la vision des travailleurs sociaux est souvent celle de René Passet ci-après mais vue de l'intérieur et donc confrontée d'abord à l'économique (pour eux et leurs « clients ») ce qui leur cache l'environnement d'une certaine façon... et leur en fait oublier les atouts et les contraintes.*



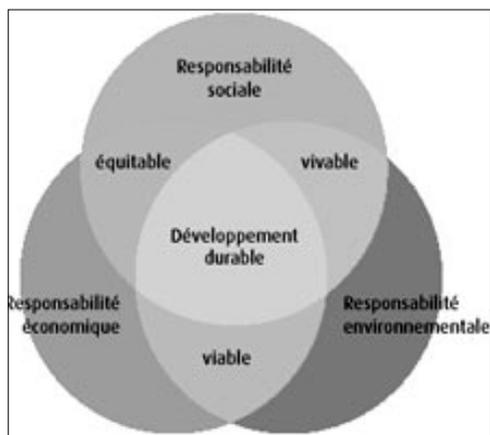
- L'environnement est une contrainte à maîtriser (conception de Descartes et d'un homme enfin maître de l'Univers, comme de lui-même ; plutôt un homme d'ailleurs).

- L'environnement est le grand Tout, la Pacha Mama, notre Mère Nature, la théorie Gaïa ; c'est la vision holiste qui tente d'effacer religieusement l'individualisme prédateur.

- L'environnement est à construire, vive le hors-sol et bientôt la planète Mars.

- L'environnement est en nous et contre nous, donc tout contre : objet d'amour et de haine ?

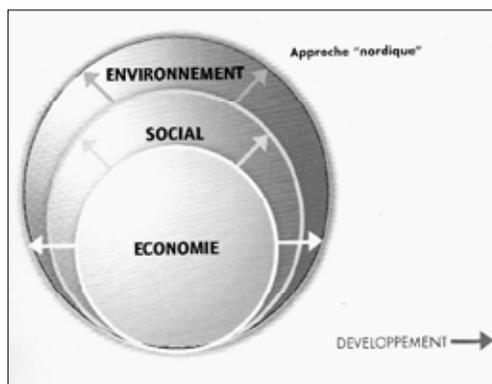
- L'environnement est un socle sur lequel tout repose et son usage permet la vie : *dans ce schéma du CREAHI (travail social) le social est en haut !*



2. L'environnement (environnement) est-il lui aussi une transversalité ? Ou mieux, appelle-t-il à la transversalité ? Et laquelle ? Ou lesquelles ?

1ère approche : l'environnement est un contenant et tout le reste ce sont des contenus de cet environnement.

C'est le modèle nordique du DD (regardez la différence avec le schéma R. Passet, ici l'économique est mis au centre et il n'y a que des flèches centrifuges et conquérantes dans cette conception très anglo-saxonne de la réalité).



Cela permet de pointer également les rapports à l'espace public si opposés entre

les latins (catholiques et orthodoxes) et les nordiques (plutôt protestants) : le non moi est à personne donc je ne m'en occupe pas (c'est une poubelle) versus il est à tous et il s'appelle le bien public.

2ème approche : l'environnement est un contenu et c'est nous qui sommes le contenant, et ce de deux façons au moins.

- L'environnement concret n'est approché par des représentations abstraites, des modèles plus ou moins pertinents que sont les mots, les concepts, les classifications, les schémas, etc. donc des contenus de pensée (et de ce point de vue l'éducation est toujours une imposition de représentations, il n'y a pas d'objectivité, mais de la projectivité aime à dire Jean-Louis Le Moigne).

- Les humains ont tout « environné », entouré : les êtres vivants et inanimés sont de plus en plus entourés par les humains (prédateurs des écosystèmes la plupart du temps) et de plus en plus nombreux. Il reste quelques réserves bien entourées par nos artefacts.

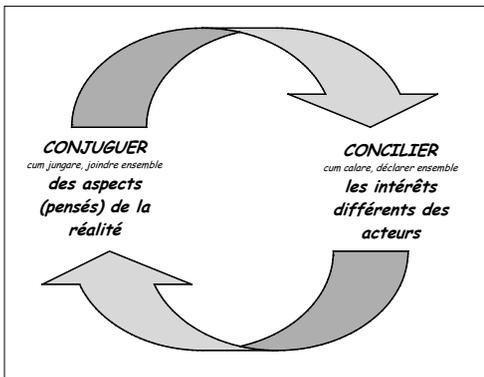
3ème approche : nous avons donc besoin pour penser ces deux points de vue contradictoires, d'une approche complexe c'est-à-dire reliante et non close :

- les deux points de vue sont vrais : et nous voilà devant un paradoxe le contenant devenant le contenu et réciproquement ; c'est ce que suggère la bande de Möbius ou la bouteille de Klein ; Yona Friedman dit cela très bien « Si nous ne conservons pas la nature, elle ne nous conservera pas » ;

- il nous faut donc aborder l'environnement comme un contenant et un contenu à la fois. Cela veut dire penser notre action pour et dans l'environnement en nous pensant aussi dans cette action comme un sujet actif partie prenante de l'objet de notre attention.

4ème approche : les 3 dimensions de l'environnement, du social et de l'économie

sont indissociables concrètement et distinguables seulement par la pensée. Je n'ai pas le temps de développer l'argumentation (en cours d'écriture) d'une des conséquences que j'en tire : nous devons apprendre conjuguer ces aspects abstraits pour concilier des intérêts divergents concrets des acteurs concrets et réciproquement concilier des intérêts divergents pour bien conjuguer ces aspects. C'est là une des nouvelles voies de l'apprentissage du politique.



III - ÉDUIQUER, UNE TRANSVERSALITÉ ?

- D'abord relier avant de distinguer : la perception de la réalité est d'abord une conjonction (voire une confusion) avant d'être une distinction, donc une construction ; nous avons besoin d'une pensée de la reliance (E. Morin) c'est-à-dire de nous méfier des découpages (aussi utiles que dangereux) et de (re)faire sans cesse des liens :

- dans l'espace, aux autres « domaines pensés »,
- et dans le temps des évolutions : soit tour à tour le synchronique et le diachronique.

- Plus encore que dans toute autre éducation, si nous sommes lucides, nous savons (ou nous découvrons peu à peu) que *toutes les choses du monde sont là, plus ou moins visibles*, dans

la situation d'éducation à l'environnement. Et qu'on ne peut savoir a priori lesquelles vont jouer un rôle de déclic, une fonction d'éveil de l'autre... et d'enrichissement de soi-même si on est attentif.

Pulsion scopique ou pulsion épistémique se demanderaient les analystes ? On peut à la fois s'émerveiller et apprendre, répond la pensée complexe.

- A nous alors de multiplier leurs présences actives et leurs liaisons, leurs relations, leurs relies sans perdre de vue notre projet, mais en sachant que le chemin se fait en marchant. Notre projet va rencontrer, va traverser, va devoir apprivoiser - mais aussi relativiser, conjuguer, dépasser - des approches qualifiées de « scientifiques » ou mieux de disciplinaires et qu'on nomme physique, mathématique, biologie, éthologie, psychologie, sociologie, linguistique, droit, histoire, etc. jusqu'à la philosophie et l'éthique.

- Chacune de ces approches disciplinaires a une histoire, une consistance, une force et une autonomie, des effets intéressants et donc une légitimité réelle... mais partielle. Elle a souvent tendance à se prendre pour le Tout de la réalité enfin dévoilée. Souvenons-nous de la phrénologie au 19^e siècle. Reconnaître ces légitimités partielles et les conjuguer, c'est ce que j'appelle accepter et faire vivre *un principe de légitimité plurielle* des domaines de connaissance ; il est facile de l'énoncer : chaque discipline a le droit de cité mais aucune ne peut se prendre à elle toute seule pour la Cité du Savoir, l'Épistémé.

C'est la base d'une **épistémologie de l'éducation**. Soit un questionnement fécond et jamais définitif sur les apports de chacune... et leurs évolutions.

- Mais c'est aussi et en fait d'abord *dans l'action*, dans l'expérience, l'expérimentation, le tâtonnement plus ou moins assuré et plus ou moins rassurant, que se construit



le propre point de vue du « s'éduquant » à l'environnement. Apologie de la **pragmatique et de ses atouts fascinants**, dans un projet d'ouverture à un objet (l'environnement) qui fourmille d'objets concrets et de trajets tout en relations stimulantes.

Le transversal resurgit une seconde fois : faire pour comprendre autant que comprendre pour faire. Empruntons mille fois le pont qui unit et sépare ces deux registres humains.

- Et revoilà encore la transversalité une troisième fois : l'EE doit être un lieu de création de liens sociaux par l'initiative citoyenne comme le dit Jean-Louis Le Moigne, et l'occasion d'un autre regard sur l'économique, sur les relations entre bien personnel (ma propriété) et l'intérêt général (notion très abstraite) ou mieux le bien commun donc partagé dans son usage mais pas nécessairement dans sa propriété.

Inventons des pratiques surprenantes... et essayons de comprendre comment ça marche !

- Enfin pas d'éducation sans **éthique**. Nous quittons là le transversal pour le méta-point de vue d'Edgar Morin, pour le *theoros* des grecs qui montait sur la montagne pour regarder la bataille et la raconter (ce qu'on appelle aujourd'hui prendre de la hauteur...), pour la vue d'ensemble comme disait Jean Monnet,

ou pour le cadre des cadres dans la théorie des 5 ordres de Blaise Pascal revue par André Comte-Sponville : naturel, technoscientifique, juridico-politique, morale, éthique voire « sur-naturel » pour ceux qui y croient.

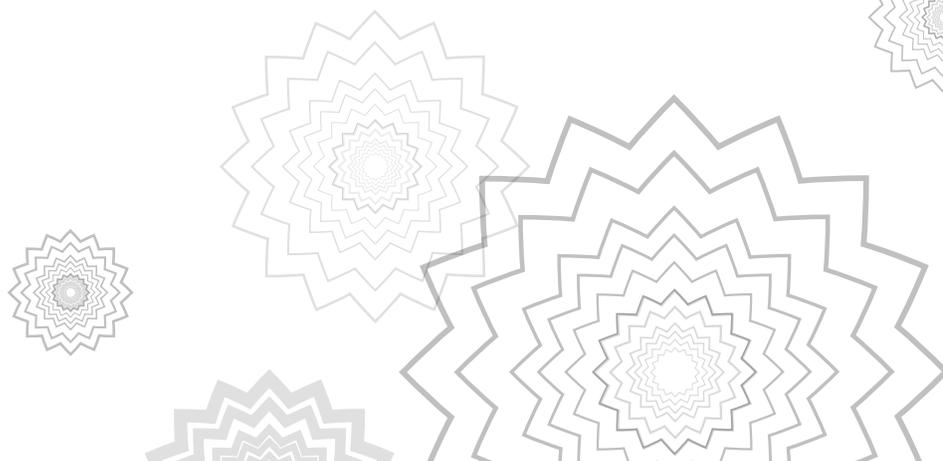
En un mot nous quittons la transversalité, ou mieux les transversalités horizontales, pour la verticalité, pour l'homme debout dont parlait Jacques Brel.

Le monde aujourd'hui a besoin d'abord d'une éthique de la compréhension entre les êtres humains et avec toutes les autres formes du vivant et du non vivant. Sinon la barbarie sera au rendez-vous ! Et les apports de l'EE peuvent être majeurs, avec leurs entrelacs de sens, de justesse, de compréhension des liens et de respect de la dignité du vivant, c'est-à-dire de justice... ou d'équité si vous préférez.

- Résumons-nous car il faut conclure. Épistémologie, pragmatique, éthique, voilà le triangle d'or fait de transversalités et de verticalité, toujours présent même si on l'oublie et pourtant toujours à construire, un triangle qui est à la fois une ancre et une boussole.

C'est bien sûr un paradoxe, comme l'est la vie sur la planète, ces deux entités si mystérieuses qui nous tiennent tant à coeur.

Merci de votre attention.



LE PROBLÈME DES LIMITES : LA DISTINCTION DES ORDRES HUMAINS

*selon André Comte-Sponville et à partir de Blaise Pascal
(in *Le capitalisme est-il moral ?*, Albin Michel, 2004)*

Qu'est-ce qui est permis ?

Chaque ordre (tente de) limite(r) celui qui le précède à partir du bas.

"La confusion des ordres est ridicule" (Pascal. Leur imposition est la tyrannie.

*les risques d'hégémonie
de chaque ordre*

*mysticisme
fanatisme*

**5 - ordre surnaturel ?
ou ordre ultime...**
(...pour ceux qui y croient)

**4 - ordre de l'éthique
ou ordre de l'amour**

structuré par le désir, et l'opposition de
ce qui est bon et mauvais, de la joie et de la tristesse
soit le couple légitime / illégitime

3 - ordre de la morale

structuré par l'opposition du
devoir et de la faute
ce qui est moral (le bien) et immoral (le mal)
soit le couple légitime / illégitime

*moralisme
pharisaïsme*

2 - ordre juridico-politique

structuré par l'opposition du
couple légal et illégal

*juridisme
légalisme*

1 - ordre technico-scientifique

(dont l'économie, la biologie,...)
structuré par l'opposition du
possible et de l'impossible

*technocratisme
scientisme
sous toutes ses formes
dont l'économisme*

**0 - ordre de la nature (naturel)
ou ordre zéro (infra-humain)**

*écologisme
fondamentaliste,
hygiénisme
racisme*

au lieu de la pente ?
 au lieu de la pente ?
 au lieu de la pente ?



QUELQUES (RE)LECTURES RÉCENTES ET VIVIFIANTES

MORIN Edgar. Les tomes 2. La Vie de la vie et 6. Éthique de La Méthode.

TERRASSON François. La peur de la nature. Editions Sang de la Terre, 1991.

Une étonnante annexe 4 sur l'éducation impossible ; sur le fait de toucher les gens par des émotions, une éducation au sensible, sur la force paradoxale du lâcher prise... Un regard très nourri de l'approche psychanalytique.

KALAORA Bernard. Au delà de la nature, l'environnement. L'Harmattan, 1998.

Un regard de sociologue mais appliqué à un objet nouveau dans cette tribu. L'environnement, le défi majeur des sciences sociales contemporaines ; il remet en cause d'une part la disjonction occidentale entre l'homme et le monde physique, d'autre part toute la philosophie politique centrée autour de la séparation entre le savant et le politique. La notion d'humain et de non humain introduite en sociologie sur les traces de B. Latour et le paradigme hologrammatique où l'organisation de l'extérieur est aussi à l'intérieur.

RIEDMAN Yona. Utopies réalisables, 1974 et Architectures de survie, 2003

La naissance d'une écologie de l'urbanisme frugal, imaginative et fraternelle, visionnaire.

PASSET René. L'Économie et le Vivant. Economica, 1995.

Le schéma nordique du DD ; la nouvelle lecture des richesses lui est due ; l'économie ou la lecture des choses mortes, réifiées ; les deux sens du mot partage.

CAILLE Alain. Y-a-t-il des valeurs naturelles ? in Revue du MAUSS, 1er semestre 2002.





LEXIQUE

AFD : Agence française de développement - www.afd.fr

AMM : accompagnateur en moyenne montagne

APNE : association de protection de la nature et de l'environnement

ASI : Actions de solidarité internationale - www.asi-france.org

ADF : Assemblée des départements de France

ARF : Association des régions de France

BEATEP : brevet d'état d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse

CAUE : conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement

CCFD : Comité catholique contre la faim et pour le développement

CEDD : coordination environnement et développement durable

CESR : conseil économique et social régional

CFEEDD : Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable - www.cfeedd.org

CFTC : Confédération française des travailleurs chrétiens

CFDT : Confédération française démocratique du travail

CGT : Confédération générale du travail

CLEMI : Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information - www.cleml.org

CNARE : Centre national d'appui et de ressources en environnement - www.cnarenvironnement.org

CNRS : Centre national de la recherche scientifique - www.cnrs.fr

CPA : centre de plein air

CONCORD : Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement - www.concordeurope.org

CPCA : Conférence permanente des coordinations associatives - www.cPCA.asso.fr

CPIE : centre permanent d'initiatives pour l'environnement

CREN : conservatoire régional des espaces naturels

CRID : Centre de recherche et d'information pour le développement - www.crid.asso.fr

DATAR : délégation à l'aménagement du territoire et à l'action rurale

DESC : groupe de travail du CRID sur les droits économiques, sociaux et culturels

DD : développement durable

DGCI : Direction générale de la coopération internationale

EADSI : éducation au développement et à la solidarité internationale

EDUCASOL : plate forme française d'éducation au développement et à la solidarité internationale - www.educasol.org

EE : éducation à l'environnement

EEDD : éducation à l'environnement vers un développement durable

EN : Education nationale (ministère de l') - www.education.gouv.fr

ERC : espace régional de concertation

ESS : économie sociale et solidaire

FNE : France Nature Environnement - www.fne.asso.fr

FO : Force ouvrière

FRMJC : fédération régionale des maisons des jeunes et de la culture

GRAINE : groupe régional d'animation et d'initiation à la nature et à l'environnement

GRUPO SUR : réseau européen des ONG pour la coopération au développement



HQE : haute qualité environnementale

IAAT : Institut atlantique d'aménagement du territoire - www.iaat.org

IAE : insertion par l'activité économique

IDH : indicateur de développement humain

IFOP : Institut français d'opinion publique - www.ifop.com/europe/index.asp

IFTDH : International fédération de Terre des Hommes

IFREE : Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement - www.ifree.asso.fr

MAAIONG : mission d'appui à l'action internationale des ONG

MEDEF : Mouvement des entreprises de France

MJC : maisons des jeunes et de la culture - www.mjc-cmjcf.asso.fr

NEF : société coopérative de financement solidaire

ONG : organisation non gouvernementale

ONU : Organisation des nations unies

ORE : Observatoire régional de l'environnement en Poitou-Charentes - www.observatoire-environnement.org

PIB : produit intérieur brut

PNE : protection de la nature et de l'environnement

PNR : parc naturel régional

REN : Réseau École et Nature - www.reseauecoleetnature.org

REPAS : Réseau d'échanges de pratiques alternatives et solidaires - www.reseautrepas.free.fr

SCIC : société coopérative d'intérêt collectif - www.scic.coop

SCOP : société coopérative de production - www.scop.coop

SCI : service civil international

SI : solidarité internationale

SNE - FSU : Syndicat national de l'environnement - Fédération syndicale unitaire - www.sne-fsu.org/sne/

TDH : Terre des Hommes - www.tdh.ch

UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

UNCPIE : Union nationale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement - www.cpie.fr

ZNIEFF : zone nationale d'intérêt écologique, faunistique et floristique





BIBLIOGRAPHIE

RÉFÉRENCES ÉVOQUÉES LORS DU CONGRÈS 2009

ADAM Michel.

L'association image de la société : carnets de voyage d'un militant invétéré.
L'Harmattan, 2003.

BENASAYAG Miguel.

Peut-on penser le monde ? Hasard et incertitude, en collaboration avec Herman Akdag et Claude Secroun. Éditions du Félin, 1997.

BENASAYAG Miguel.

Le Mythe de l'individu. La Découverte, 1998.

CAILLÉ Alain.

Directeur de publication de *La revue du MAUSS*.

COTTEREAU Dominique.

A l'école des éléments, écoformation et classe de mer. Éditions Chronique Sociale, 1994.

DE SINGLY François.

L'individualisme est un humanisme.
Éditions de l'Aube, 2005.

DELIGNY Fernand.

Graine de crapule - Conseils aux éducateurs qui voudraient la cultiver.
Éditions Victor Michon, 1945.

DELIGNY Fernand.

Les Vagabonds efficaces et autres textes.
Éditions Dunod, 1947.

GARY Romain.

Les Racines du ciel, 1956.

GARY Romain.

« Lettre à l'éléphant », texte paru en mars 1968 dans « le Figaro littéraire ». Disponible sur de nombreux sites internet.

ION Jacques.

Militer aujourd'hui, en collaboration avec Spyros Franguiadakis et Pascal Viot. Éditions Autrement, 2005.

ION Jacques (dir.).

L'engagement au pluriel. Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2001.

ION Jacques.

La fin des militants ? Éditions de l'Atelier, 1997.

JACQUARD Albert.

Petite philosophie à l'usage des non philosophes. LGF - Livre de Poche, 1999.

JEAN Georges.

Bachelard, l'enfance et la pédagogie.
Éditions du Scarabée, 1983.



JONAS Hans.

Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique. Éditions du Cerf, 1990.

LE MOIGNE Jean-Louis et MORIN Edgar.

L'intelligence de la Complexité. Éd. L'Harmattan, 1999.

MICOUD André (coord.) et PERONI Michel (coord.).

Ce qui nous relie. Editions de l'Aube, 2000. ISBN 2-87678-524-2.

MORIN Edgar.

La méthode. Tome 5, ***L'Humanité de l'humanité : L'identité humaine.*** Le Seuil, 2001.

MORIN Edgar.

La méthode. ***Tome 6, Éthique.*** Le Seuil, 2004.

OST François.

La Nature hors-la-loi. La Découverte, 2003.

PASSET René.

L'économie et le vivant. Payot, 1979.

ROSANVALLON Pierre.

Le Peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France. Gallimard (Folio-Histoire), 2002.

ROSANVALLON Pierre.

La Démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France. Gallimard (Folio Histoire), 2003.

ROSANVALLON Pierre.

La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance. Seuil, 2006.

ROUSSEAU Jean-Jacques.

Émile ou De l'éducation, 1762.

VIARD Jean.

Être soi mais ensemble - L'individu et la mondialisation. Éditions de l'Aube, 2002.





LISTE DES PARTICIPANTS

NOM	PRENOM	STRUCTURE
Ingénierie de la coopération	ADAM	Michel
Terre des Hommes	BABINAULT	Danielle
	BABINAULT	Monsieur
IUT Tours	BACHELART	Dominique
Maison des Marais mouillés	BARRIBAUD	Marie
GRAINE Poitou-Charentes	BAUDOUIIN	Damien
GRAINE Poitou-Charentes	BAUDRY	Véronique
IFREE	BAUER	Annie
Maison des Marais mouillés	BERTRAND	Pierre
Réseau Ecole et Nature	BESSIERE	Michèle
Réseau Ecole et Nature	BLANC	Olivier
ARIENA	BOISSAYE	Marc
GRAINE Poitou-Charentes	BONNEAU	Marc
individuel	BONNEAU	Patrick
IODDE	BONNIN	Jean-Baptiste
GRAINE Pays de Loire	BRAULT	Estelle
Fédération départ. Pêche et protection milieux aquatiques	BRICHET	Gilles
MFR La Roche du trésor	BRUGNOT	Hervé
GRAINE Poitou-Charentes	BRUXELLE	Yannick
Réseau Ecole et Nature	CARRARA	Claire
Réseau Ecole et Nature	CHADENIER	Fabienne
GRAINE Poitou-Charentes	CHARRON	Virginie
Service déchets propreté GAP	COLLON	Sandra
individuel	DAOUDAL	Marjorie
Maison des Marais mouillés	DAVIN	Jérôme
Union départementale de la CGT	DEBORDE	Annie
Réseau Ecole et Nature	DELFORGE	Grégoire



DIREN Poitou-Charentes	DEMEULENAERE	Anne Lyse
individuel	DENIS	Isabelle
IFREE	DEPREZ	Geneviève
GRAINE Pays de Loire	DESCARPENTRIES	Sophie
GRAINE Poitou-Charentes	D'ONORIO	Joseph
Réseau Ecole et Nature	DUBOIS VIOLETTE	Antoine
Vienne nature	DUCEPT	Samuel
Roule ma fritte 17	DURAND	Laurie
Mairie de Poitiers	EGUREN	Maria
individuel	ESPINASSOUS	Louis
IUT Tours	ETUDIANTS	
DIREN Poitou-Charentes	FALLON	Gérard
Association Charentes Nature	FANTIN	Pierre
Réseau Ecole et Nature	FASOLO	Elsa
CPIE Clermont-Domes	FELTZ	Pierre
Enseignante	FERJOU	Crystele
Nature environnement	FICHET	Anne
Les sorties de la Renarde	FLEURY	Marie-France
IUT Tours	FORTIN	Sylvie
Conseil municipal	FRAYSSE	Christiane
GRAINE Centre	GAGNON	Nicolas
GRAINE PC	GAUDICHAU	Chantal
Roule ma fritte 17	GENDRE	Grégory
Réseau Ecole et Nature	GERARD	Roland
CPA de LATHUS	GEVAUDAN	Guy
COOPERE 34	GHOUL	Raphaëlle
ORCADES	GIMENO	fanny
IFREE	GIRAND	Raoul
Réseau Ecole et Nature	GUILLAUMONT	Marion
Roule ma fritte 17	GUIARD	Charline
Les petits débrouillards Poitou-Charentes	GUSTAVE	Marc

GRAINE PC	HORTOLAN	Michel
	INGRAND	nathalie
individuel	JACOPIIN	Franck
CPIE Côte provençale	JAFFRELOT	Sterenn
Communauté d'agglomération de la Rochelle	JUIN	Marianne
GRAINE Poitou-Charentes	JUTON	Emmanuelle
MFR La Roche du trésor	LAMBERT	Hélène
Réseau Ecole et Nature	LAPOSTOLLE	Véronique
ARAIGNEE	LARGEAU	Philippe
GRAINE Poitou-Charentes	LE THIEC	Elodie
Conseil régional de Poitou-Charentes	LEGRAND	Marie
Réseau Ecole et Nature	LENCROZ	Murielle
GRAINE Poitou-Charentes	LEONARD	Sébastien
Réseau Ecole et Nature	LEPEULE	Isabelle
individuel	LOIR-MONGAZON	Christophe
Ligue de l'enseignement de Basse-Normandie	LORIOT	Bruno
Coin jeunes	MAIRAT	Guillaume
IFREE	MALFRAY	Cécile
EEUDF	MALHERBE	Julien
Conseil général des 2 Sèvres	MARCHAND	Emmanuel
GRAINE Poitou-Charentes	MARIE	Damien
CEDD Poitou-Charentes	MARSAT	Gilles
Ecomusée du Perche	MARTEL	Chantal
GRAINE Poitou-Charentes	MARTY	Nicole
Les sorties de la Renarde	MASSE	Pierre
Les sorties de la Renarde	MASSE	Marie-Claude
GRAINE Midi-Pyrénées	MATHIS	Frédéric
Sociologue, CNRS	MICOUD	André
Coin jeunes	MOUSSARON	Patricia
Conseil général de Charente	NEBOUT	Simon
GRAINE Poitou-Charentes	NICOLAS	Béatrice



Charentes nature	PARVERY	Danielle
individuel	PENISSON	Aurélien
IRQUA Poitou-Charentes	PEROCHE	Isabelle
Association Régalade	PERON	Alice
GRAINE Centre	PHILIPPOT	Véronique
URCPIE Franche-Comté	PILLITTERI	Stéphanie
CPIE Seuil du Poitou	POTIER	Sandrine
individuel	POURCEL	Sophie
association Tourisme et pêche 17	PUAUD	Barbara
Les petits débrouillards Poitou-Charentes	RAT	Julien
CPIE Haut-Doubs	REDOUTEY	Emmanuel
GRAINE Basse-Normandie	RENE	Benoit
EDUCASOL	RIGOLLET	Laurence
Parc interrégional du Marais poitevin	ROUAULT	Corinne
individuel	ROUFFIN	Amélie
GRAINE Centre	SAMSON	Eric
IFREE	SARDIN	Jean-Pierre
IFREE	SCAMPS	Véronique
Eco civisme	SERVIER	Georges
ECORCE	SOURBIER	Yann
REN	STOVEN	Catherine
Conseil général de Charente	TANGUIDE	Jean Luc
Les sorties de la Renarde	THIROINE	Chantal
IFREE	THUBE	Francis
GRAINE Rhône-Alpes	VILLAUME	Frédéric
Réseau Ecole et Nature	VINCK	Delphine
IFREE	VIVIEN	Marie
Le Loubatas	WELLHOF	Maurice





ACTES DE LA JOURNÉE DE RÉFLEXION

« *Éducation à l'environnement et politique : quelles places pour les associations ?* »

organisée par le Réseau Ecole et Nature et le GRAINE Poitou-Charentes
dans le cadre du Congrès du Réseau Ecole et Nature.

Prix du numéro : 5 euros.

Directeur de publication : Antoine Cassard

Comité de lecture : Véronique Baudry, Yannick Bruxelles, Isabelle Lépeule,

Secrétariat de rédaction : Emmanuelle Juton, Isabelle Lépeule

Illustrations : Hervé Brugnot, Elsa Fasolo

Mise en page : HilkkArt & Design

Crédits photographiques : Franck Jacopin, Roland Gérard

Le Réseau Ecole et Nature n'est pas responsable des contenus
qui n'engagent que leurs auteurs.

Tirage : 500 exemplaires

Impression sur papier recyclé avec encres à base d'huiles végétales.

Imprimerie : Pure Impression,

451, rue de la Mourre, Zac Fréjorgues Est, 34130 Maugio

Réseau Ecole et Nature

Co-présidents : Olivier Blanc, Antoine Cassard, Philippe Rabatel,
Benoît René, Francis Thubé et Frédéric Villaumé.

474, allée Henri II de Montmorency

34000 Montpellier

Tel : 04 67 06 18 70, Fax : 04 67 92 02 58

<http://www.reseauecoleetnature.org>

email : info@ecole-et-nature.org

